

JACQUES VENARD

Amélie Fristel

LA PASSION DE LA CHARITÉ

PRÉFACE DE CLÉMENT GUILLON,

Évêque de Quimper

1994

**TABLE DES MATIÈRES**

PRÉFACE par Mgr Clément GUILLON, évêque de Quimper	5
INTRODUCTION .....	9
Chap. I - ANNÉES DE JEUNESSE .....	
13	
- Saint-Malo à la fin du XVIIIe siècle	
- La fin de la tempête	
- Fille de notaire	
- Les années rennaises	
Chap. II - LE NOVICIAT DE LA FAMILLE	33
- Une fille et sa mère	
- Une tante et ses neveux	
- La vie de famille à Paramé	
Chap. III - LE TIERS ORDRE DU SACRÉ-COEUR	43
- Les « religieuses de la maison »	
- Portrait d'une véritable fille du Sacré-Cœur	
- Amélie et les Tertiaires de Paramé	
Chap. IV - LE MINISTÈRE DE LA CHARITÉ .....	57
- Mort de Madame Fristel (1838)	
- Les œuvres de la paroisse	
- Le Rosaire vivant	
- Le « Bureau de charité »	
- Cœur ouvert à toute misère: « Discrètement et en abondance ».	
Chap. V - UN HÉRITAGE INATTENDU	73
- Le testament de Monsieur Lemarié	
- Les soucis d'une succession	
- La première installation	
- Les débuts de Notre-Dame-des-Chênes	
- Départ de l'abbé Rosty	
Chap. VI - VERS LA VIE RELIGIEUSE	93
- Les « dames de Paramé »	
- Déjà trop de congrégations ?	
- S'associer avec les « Incurables »?	
- Et les petites Sœurs des Pauvres?	

220-

Chap. VII - LA CONGRÉGATION DES SAINTS-COEURS	111
- La foudre et la chapelle	
- « Le bon Dieu a ses moments ! » Naissance de la congrégation	
Chap. VIII - SOEURS DES PETITES ÉCOLES	127
- Partir aux écoles?	
- Comme de petites glaneuses	
Chap. IX - PRIX DE VERTU ET RECONNAISSANCE LÉGALE	139
- « Traités comme des princes »	
- Le « Prix Montyon» (1855)	
- Reconnaissance légale (1859)	
- Un nouveau Supérieur: l'abbé Bessaiche	
Chap. X - ESQUISSE D'UN PORTRAIT	153
- « Rien de remarquable si ce n'est sa bonté »	
- Un caractère bien trempé	
- Un cœur fait pour aimer	
- Le chemin des béatitudes	
Chap. XI - UNE MÈRE AU MILIEU DE SES FILLES	167
- Une grande famille	
- Mère Marie-Amélie et l'accueil des vocations	
- L'esprit des commencements	
- Gouverner dans la charité	
Chap. XII - LE JARDIN SECRET	183
- « Une personne de beaucoup de religion »	
- Comment priait Amélie Fristel	
- L'univers spirituel de Mère Marie-Amélie	
- La Passion, le Sacré-Cœur et le pur amour	
Chap. XIII - LES DERNIÈRES ANNÉES (1864-1866)	197
- Mère Marie-Amélie et le chemin de fer	
- La maison Navier	
- Mourir tout simplement	
CONCLUSION: LE SENS D'UNE VIE LIVRÉE A JÉSUS-CHRIST	207

SOURCES ET NOTES		211-213
TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	217	
TABLE DES MATIÈRES .....	219	

## PRÉFACE

C'est avec joie que je préface ce livre, écrit par un confrère eudiste, le Père Jacques Venard, avec qui j'ai des liens d'amitié très anciens.

A la demande des Religieuses de la Congrégation des Saints Cœurs de Jésus et de Marie de Paramé, et avec leur aide, il a composé une nouvelle biographie de leur fondatrice, Amélie Fristel. Plusieurs auteurs, dans le passé, avaient ouvert la voie, mais il s'avérait utile, et même nécessaire, de compléter leur œuvre. Car Amélie est mieux connue aujourd'hui, notamment grâce aux recherches menées au début des années 1970 en vue de la proclamation de l'héroïcité de ses vertus, et on perçoit plus clairement combien son témoignage est actuel.

Jacques Venard nous fait parcourir les grandes étapes de sa vie, en brossant au passage des tableaux suggestifs, grâce auxquels nous découvrons son époque, qui va de la fin de la Révolution française au Second Empire, sa famille, qui appartenait à la petite bourgeoisie, et la région de Saint-Malo, où elle a pratiquement toujours vécu.

Au fil des pages, nous faisons connaissance avec Amélie, et, insensiblement, nous nous sentons gagnés par une vive sympathie. Vraiment cette femme est toujours là où il faut, servant avec autant de discrétion que de dévouement ceux et celles qui ont besoin d'elle: sa mère et ses proches d'abord, puis toutes sortes de personnes qui sont atteintes

5

ou menacées par la misère. Elle ne fait pas de bruit. Elle ne suscite pas d'oppositions. Elle rayonne la paix.

A mesure que le parcours se déroule, cette impression de paix se confirme, et notre admiration grandit. Mais nous sentons en même temps le besoin de prendre un peu de distance par rapport aux événements, pour contempler à loisir la physionomie spirituelle d'Amélie. Le chapitre X, « Esquisse d'un portrait », et les deux chapitres qui suivent, répondent pleinement à notre désir. L'auteur, en des formules simples et heureuses, dont certaines sont empruntées au tout premier biographe, Victor Ponphily, qui a connu personnellement Amélie, met en pleine lumière ce que nous pressentions: « un air de bonté et de bienveillance »; « un jugement

sûr et solide, une sérénité communicative »; « une grande maîtrise d'elle-même »; « elle savait rassembler, entraîner, et aboutir au succès »; « rayonnement doux, paisible et fort, qui lui fit accomplir humblement de grandes choses ».

Ce rayonnement qui éclaire et reconforte a profondément marqué les relations entre la fondatrice et ses sœurs, avec lesquelles elle est comme « une mère au milieu de ses filles ». Il a une source cachée, dans un jardin secret où l'auteur nous introduit avec respect et délicatesse. Cette source, c'est la communion étroite avec le Seigneur Jésus dans laquelle Amélie s'établit. Guidée par le Père Eudes (qui, à l'époque, n'est pas encore canonisé, ni même béatifié), elle comprend que vivre chrétiennement c'est continuer la vie de Jésus lui-même, c'est partager ses pensées, ses sentiments, ses désirs. Elle comprend que seul Jésus peut nous rendre capables d'aimer, et qu'il nous fait don de son propre cœur. Jour après jour elle s'efforce d'accueillir ce don,

6

et c'est ainsi qu'elle entre de plus en plus profondément dans l'esprit des béatitudes: humilité, douceur, pauvreté, miséricorde. Elle reconnaît en Marie à la fois le modèle qui lui montre le chemin à suivre, et la mère au Cœur aimant en qui elle peut avoir toute confiance.

Je suis convaincu que cette nouvelle biographie vient à son heure. Elle montre de manière simple et claire que le chemin balisé par saint Jean Eudes et emprunté par Amélie Fristel est un vrai chemin de sainteté. Puisse-t-elle éveiller dans le cœur de ceux et celles qui la liront, spécialement parmi les jeunes filles, le désir de s'y engager à leur tour !

† Clément Guillon  
évêque de Quimper et de Léon  
ancien supérieur général des Eudistes

7

MARIE-AMÉLIE FRISTEL  
(1798-1866)

« Ce que vous aurez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'aurez fait ». Matthieu 25,40

Peut-il y avoir une existence en apparence plus simple, plus paisible, que la vie d'Amélie Fristel, la fondatrice des Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et Marie ? Née à Saint-Malo, ville de marins, est-elle seulement sortie du port sur un navire ? En tout cas, elle n'a pour ainsi dire pas quitté le département d'Ille- et-Vilaine. Pas de départs lointains, pas de choix dramatiques, pas de persécutions, d'échecs humiliants. Non, une jeune bourgeoise choisit de ne pas se marier pour rester auprès de sa mère, se consacre à sa famille et aux pauvres. Elle y montre un grand dévouement et un savoir-faire qui lui attirent amitiés et collaborations, et finalement, à 50 ans, grâce à un legs inespéré, elle peut réaliser l'œuvre de bienfaisance qu'elle souhaitait, et grouper autour d'elle de généreuses collaboratrices, pour fonder une de ces nombreuses congrégations religieuses qui prennent naissance à la même époque en terre bretonne.

Une vie tout ordinaire; mais peut-être ce déroulement tout simple nous invite-t-il à chercher plus attentivement, sous les eaux tranquilles, le courant secret qui a animé une existence toute saisie par l'amour du Christ ?

## LES JEUNES ANNÉES (1798-1816)

### SAINT-MALO A LA FIN DU XVIII- SIÈCLE

La ville où naît, le 10 octobre 1798, la petite Amélie Virginie Fristel, a un passé prestigieux. C'est le premier port de Bretagne, port de pêche, mais surtout port d'armement commercial, et aussi port de guerre, qui devient « nid de corsaires » dès que la guerre éclate avec l'Espagne ou l'Angleterre. C'est aussi un évêché florissant.

La vieille cité a bénéficié d'un site naturel exceptionnel. Sur la côte nord de la Bretagne, dans une vaste baie balayée par les puissantes marées de la Manche, l'embouchure de la Rance s'élargit en un estuaire piqué d'îlots rocheux dont certains sont rattachés à la terre ferme par des bancs d'alluvions. Le plus grand de ces îlots, longtemps séparé de la côte, a pris le nom d'un saint gallois du VIII<sup>e</sup> siècle, Maclowus, Maclou, Malo.

Beaucoup plus ancienne, au sud de cet îlot, sur une presqu'île qui domine la Rance, existait déjà une cité gallo-romaine, siège de l'antique évêché d'Aleth. Au XII<sup>e</sup> siècle, l'évêque a transféré son siège sur Saint-Malo de l'Isle qui est devenu ainsi le chef-lieu d'un des neuf diocèses armoricains,

13

un beau diocèse, un des plus peuplés de Bretagne avec ses deux archidiaconés, celui de Dinan et celui de Porhoët, divisés en 161 paroisses. La cathédrale, plusieurs fois reconstruite, domine de son clocher la cité fortifiée, et l'administration diocésaine, sous l'impulsion d'évêques de valeur, a modelé la vie de la cité médiévale.

Cité bretonne parfois révoltée contre ses ducs, Saint-Malo est entrée dans le domaine royal en 1493, lorsque la duchesse Anne de Bretagne est devenue reine de France.

Mais Saint-Malo doit surtout son essor et sa renommée à la mer. C'est une ville tournée vers le grand large, ville d'explorateurs qui ont découvert, avec Jacques Cartier en 1535, l'estuaire du Saint-Laurent; ville des grands marins de la flotte du Roi-Soleil, tels Duguay-Trouin, l'amiral qui s'empare de Rio-de-Janeiro en 1711. Durant l'affrontement séculaire entre l'Angleterre et la France, les remparts de granit ont été plus d'une



fois attaqués, en 1693, 1695, 1758... mais la ville a toujours tenu bon.

Négociants et armateurs s'enrichissent en livrant à l'Europe la morue de Terre-Neuve, le sucre et les épices des Antilles ou de l'île de France (aujourd'hui l'île Maurice). Ils pratiquent aussi le trafic moins noble des esclaves africains.

Dès qu'éclate une guerre, des malouins courageux et avides arment des navires, sollicitent des « lettres de course » qui leur éviteront, le cas échéant, d'être pendus comme pirates s'ils sont capturés, et s'en vont guetter les navires marchands de l'ennemi, que ce soit sur la côte britannique ou sur la route des Indes. La cité de Saint-Malo tout entière

17

libre aux exploits des corsaires et prend part à la vente du butin.

Saint-Malo à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est donc d'abord la cité à l'intérieur de ses remparts, « intra muros ». Les fortifications médiévales ont été redessinées par Vauban, puis achevées au cours du XVI<sup>e</sup> siècle et complétées par celles des îlots voisins. L'ancienne île est réunie par le « Sillon » à la terre ferme. Plus au sud s'étend un vaste faubourg, Saint-Servan, auquel se rattache l'ancienne cité d'Aleth, jusqu'à la tour Solidor qui domine la Rance. Vers l'est, derrière la grande plage de sable, de petits bourgs: Rocabey, Paramé... En face, de l'autre côté de la Rance, blotti dans la verdure, Dinard n'est encore qu'un petit village.

A cette fière cité, prospère, dynamique, la Révolution et l'Empire allaient porter un coup fatal (1).

A la veille de la Révolution, la ville et son faubourg de Saint-Servan approchent 25 000 habitants. Au recensement de 1820, il en reste à peine 20 000, séparés désormais en deux petites villes: Saint-Malo et Saint-Servan.

Cette diminution de la population est due pour une part à la crise révolutionnaire, à l'émigration, mais davantage à 20 ans de guerre maritime: tant de marins sont morts en mer ou sur les pontons britanniques! Le blocus anglais a asphyxié la ville: arrêt du cabotage, du commerce, de la pêche hauturière... Les prises des corsaires ne compensent pas de tels désastres. De plus, le commerce des esclaves africains, la traite des Noirs, perturbé par les guerres de la Révolution et de l'Empire, ne reprendra pas. La Conférence de Vienne, en 1815, a aboli ce trafic honteux, mais fruc

18

tueux, que les Français abandonnent définitivement. L'esclavage disparaît peu à peu, aux Antilles françaises en 1848, aux Etats-Unis en 1861.

Mais plus grave encore, parce que définitif, était le déclassement, véritable *diminutio capitis*, subi par la ville: l'évêché, le premier port de Bretagne, n'était plus qu'une sous-préfecture d'Ile-et- Vilaine, et la ville était coupée en deux..

Saint-Malo n'avait pas réussi à être chef-lieu d'un département. Et pourtant, à la Constituante, dans les derniers mois de 1790, les Malouins ont bataillé pour faire découper six départements bretons, trois au nord, trois au sud. Ils ont espéré un département des « Côtes-de-Manche », sans succès. Saint-Malo s'est retrouvée simple « chef-lieu d'arrondissement », « sous- préfecture », sans aucun des grands services administratifs créés par la Révolution et l'Empire dans les chefs-lieux de département.

Conséquence aussi désastreuse: Saint-Malo n'est plus le siège d'un évêché, puisque la Constituante a modelé les diocèses sur les départements. Le beau diocèse est démembré, la plus grande partie en est passée aux diocèses de Saint-Brieuc (Dinan) ou de Vannes (Ploërmel).

Enfin, dernier drame: en 1790, Saint-Servan se détache de la cité malouine, pour former sa propre municipalité. Séparation absurde dont les conséquences se feront sentir plus d'un siècle.

Cette déchéance relative de la cité malouine ne devra pas être oubliée pour situer, un peu plus tard, l'action « sociale » d'Amélie Fristel. « Après 1815, écrit un historien, Saint

19

Malo semble sortie de la grande histoire... La cité des corsaires était devenue, au moins démographiquement et administrativement, une petite sous-préfecture accaparée par d'absurdes conflits locaux » (2).

LA FIN DE LA TEMPÊTE.

On est en droit de s'étonner que les biographes d'Amélie Fristel semblent presque oublier les tempêtes qui ont précédé ou accompagné son

enfance. Amélie-Virginie est pourtant née dans une ville où la guillotine venait de s'abattre une quarantaine de fois; elle a été, baptisée clandestinement, elle a vu, tout enfant, partir et rentrer au port les navires de Surcouf, le célèbre corsaire qui, durant des années, désorganisa le commerce anglais jusque dans l'océan Indien ...

Saint-Malo, cité ouverte, était plutôt favorable aux idées nouvelles; mais bien vite la Constitution civile du clergé et l'obligation du serment déchirèrent la région. Les prêtres qui acceptèrent de prêter serment et de faire partie de l'Eglise Constitutionnelle furent appelés « jureurs »; ceux qui, fidèles aux instructions du Saint-Siège, refusèrent de le faire furent les « réfractaires » ou « insermentés » (3). En Haute-Bretagne les curés « jureurs » furent très peu nombreux; c'est pourquoi le nouvel évêque constitutionnel de Rennes, Claude Le Coz, « l'intrus » comme on le surnommait, eut beaucoup de mal à pourvoir ses paroisses. Dans le clergé insermenté, beaucoup émigrèrent, car il n'était pas trop difficile de gagner les îles anglo-normandes ou l'Angleterre. En 1794, sur les 2072 émigrés recensés en Ille-et-Vilaine, on comptait 750 prêtres, dont les trois évêques de Rennes, de Dol et de Saint-Malo; mais beaucoup rentrèrent

20

dès 1797, et autour d'un « état-major clandestin », animé par Monsieur Blanchard, un eudiste, reconstituèrent toute une Église souterraine.

Dans la ville de Saint-Malo, il y eut de durs moments le passage, heureusement rapide, de Carrier, le bourreau de Nantes, des centaines d'arrestations, de nombreuses exécutions. Une croix, dressée sur le « Sillon », rappelle encore aujourd'hui ces massacres. La cathédrale fut transformée un moment en « Temple de la Raison ». Dans les campagnes, surtout en direction de Fougères et de la Mayenne, les paysans avaient pris parti pour le Roi ou pour la République, « bleus » contre « blancs ». La grande insurrection vendéenne avait fini par être à peu près mâtée, mais, en Bretagne comme dans le Maine, la guerre des Chouans, guérilla sauvage mêlée de brigandage, semblait interminable. Au moment de la naissance d'Amélie, en 1798, les affrontements politico-religieux, en ville, paraissaient à peu près calmés. Cependant une anarchie généralisée continuait à rendre les voyages hasardeux, le commerce difficile; d'où un immense désir d'ordre et de paix.

C'est ce qu'allait apporter enfin le général Bonaparte, premier consul, après le coup d'état du 18 brumaire (9 novembre 1799).

## FILLE DE NOTAIRE

Bien que née sur le rocher de Saint-Malo, la future fondatrice ne semble pas avoir trouvé dans son héritage familial l'esprit d'entreprise et l'audace des explorateurs et des corsaires malouins. Elle n'était d'ailleurs pas d'ascendance

21

malouine, car sa famille était originaire de Dol-de-Bretagne, une ville située à 25 kilomètres seulement au sud-est de Saint-Malo, auprès du Mont-Dol, rocher un peu comparable au Mont Saint-Michel. Ville épiscopale comme Saint-Malo, Dol était une cité vénérable, serrée autour d'une superbe cathédrale, au milieu d'anciens marais devenus terres agricoles fertiles.

En tant que siège d'un diocèse, Dol avait toute une organisation de justice ecclésiastique, ce qui explique pourquoi le grand-père d'Amélie, Jean Fristel, né en 1724, y était huissier de justice (4). De son épouse, Rose Brajeul, il eut quatre enfants. Sa fille aînée, Henriette, épousa un notaire, Maître François Lecompte, et le troisième, Malo, le père d'Amélie, né en 1755, devint juge de paix. La tradition familiale était donc bien une tradition de profession juridique.

La grande réforme administrative de 1790, en supprimant le diocèse de Dol, fit disparaître la plupart de ces charges juridiques, et Malo dut se réorienter. Il reprit donc des études à Rennes où il fut reçu comme avocat le 27 juin 1791.

Malo Fristel avait épousé en 1784 Reine Thomasse Lemaescal dont il devait avoir six enfants: Reine, née en 1785, Malo-Jean, né en 1789, puis une petite Maclovie, née à Dol le 23 juin 1792, qui y mourut le 1er octobre 1794 (10 Vendémiaire an 11). Le surlendemain de sa mort naissait un second garçon, Emile, qui fut déclaré à l'état civil sous le double nom d'Emile-Réséda. Peut-être ce nom de fleur ajoutait-il à cette déclaration une touche plus républicaine ? Un autre bébé serait mort presque aussitôt après sa naissance.

22

Entre temps, Malo Fristel s'était établi à Saint-Malo. Il avait acheté une étude de notaire et logé sa famille au 2, rue Sainte-Anne. La maison de trois étages, étroite, serrée contre le rempart ouest de la ville, existe encore aujourd'hui.

C'est là que, le 10 octobre 1798, naquit, sixième et dernière de la

famille, la petite Amélie-Virginie, qui se trouva donc accueillie par une grande sœur de treize ans, Reine, et deux frères de neuf et quatre ans, Malo et Emile.

On remarquera sur la déclaration d'état civil (5) que Vendémiaire a remplacé octobre, et que Saint-Malo, débaptisé, est devenu « Port-Malo » !

« Le vingt Vendémiaire, l'an VII de la République Française, devant moi, René-François Beauchef, officier municipal de la commune de Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, s'est présenté Malo-Jean Fristel, homme de loi, âgé de 43 ans, natif de Dol... »

En revanche, nulle trace du baptême. Amélie fut baptisée discrètement, par un prêtre insermenté, le jour même de sa naissance, mais aucun registre n'en garde le souvenir. Pour son aîné, Emile, né et baptisé en 1794, au fort de la tourmente, les parents demandèrent en 1801 une réitération du baptême « sous condition ». Pour le baptême de la petite dernière, ces bons chrétiens n'avaient aucune inquiétude.

Cette petite fille, dont la naissance fut, paraît-il, incroyablement facile, était un joli bébé, paisible, souriant, qui grandit sans créer le moindre souci à ses parents... sauf une fois.

23

Généalogie famille FRISTEL

Jean FRISTEL ép. Roberte TRIGORY Philippe BRAJEUL ép. Gillette BARRÉ

(1692- de Bretagne -1716) -1724)

25-2-1715

Mont-Dol

Jean FRISTEL

Rose BRAJEUL

Exupère LEMARESCAL ép.

Perrine FONTAINE

(1722-1769)

ép.

(1714-1771)

(1737

Mont-Dol

25-5-1743

15-5-1759

au Crucifix-à-Dol

à N.-D. de Dol

Henriette Jean-Baptiste

Malo-Jean

Mathurine

Reine Thomasse

-1780)

(1751-1751)

(1755-1801)

( - )

(1765-1837)

ép. M, Fois LECOMPTE mars mai

ép. Dénumac

23-4-1772 mariage le 19-7-1784  
à N.-D. de Dol

Reine Malo-Jean	enfant	Maclovie	Emile Amélie-Virginie
(1785-1846) 1818)	(1789-1859) (1789 - 1866)	décédé	(1792-1794) (1794-

Dol - St-Servan Dol Paramé en Dol Dol Dol Paramé St-Malo  
Paramé

ép. en 1807	ép. en 1821	bas âge	fondatrice de
la	Joseph LEMARCHAND	Léocadie AUBRY	Congrégation
des	(1782-1833) St-Malo St-Servan	SS.CC.J.M. à Paramé Mère Marie-Amélie	

1	1	1	A mélie	Reine-Léocadie
Désiré	Reine	Malo Joseph-Malo	ép. en 1844	(1824-1889)
		Victor ANTOINE	religieuse des SS.CC.J.M.	
		Mère Marie Thérèse		

Elle n'avait pas encore trois ans -, sa bonne l'avait emmenée en promenade, un jour de fête où la foule se pressait sur les remparts, en la portant dans ses bras. Tout à coup, heurtée dans un remous de foule, la jeune domestique trébucha et tomba dans les douves du fossé qui entourait alors le château. Elle eut la présence d'esprit de protéger l'enfant, qui eut toutefois l'épaule fracturée et fut blessée à l'œil, ce qui lui laissa, toute sa vie, une légère déviation dans le regard.

Peu de temps après, sans s'en rendre compte sur le moment, la petite fille allait connaître un bien plus grand malheur. Son père, Maître Malo Fristel., devenu notaire, était très estimé dans sa profession. On ne sait quelle fut son attitude au cours des années terribles de la Révolution, et mieux valait, certes, ne pas se faire remarquer. Pourtant ses convictions religieuses étaient nettes: il avait fait baptiser ses enfants, dès leur naissance, par des prêtres réfractaires. Il s'était donc réjoui de voir le Premier Consul résolu à assurer la paix religieuse. Après des négociations menées tambour battant avec les représentants du Pape Pie VII, le Concordat avait enfin été signé le 16 juillet 1801, à la grande joie de tous les catholiques, bleus ou blancs, c'est-à-dire de l'immense majorité des Français.

Et voici que l'on célébrait la réouverture de la cathédrale, fermée depuis dix ans. Une longue procession se déroula dans la ville, si nombreuse qu'au retour du cortège, une partie seulement put pénétrer dans l'église. Maître Fristel était resté sur le parvis, la tête découverte, malgré un soleil ardent. Il s'effondra, victime d'une insolation. On ne put le sauver de la congestion, et il mourut, le 27 novembre 1801 à 46 ans, laissant quatre enfants de quinze à trois ans. Cette mort

27

allait retentir fortement, dans la suite, sur les orientations de vie de la petite Amélie. Car cette famille heureuse était désormais une famille blessée.

## LES ANNÉES RENNAISES

Devenue veuve, Madame Fristel était obligée désormais de diminuer un peu son train de maison, et de prendre en main l'éducation des quatre enfants. Il n'y avait pas de lycée à Saint-Malo, et elle ne pouvait faire, comme d'autres familles, les frais d'un préceptorat à domicile. Elle estima donc nécessaire d'aller habiter à Rennes où les deux garçons, Malo et Emile, pourraient être externes au Lycée Impérial. Elle s'installa avec toute

sa famille place du Palais, et jugea bon de confier à sa fille aînée, Reine, le soin d'instruire sa petite sœur. L'adolescente, toute imbue de son rôle, semble avoir joué un peu trop à la maîtresse d'école, punissant souvent sa sœur pour des fautes légères, voire imaginaires. Mais la petite Amélie acceptait tout de bon cœur. Cette jeune chrétienne avait appris de bonne heure à offrir à Dieu les menues difficultés de sa vie d'enfant.

Racontant, beaucoup plus tard, ses souvenirs d'enfance, elle évoquait avec un sourire ses premiers pas vers la sainteté. Elle avait commencé à se confesser, bien avant sa première communion. Son confesseur, un bon père jésuite, qui avait admiré la générosité et l'innocence de cette enfant, lui demanda un jour pour l'éprouver de s'engager à ne commettre, durant une semaine, aucune faute volontaire, et lui promit, si elle y arrivait, une belle image. Lorsqu'elle revint, heureuse d'avoir réussi l'épreuve, il la renvoya en lui disant de mieux s'examiner... Était-ce vraiment la meilleure façon

28

de former une conscience ? La pauvre Amélie pleura, refit son examen le mieux qu'elle put, puis revint toute confuse avouer qu'elle ne se souvenait d'aucune faute.. . et recevoir enfin la belle image. Est-ce le même confesseur qui lui donna à lire la « Vie des Pères du désert » ? Ce « livre des records » de la sainteté ascétique avait de quoi exciter l'imagination de la petite fille, qui décida, avec deux compagnes, de partir sans plus tarder au désert.

Le désert, cela doit pouvoir se trouver aux portes de Rennes... Aussi, en emportant tout de même un pain, après avoir payé de leurs derniers sous le passeur qui leur fait franchir la Vilaine, nos trois anachorètes s'enfoncent dans la forêt. Mais bien vite une des vocations se décourage, et la plus jeune rentre chez elle. L'alerte est donnée et les parents, malades d'inquiétude, se mettent en recherche. « On les trouva, harassées de fatigue, grignotant leur pain sec à l'orée d'une prairie, n'ayant pu, malgré leur bonne volonté, atteindre pour cette fois le désert ». Amélie a dû raconter plus tard en famille cette aventure mémorable, ainsi que d'autres souvenirs d'enfance, et sa nièce Léocadie a pris soin de nous les transmettre.

La famille Fristel avait conservé sa demeure de Saint-Malo où l'on revenait fréquemment. C'est là qu'en 1809 eurent lieu deux fêtes familiales: le mariage de la fille aînée, Reine, avec Monsieur Joseph Lemarchand, et, le 6 avril, à la cathédrale, la première communion de la



petite Amélie, qui n'avait pas encore onze ans. C'était le jeudi de Pâques, et nous savons, par les registres paroissiaux (6), que les enfants étaient 114 (dont, précise le registre, 34 seulement étaient habillés par leur famille, l'habillement des autres étant à la charge du curé de Saint-Malo). Évidemment notre Amélie

29

était de celles pour lesquelles leur maman avait longuement élaboré une de ces toilettes qui les faisaient ressembler à de petites mariées ! Amélie, elle, était toute au bonheur de recevoir Jésus pour la première fois. On était au printemps de 1809, l'année de Wagram, l'apogée de l'Empire de Napoléon. Mais l'épopée napoléonienne ne retentissait guère dans les calmes rues de Saint-Malo ou de Rennes.

Où allait-elle à l'école ? Dans une institution religieuse de Rennes, dont le nom ne nous a pas été conservé. Mais désormais, aux jeux d'enfants s'ajoutait une active pratique de la charité. Avec quelques compagnes, Amélie s'était mise à visiter les familles pauvres, à leur porter quelques secours, à faire le ménage de vieilles femmes infirmes. Un jour, paraît-il, trouvant une pauvre vieille sans feu, elles vont aussitôt lui acheter quelques fagots. Mais comme il ne reste pas un sou pour payer le commissionnaire, Amélie, sans hésiter, prend elle-même les fagots sur son dos pour les monter jusqu'au galetas de la malade. Ce travail de portefaix ne devait pas être d'usage courant chez les « jeunes personnes » de la bourgeoisie rennaise !

Mais voici qu'Amélie va atteindre quinze ans, et sa mère tient à la produire dans les fêtes d'enfants, puis dans les bals de jeunesse. La jeune fille a appris à danser, y réussit fort bien et sa gentillesse lui vaut des succès qui chatouillent un peu son amour-propre. Mais son désir de tout donner à Dieu est plus fort. Amélie s'aperçoit qu'elle commence à être plus préoccupée de distractions et de toilettes que de vie intérieure-, aussitôt, nettement, au grand regret de sa mère, elle décide de renoncer aux réunions mondaines.

30

C'est sans doute peu après qu'elle eut l'occasion d'aider sa meilleure amie, Joséphine Clément, à réaliser sa vocation. En plein âge de confidences et d'enthousiasmes, les deux jeunes filles avaient entre elles des échanges incessants. On assistait ensemble à la messe matinale, on se retrouvait l'après-midi afin de travailler ensemble pour les pauvres, on

échangeait des lettres quotidiennes... Les deux amies avaient souvent parlé ensemble d'avenir. Elles avaient lu avec passion un livre spirituel du temps, « Virginie ou la vierge chrétienne ». L'héroïne de l'histoire avait une sœur, Rosalie qui devenait religieuse, tandis que, retenue auprès de ses vieux parents, Virginie renonçait au cloître mais n'en atteignait pas moins une sainteté héroïque. Et Amélie disait à son amie: « Je veux être Virginie », tandis que Joséphine lui répondait: « Et moi je serai Rosalie ». Entre quinze et vingt ans, les livres qui marquent une vie ne sont-ils pas souvent, quelle que soit leur valeur littéraire, ceux qui permettent aux adolescents de se découvrir et de se dire?

Joséphine, un peu plus âgée qu'Amélie, aspirait à entrer chez les Augustines, au Monastère Saint-Yves, mais ses parents, pourtant très chrétiens, refusaient de voir leur fille unique les quitter, à 18 ans. Tout en peine, les deux amies firent une bonne neuvaine; Amélie décida d'aller trouver elle-même Madame Clément, et sut se montrer si persuasive qu'elle obtint l'autorisation demandée. Et pourtant il s'agissait pour elle de se séparer de sa meilleure amie. Ne trouve-t-on pas dans ce petit épisode toute la future fondatrice ? Devant un choix difficile, elle prie, prend ses responsabilités sans laisser place à ses sentiments personnels, elle agit... et elle réussit.

31

Ce fut sans doute peu après qu'elle s'engagea, elle aussi, avec la permission de son confesseur et pour un an renouvelable, dans le vœu de virginité. Bien qu'elle n'eût pas encore dix-huit ans, s'était présenté pour elle ce qu'on appelle un beau parti, un mariage souhaité par les deux familles, qui insistèrent longtemps, malgré le refus d'Amélie. D'autres perspectives de mariage s'ouvraient, tout aussi flatteuses. C'est alors que, pour faire céder les insistances de sa mère, elle finit par lui dire son intention de renoncer au mariage:

« Chère maman, pour suivre votre désir, il faudrait vous abandonner, tandis qu'en prenant Jésus pour époux, je ne vous quitterai jamais; ainsi, de grâce, n'en parlons plus... »

Pour cette jeune fille de dix-huit ans le choix est donc clair et conscient. L'amour de Jésus l'invite à répondre par un amour total sous le signe de la virginité, et la forme de cette réponse, elle la voit dans une vocation de dévouement familial, où elle sera le soutien de sa mère, de ses frères et sœurs, de ses neveux et de beaucoup d'autres.

## LE NOVICIAT DE LA FAMILLE

« Dieu qui l'avait prédestinée à fonder et à diriger un établissement hospitalier, voulut la soumettre en quelque sorte au noviciat au sein de sa propre famille », écrira plus tard son premier biographe (7).

### UNE FILLE ET SA MÈRE

A l'été 1816, Madame Fristel quitte définitivement Rennes. Elle n'y était venue que pour l'éducation de ses enfants. Or Reine est mariée depuis 1807, Malo achève son droit, Emile est élève à l'Ecole Polytechnique... Madame Fristel va donc se réinstaller à Saint-Malo avec sa dernière fille.

C'est alors que Malo, l'aîné des fils, vingt-cinq ans, employé dans l'administration fiscale, tombe sérieusement malade. « Maladie de langueur » nous dit-on. Est-ce la tuberculose ? En tous cas, pour soigner son fils, Madame Fristel choisit de louer, à quelques kilomètres de la ville, à Beaulieu en Paramé, une maison où le malade pourra trouver le calme et le bon air. Cette « villa Dominique », aujourd'hui disparue, était une belle maison de pierre à deux étages avec de grandes cheminées de pignon. Elle avait un jardin, entouré, selon la coutume de la région, d'un mur de granit.

### 33

Mais elle était vraiment isolée, à plus d'un kilomètre de l'église paroissiale de Paramé, que l'on rejoignait par des chemins impraticables en temps de pluie.

Amélie devient garde-malade au chevet de son frère, se lève chaque nuit pour lui donner ses remèdes, passe même des nuits entières auprès de lui... Et tant pis pour les pratiques habituelles de piété, pour la messe quotidienne ! A la paroisse de Paramé on est en plein jubilé, ce temps de prières collectives assorti de nombreuses faveurs spirituelles, et qui attire la foule des fêtes. Amélie, elle, reste auprès de son cher malade.

Mais cette maladie n'était que le début d'un drame imprévisible pour la famille Fristel. En effet, au mois de décembre arrive à Beaulieu, en permission, le plus jeune des frères, Emile, qui vient de sortir de l'Ecole

Polytechnique avec le grade de lieutenant d'artillerie. E vient montrer ses galons neufs et rendre visite à son frère malade. Quelle joie pour Amélie de voir arriver le jeune lieutenant, son aîné de quatre ans !

Et voici qu'Emile, à son tour, tombe malade, ce qui n'inquiète guère le médecin, très soucieux en revanche de Malo qu'il trouve au plus mal. Un matin, tandis qu'elle se rend à la messe de six heures à Paramé afin de communier pour ses malades, Amélie entend une voix intérieure: « Ton frère Emile mourra lundi prochain ! » « Emile ? Ce n'est pas possible ! » se dit Amélie stupéfaite. Tout inquiète, elle prévient tout de même sa mère, qui n'en croit pas ses oreilles, et un prêtre qui accepte de rendre visite au jeune officier. La nièce d'Amélie, qui devint sœur Marie-Thérèse, ajoute: « Emile ne fit pas de difficulté pour recevoir les

34

derniers sacrements, quoiqu'il fut un peu en retard sur le sujet; il s'y prépara de son mieux. Peu après, le délire s'emparait de lui, et il mourut, comme sa sœur en avait eu la révélation, le lundi 5 janvier 1818 » (8).

Malo, lui, se retrouva finalement hors de danger, mais, la pauvre Amélie, rentrée à Saint-Malo, brisée de chagrin et de fatigue, s'effondra à son tour, dans une longue maladie dont elle n'arrivait pas à se remettre. Ce fut seulement après un vœu à Notre-Dame de Saint-Jouan des Guérets, qu'arriva enfin la guérison... Amélie sortait d'un long « hiver ».

Ce fut durant cette année 1818, nous dit aussi Sœur Marie-Thérèse, que la jeune fille, chez qui l'attrait de la vie religieuse demeurait très vif, obtint le consentement de sa mère pour une ultime tentative.

A Saint-Servan, les Religieuses de l'Adoration de Picpus avaient une maison, Sainte-Anne, qui accueillait des dames pensionnaires. Madame Fristel aurait accepté de s'y fixer, à condition qu'on pût lui garantir la présence de sa fille auprès d'elle. Avec joie, Amélie commença donc un postulat, mais qui ne dura que huit jours, la Mère Supérieure ayant finalement conclu qu'elle ne pouvait s'engager à maintenir toujours la future religieuse dans la maison où vivrait sa mère.

Le destin d'Amélie semble donc bien tracé: son couvent sera la maison familiale.

35

## UNE TANTE ET SES NEVEUX

Puisque Amélie vivait à la maison auprès de sa mère, puisqu'elle n'avait « rien à faire », sa sœur aînée, Reine Lemarchand, qui venait souvent passer une partie de l'année à la campagne à Paramé avec ses quatre enfants, trouva tout naturel de lui confier le soin de leur instruction religieuse et profane. A Beaulieu, en effet, on était assez éloigné de l'école et du catéchisme. C'est ainsi que la jeune tante prit soin de son neveu Désiré, puis de Reine-Jeanne, née en 1811, de Malo, et de Joseph né en 1815. D'ailleurs, avant même d'avoir ses neveux et nièces pour élèves, nous dit Sœur Marie-Thérèse, elle avait réuni les enfants du village de Beaulieu pour les préparer à la communion, car la distance du bourg de Paramé et l'état des chemins durant l'hiver empêchaient la plupart de ces enfants de fréquenter l'école. Mais bien loin d'y perdre, c'étaient ceux-là qui étaient toujours les premiers du catéchisme car non seulement ils en connaissaient la lettre, mais ils en comprenaient le sens...

L'institutrice improvisée se donnait d'ailleurs beaucoup de mal pour bien préparer ses leçons: on a conservé le cahier cartonné où, en 1823, elle avait résumé en 72 pages des éléments de grammaire, complétés en 1828 d'éléments de géographie (9).

Aux enfants de sa sœur aînée allaient succéder les filles de son frère Malo. Ce dernier, auquel elle s'était tant dévouée durant le terrible hiver de 1817-1818, eut de nouveau recours à elle en 1824. Il était marié depuis juillet 1821 à une très jeune femme, Rose Aubry. Celle-ci, mère en 1822 d'une petite Amélie, venait d'avoir une seconde fille, Léocadie, née le 28 mars 1824. La jeune maman se trouva tota

36

lement désespérée devant la maladie qui s'abattit brusquement sur le bébé, d'autant que le jeune ménage habitait à l'île d'Yeu, au large de la Vendée, où Malo Fristel était receveur du fisc. Amélie se retrouva donc responsable de toute une maisonnée: sa jeune belle-sœur, la petite Amélie, et ce bébé qu'il s'agissait d'arracher à la mort. Quarante jours de veille auprès du petit berceau; la fillette est à l'agonie et le médecin juge qu'elle ne devrait pas passer la journée. Amélie se rejette dans la prière, s'en remet au Cœur de Jésus. Un visiteur a suggéré un remède, mais d'une violence disproportionnée pour un si petit bébé. Sa tante le lui administre tout de même, et la fillette survit. Peu après, elle est hors de danger, mais Amélie la garde encore plusieurs mois avant de la ramener en

parfaite santé chez ses parents, escortée de la nourrice. Ce voyage à l'île d'Yeu, s'il a vraiment eu lieu, dut être le seul voyage d'Amélie hors des limites de l'Ille-et-Vilaine.

Il s'établit désormais entre la petite Léocadie et sa tante un lien d'affinité profond, si bien qu'à chaque maladie de l'enfant on s'empressait de la reconduire auprès de sa tante Amélie, comme si elle seule pouvait la guérir. Au total, elle passa son enfance bien plus auprès de sa tante que de sa mère.

Lorsqu'éclata la révolution de 1830, Malo, qui était devenu receveur des droits réunis à Châtaudren, prit sa retraite, et vint lui aussi demeurer à Paramé. Tout naturellement, ses enfants, Amélie qui avait huit ans, et Léocadie, qui en avait six, furent confiées à la bonne tante qui avait si bien réussi avec ses quatre autres neveux.

37

La plus jeune des nièces, Léocadie, a su brosser un portrait très vivant d'Amélie Fristel catéchiste et de ses méthodes (10):

« ... Ces messieurs prêtres connaissaient si bien son aptitude et son dévouement pour l'instruction de ses neveux qu'ils refusaient de les examiner quand arrivait l'époque de la communion, disant qu'elle leur en apprenait bien plus qu'il n'était nécessaire... Elle y passait souvent trois et quatre heures par jour, avec une patience admirable. Elle voulait que ses élèves apprissent l'histoire sainte aussi bien que le catéchisme, et elle le faisait de telle manière que l'enfant disait à la fin de la leçon: « Dîtes encore, ma tante, cela m'intéresse ». Elle les accompagnait pendant la retraite, et les retenait chez elle entre les offices, leur redisant une partie des instructions... On était surpris du recueillement de ces enfants à l'église,... surtout pour une de ses nièces qui partout ailleurs était si turbulente qu'elle ne pouvait rester cinq minutes à la même place... Elle les conduisait au confessionnal,... les aidait à faire leur examen de conscience pour leur revue, depuis l'âge de six ans; aussi le confesseur, sans avoir besoin de les questionner, entendant leur confession générale, était dans l'étonnement... Deux de ces enfants qui ont survécu à leur pieuse tante se rappellent avec attendrissement ces journées de préparation à leur première communion... »

## LA VIE DE FAMILLE A PARAMÉ

Selon les saisons, la villa Dominique abritait tantôt Madame Fristel et

sa fille, avec l'unique domestique qu'elles avaient conservée, tantôt la famille tout entière, ce qui ne

38

manquait pas d'apporter un gros surcroît de travail à Amélie. Après la mort de son mari, M. Joseph Lemarchand, en septembre 1833, Reine, la sœur aînée, fit de longs séjours chez sa mère, et elle trouvait tout naturel de mettre Amélie à son service. Levée à cinq heures, Amélie se hâtait vers la messe au bourg, à six heures, commençant ainsi une journée bien occupée. Après avoir vaqué aux soins de sa mère et du ménage, elle trouvait encore du temps pour les malades à visiter, les enfants à catéchiser... Et tout cela, en menant une vie d'austérité personnelle que son confesseur s'efforçait de tempérer un peu.

Madame Fristel aimait recevoir. Souvent on se réunissait chez elle le soir, surtout le dimanche, et, dit Sœur Marie-Thérèse, le salon ne désemplissait pas: on jouait aux cartes, au boston, au loto, aux dames. Chacun repartait content, et Amélie sacrifiait avec le sourire son goût de la solitude pour faire plaisir à sa mère qu'elle ne contrariait jamais. Les « bouts-rimés » étaient alors à la mode, et comme les autres, Amélie en composait parfois: trois « pièces de vers », que l'on a conservées par hasard sont là pour témoigner, sinon de ses talents poétiques, au moins de la gaieté de son caractère.

Les relations de famille permettaient même à Amélie un apostolat discret. Dans la bonne société, l'élément masculin, surtout la jeunesse, aimait afficher une incrédulité voltairienne. Tel était le cas d'un jeune parent d'Amélie, très brillant élève du Collège de Saint-Malo, qui avait perdu la foi. Il aimait bien rendre visite à sa cousine et la taquinait en riant, affirmant qu'elle ne cessait de le « prêcher ». Fut-ce la prédication, fut-ce plus encore l'exemple de son aimable cousine ? Le jeune homme se convertit, et, devenu magistrat à Angers, laissa le souvenir d'un chrétien exemplaire.

39

C'est alors qu'Amélie eut l'occasion de rencontrer un homme qui allait être désormais pour elle un conseiller et un ami, Victor Ponphily. Victor-Antoine-Marie Bossinot Ponphily, né à Saint-Malo en 1807, avait neuf ans de moins qu'Amélie. Avocat au barreau de Saint-Malo dès 1829, il devint en 1843 juge au tribunal civil dont il devait devenir président en 1871. Fils unique, il resta célibataire et refusa tout avancement qui l'aurait éloigné de Saint-Malo, afin de demeurer auprès de sa mère veuve. Sa famille, comme beaucoup de familles de la bourgeoisie malouine,

possédait une résidence d'été, l'Ormerie, tout près de l'église de Paramé. Comme le père d'Amélie avait été, lui aussi, homme de loi, des relations amicales se nouèrent entre les deux familles, et le jeune magistrat amenait souvent sa mère chez son amie, Madame Fristel. Il admira bien vite la foi, l'ardeur apostolique et la charité efficace d'Amélie, et dès lors, s'efforça de l'aider dans ses entreprises comme nous le verrons dans la suite de ce récit. C'est lui qui devait rédiger, en 1869, la première notice biographique sur Mère Marie-Amélie.

Dans ce cercle des relations de voisinage, Amélie se montrait telle qu'elle était, aimable avec tous et complaisante en tout. Cependant il y avait un point où elle montrait une fermeté inébranlable. La bonne Madame Fristel, après ses tentatives infructueuses à Rennes pour marier sa fille, semblait y avoir renoncé devant le net refus d'Amélie, et s'être fort bien accommodée d'avoir sa fille toujours à ses côtés. Mais de nouveau, à Paramé, elle se mit en tête d'assurer le bonheur et l'avenir de sa fille en la mariant. Il faut dire que le prétendant, fort épris, était un homme accompli, un bon chrétien et le fils d'une de ses grandes amies, Madame Prévert. Amélie avait redit sa décision absolue de ne pas se marier, mais sa mère revint longtemps à la charge, et

40

presque chaque soir, la jeune fille devait ouvrir la porte à ce monsieur qui venait chercher sa mère, fidèle à faire presque tous les soirs sa partie avec Madame Fristel. Léocadie, qui a observé tous ces manèges avec l'œil malin d'une petite fille, a trouvé manifestement que sa grand-mère ne rendait pas la vie facile tous les jours à sa chère tante Amélie. Celle-ci, écrit-elle « faisait tout de la meilleure grâce sans jamais faire voir par l'air de son visage la contrariété qu'elle éprouvait ».

Il faudrait révéler mille traits de charité cachée qui se rapportent à cette époque: entre autres, cet enfant de quatre ans, transi de froid et tout en pleurs qu'Amélie trouve un soir en rentrant de l'église. Impossible de le comprendre, et pour cause: c'est un petit Anglais que ses parents ont abandonné avant de repartir le jour même vers l'Angleterre. Amélie a le cœur brisé. Mais peut-elle le ramener chez elle sans l'assentiment de sa mère ? Elle court à la maison. Sa mère, aussi émue qu'elle, lui fait presque un reproche de ne pas l'avoir amené aussitôt. En hâte, elle va retrouver l'enfant, le lave, le soigne, et le gardera plusieurs mois avant de le confier à l'orphelinat où elle ira souvent lui rendre visite.



La visite des malades n'était pas toujours sans surprises. Une pauvre femme, rongée d'un cancer, voulait absolument avoir auprès d'elle, à l'heure de la mort, la « bonne Demoiselle ». Elle avait fait promettre à sa propre mère d'aller la chercher dès qu'arriverait l'agonie. Une fois, deux fois, la malade pense trépasser, et Amélie accourt aussitôt. Une troisième fois, la malade dit à sa mère: « Ah, pour le coup, c'est fini ! Allez vite chercher la bonne Demoiselle ». La mère court chercher Amélie, la ramène, mais voyant que

41

sa fille n'était pas au plus mal, ne peut se retenir de lui dire: « Oh ! que c'est ennuyeux, tu nous attrapes toujours, je vois bien que ce n'est pas encore pour cette fois ! » Mère Amélie, plus tard, goûtait beaucoup l'humour involontaire de la situation.

42

## **LE TIERS ORDRE DU SACRÉ-COEUR**

### *LES RELIGIEUSES DE LA MAISON*

Pour soutenir et guider sa vie spirituelle, Amélie Fristel, en bonne paroissienne, s'était jusque-là beaucoup appuyée sur les conseils de ses confesseurs. Lorsqu'elle avait quitté Rennes, en 1816, son directeur spirituel, sur sa demande, lui avait conseillé de prendre pour guide l'abbé Victor Chapron, vicaire à Saint-Malo, qui était en effet un conseiller spirituel très attentif et expérimenté. Après sa mort en 1829, elle s'adressa à l'abbé Rosty, jeune prêtre qui était vicaire à Paramé depuis son ordination en 1829, et auquel elle se confessa très régulièrement.

Une autre décision qu'elle avait prise aussi à son retour à Saint-Malo fut de s'inscrire , en 1818, à la Congrégation de la Sainte Vierge, groupe de piété « établi depuis plusieurs années pour les jeunes personnes de la ville ». Il semble que ces « jeunes personnes » devaient être toutes des demoiselles « de bonne famille » comme on disait alors, et Amélie se retrouvait ainsi avec des jeunes filles de son âge et de son milieu.

Mais en 1823, elle allait prendre un engagement beaucoup

43

plus important, plus exigeant, et qui allait marquer définitivement sa vie: elle devint Tertiaire du Sacré-Cœur.

La jeune fille ne pouvait ignorer l'existence de cette association, extrêmement nombreuse dans toute la Bretagne, qu'on appelait la « Société du Cœur de la Mère Admirable », ou, plus simplement, le « Tiers Ordre du Sacré-Cœur ».

Son origine remontait au XVII<sup>e</sup> siècle, et aux grandes missions prêchées, dans l'ouest de la France, par saint Jean Eudes.

Le Père Eudes, comme on disait alors, car il ne devait être placé sur les autels qu'en 1925, avait été, comme saint Vincent de Paul ou le Père Maunoir, un missionnaire, dont le souvenir restait vivant dans le diocèse de Rennes. Fondateur de séminaires en Normandie, il avait également établi le séminaire de Rennes, en 1670, lors d'une grande mission. La société de prêtres qu'il avait fondée en 1643, les Eudistes, avait été totalement

balayée par la Révolution, mais commençait à se reconstituer, précisément à Rennes. L'Ordre de femmes créé par lui, Notre-Dame de Charité, avait, dans cette ville, un grand monastère nommé Saint-Cyr, consacré aux femmes et jeunes filles en danger moral.

Le Père Eudes s'était soucié aussi des laïcs, et leur avait proposé, en 1648, une association qu'il avait baptisée « les *Enfants du très saint Cœur de la Mère Admirable* ».

A la différence des Tiers Ordres qui s'étaient formés autour des Ordres mendiants du Moyen Âge, cette association ne s'adressait pas à tous, puisqu'elle demandait l'enga

44

gement du célibat. Par son organisation et son règlement, elle annonçait plutôt les Instituts Séculiers de notre temps, sauf qu'elle ne comportait pas de vœux... Répondant aux aspirations de générosité chrétienne de beaucoup de femmes, cette Société s'était largement développée au XVIIIe siècle, particulièrement en Normandie et en Bretagne. Aussi lorsque la Révolution avait dispersé les prêtres fidèles et supprimé les ordres religieux, les « religieuses de la maison » avaient accompli des merveilles, pour l'assistance chrétienne des malades, l'instruction chrétienne des enfants, le soutien des prêtres clandestins, et l'animation des réseaux de l'« Église souterraine ».

Décrivant le réveil catholique en Bretagne après la Révolution, un historien récent esquisse leur portrait non sans quelque condescendance (11):

*« Un groupe dont l'importance commence à être connue en Bretagne, celui des Tertiaires, connues dans les campagnes sous le nom de « sœurs de plein vent » ou « bonnes sœurs trottines », expression religieuse d'un célibat féminin qui se multiplie. Elles sont nombreuses dans la partie ouest du diocèse (pas moins de vingt à Saint-Pern pour une paroisse de 900 habitants); d'un niveau d'instruction fatalement médiocre, pourchassées par l'administration universitaire, elles tiennent une sorte de réseau scolaire, contrôlent les enfants, en particulier les fillettes, en des apprentissages pratiques baignant dans une atmosphère de religiosité.. »*

Si l'Histoire semble les découvrir seulement aujourd'hui, c'est qu'elles étaient fort discrètes, vivant à la maison, dans leur famille et leur métier, sans aucun signe extérieur

45

distinctif, tout en étant très fidèles à leurs prières, leurs réunions, leurs retraites...

Au diocèse de Rennes, qui comptait plus de deux mille associées, on les appelait couramment les filles du « Tiers Ordre du Sacré-Cœur », bien que leur « Règlement », qui remontait à saint Jean Eudes, eût gardé, dans sa nouvelle édition (Dinan, 1825) le terme de « Société du Saint-Cœur de Marie ». Tel quel, le « Tiers Ordre » devait donner naissance, dans la première partie du XIXe siècle, à plusieurs congrégations religieuses.

Une telle association paraissait faite pour Amélie Fristel qui cherchait à vivre, dans le monde, une vie religieuse. Et pourtant elle n'y semblait guère attirée. Peut-être le groupe de Paramé était-il un peu assoupi ? Mais la vraie raison semble être que les pieuses Tertiaires étaient toutes d'un milieu social fort différent du sien. En effet c'étaient souvent des paysannes, des petites boutiquières, des servantes comme Jeanne Jugan, qui faisait partie, au même moment, du groupe voisin de Saint-Servan... Mademoiselle Fristel appartenait, elle, à la bourgeoisie des hommes de loi, des propriétaires, des notaires. Certes la mort prématurée du père avait amoindri la situation financière de la famille, mais Madame Fristel avait d'autant plus veillé à bien tenir son rang dans la société. Se retrouver associée avec des filles sans instruction, des domestiques, nous ne pouvons bien mesurer aujourd'hui quel détachement intérieur cette démarche a demandé à Amélie Fristel, ni imaginer les commentaires; sa sœur aînée ne la traitait-elle pas déjà parfois de « petite dévote » ?

46

M. Ponphily croit se souvenir que ce fut à l'occasion d'une nouvelle maladie que que la jeune fille promit à Dieu, s'Il daignait la guérir, d'entrer dans le Tiers Ordre du Sacré-Cœur. Et il ajoute: « A A peine eut-elle pris cet engagement qu'elle recouvra en peu)eu de temps la santé ». La maladie, la promesse... n'y a-t-i-t-il pas ici une confusion avec une situation analogue que nous avons avons relatée, en 1818, juste après la mort d'Emile ? Sœur br Marie-Thérèse dit seulement que ce fut après l'échec de sa tei tentative de vie religieuse à l'Adoration de Saint- Servan. Ce Ce qui est sûr, c'est qu'Amélie entra en octobre 1822 comme une postulante dans la Société. Le 20 octobre 1823, jour où la ~ la tradition eudiste fête le Cœur de Jésus, elle fut cooptée par les membres du groupe de Paramé, et prononça son « *Acte de protestation de fidélité aux*

*règlements* »: une , cérémonie toute simple, mais qui était pour elle un engagement définitif de célibat et de vie apostolique. Elle avait tout juste 25 ans, l'âge minimum requis pour pouvoir s'engager dans la Société.

### *PORTRAIT D'UNE VÉRITABLE FILLE DU TRÈS SAINT COEUR DE MARIE*

Étant donné le rôle joué par le Tiers Ordre dans la vie d'Amélie et aux origines de sa fondation, il n'est pas sans intérêt de mieux découvrir quelle était la vie proposée à ces « religieuses de de la maison » par leur règle de vie, ce règlement établi pour elles par le Père Eudes et qui n'avait subi que de légères -es retouches depuis le XVIIe siècle.

Nous pouvons le relire aujourd'hui et même dans l'exemplaire qui a appartenu à M. Louïs de la Morinière (12). Sur les pages de garde du livre, le P. Louïs avait noté les noms

47

et qualités d'un certain nombre d'associées de la ville de Rennes, où il résidait, et qu'il était donc amené à connaître personnellement: domestiques, cuisinières, femmes de chambre ou modestes institutrices...

Le chapitre III indique que chaque groupe aura une supérieure et une assistante, élues en présence du prêtre directeur, qui lui-même disposera de deux voix. Il décrit l'office de la supérieure, la façon de tenir les assemblées mensuelles: lecture du règlement, entretien par le directeur, délibération sur les choses qui intéressent la Société, accueil des postulantes... Chaque année, au cours d'une assemblée qui aura lieu durant l'octave de la fête du Cœur de Marie (8 février), les associées renouvelleront la donation qu'elles ont faite d'elles-mêmes.

Le chapitre IV précise les qualités requises chez les associées:

**« Toutes les personnes qu'on recevra doivent tendre à la plus grande perfection, et être dans la disposition de tout faire pour y parvenir... « Les postulantes commenceront à s'habiller comme celles de la société, un an avant que d'être reçues, afin que l'on puisse juger de leur fermeté au service de Dieu, contre tous les respects humains... »**

Il n'y avait certes pas de costume particulier, mais les Tertiaires étaient tenues de se vêtir très simplement, en préférant le noir, le gris, le brun aux couleurs plus voyantes. Une manière de faire savoir à tous qu'elles n'étaient plus « à marier »

Le chapitre VI décrit ce que doit être leur vie toute de charité:

**« Elles seront toutes d'un esprit honnête et civil, sans avoir rien de rude ni d'amer pour les personnes qui auront à traiter avec elles, recevant et renvoyant toujours gracieusement chacun. Elles en agiront ainsi particulièrement envers les personnes avec qui elles demeurent, comme père, mère, frères, sœurs et domestiques; faisant en sorte de contenter tout le monde... Elles ne laisseront passer aucune occasion d'exercer les œuvres de miséricorde, tant spirituelles que corporelles, autant que les circonstances le permettront; par exemple, de visiter les malades, d'ensevelir les morts, d'enseigner les ignorants, entr'autres leurs domestiques; mais le principal emploi auquel elles s'appliqueront, sera de réconcilier ceux ou celles qu'elles connaîtront être mal ensemble. »**

Le chapitre X développe les bienfaits de la retraite et du silence:

**« ... Pour le plus parfait elles se tiendront chez elles, et n'iront qu'à l'église, chez les malades ou les pauvres: elles seront en assurance dans ces trois lieux, et Dieu ne manquera pas de les y assister .. puisqu'elles y seront par l'ordre de sa sainte volonté.. »**

Terminons par le chapitre XVIII: « portrait d'une véritable fille du très saint Cœur de Marie ». Il est un peu long, mais il porte la marque à la fois exigeante et pratique de saint Jean Eudes, et nous trace clairement l'idéal de sainteté qu'embrassa Amélie Fristel en entrant dans le Tiers Ordre, idéal dont elle devait être l'illustration vivante:

49

**« Une véritable Fille de la Société du Cœur de Marie est une fille solidement vertueuse et fervente.... en un mot, c'est une fille qui se distingue surtout par un ardent amour envers Jésus-Christ et une tendresse singulière envers la très sainte Vierge, et par je ne sais quel air de vertu et quelle odeur de sainteté qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître et d'admirer.... »**

Suivent vingt-trois points qui passent des plus hautes considérations spirituelles aux plus infimes détails:

*« 1. Elle ne cherche, dans toutes ses actions, que la gloire de Dieu et le salut de son âme...*

*2. Elle se déclare ouvertement pour Dieu, parce qu'elle est bien persuadée que le servir et servir Jésus-Christ, c'est le plus grand bonheur, le plus grand honneur où puisse aspirer une âme chrétienne...*

*6. Elle s'affectionne à la pratique de la présence de Dieu par là, elle se préserve de la tiédeur, de la paresse spirituelle.*

*8. Elle se rappelle les promesses de son baptême, ses engagements particuliers; elle les renouvelle souvent...*

*14. Elle ne prie jamais à la hâte, mais doucement, attentivement, comme il convient par respect pour la Majesté de Dieu à qui elle parle.*

*17. Elle aime les pauvres, les simples, parce que Jésus-Christ et la Sainte Vierge les ont aimés, parce qu'elle aime l'humilité et la simplicité, qui lui assurent le Cœur de Dieu.*

*19. Elle ne prend jamais d'humeur contre personne... Elle craint de ressembler à ces prétendues dévotes, qui par leur air sombre, par leur caractère acariâtre et difficile, font tourner en ridicule la dévotion.*

50

*22. Elle se fait un devoir et un plaisir d'attirer au service de Dieu et de la sainte Vierge le plus d'âmes qu'elle peut, et surtout des enfants. Toutes les fois que l'occasion s'en présente, elle les instruit des vérités de la religion, elle leur apprend la manière de bien prier, de bien entendre la sainte Messe, de bien se disposer aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.*

*23. Enfin elle se rend familière cette maxime de sainte Thérèse: « Que votre désir soit de voir Dieu, votre crainte de le perdre; votre douleur, de ne pas encore le posséder, et votre joie, d'embrasser avec ferveur tous les moyens qui peuvent vous conduire à lui. Alors vous vivrez en grande paix, dans l'amour des Cœurs de Jésus et de Marie. »*

A lire ce « portrait », ne croit-on pas voir passer par les chemins de Paramé la bonne demoiselle Fristel, pieuse sans affectation, toute présente à Dieu qu'elle a « l'honneur de servir », totalement oublieuse d'elle-même et attentive à son prochain? Elle n'a rien du « caractère

acariâtre » des « prétendues dévotes ». Ses nouvelles sœurs ne s'y trompèrent pas, puisque, dès 1831, elles la choisirent pour supérieure du groupe de Paramé et ne voulurent plus dans la suite d'autre supérieure.

### *AMÉLIE FRISTEL ET LES TERTIAIRES DE PARAMÉ*

Le groupe confié à Amélie Fristel manquait sans doute un peu de dynamisme. En conseillant son élection, le Directeur, M. l'abbé Rosty, avait vu juste. Elle ne ménagea pas sa peine. Comme l'écrit sa nièce: « Cette petite Société se composait à Paramé d'une trentaine de membres qu'Amélie

51

dirigeait avec un dévouement admirable, se mettant à la disposition de ces bonnes filles qui souvent abusaient de sa patience et de son temps, car étant à la tête de toutes les bonnes œuvres qu'elle avait établies dans la paroisse, souvent il lui restait à peine le temps de prendre ses repas, durant lesquels on demandait souvent à lui parler... Elle recevait toujours gracieusement tous les importuns comme si elle n'avait eu rien à faire et les renvoyait toujours contents ... Elle réunissait les sœurs du Sacré-Cœur chaque premier dimanche du mois dans son salon, et quand le directeur de ce Tiers Ordre, Monsieur Rosty, était empêché de venir présider cette réunion, elle le suppléait elle-même... »

Elle prenait fidèlement le conseil de M. Rosty, qui était son directeur de conscience en même temps que le directeur ecclésiastique du groupe de Paramé. Mais à partir du moment où elle fut supérieure du groupe, elle ne manqua pas d'entretenir également des rapports suivis avec celui que l'évêque de Rennes, Monseigneur de Lesquen, avait nommé directeur diocésain du Tiers Ordre du Sacré-Cœur, Monsieur Louïs de la Morinière, Supérieur Général des Eudistes (13).

La figure de Monsieur Jérôme Louïs de la Morinière est étroitement liée à la résurrection des Eudistes au XIXe siècle. Les 106 prêtres qui appartenaient à cette société en 1790, et travaillaient dans les séminaires de l'ouest de la France, avaient été dispersés par la Révolution. Presque tous avaient refusé d'accepter la Constitution civile du Clergé. Trois d'entre eux, dont le P. François Hébert, coadjuteur du supérieur général, avaient été massacrés en septembre 1792; d'autres étaient morts en prison ou sur les pontons de Rochefort. Les autres avaient émigré ou étaient entrés en clandes



tinité. Dans le diocèse de Rennes, le Père Pierre Blanchard, directeur du Petit Séminaire de Rennes depuis 1783, avait dû fermer la maison en juin 1792, et émigrer peu après à Jersey. Rentré secrètement en 1797, il avait été chargé par Mgr de Girac de gouverner le diocèse comme « grand vicaire », c'est-à-dire vicaire général. Il avait même recréé, dès avant le Concordat, une sorte de grand séminaire dans l'ancien couvent des Cordeliers avec l'espoir de reformer à Rennes la congrégation. En 1811, il dut abandonner à l'évêque le couvent des Cordeliers. Il lança alors au Pont Saint-Martin une pension destinée à des élèves qui suivaient les cours au Lycée Impérial, devenu Lycée Royal, dont il était lui-même le proviseur. Cela lui permit d'apprécier un jeune professeur, Monsieur Louïs de la Morinière, à qui il confia le pensionnat du Pont Saint-Martin.

Né à Janzé en 1790, Monsieur Louïs était profondément chrétien. En 1820, répondant aux espoirs du P. Blanchard, il quitta l'enseignement pour se préparer au sacerdoce au Séminaire Saint- Sulpice de Paris. Prêtre à Noël 1824, il allait être la cheville ouvrière de la restauration des Eudistes.

En effet, après avoir essayé en vain, de 1810 à 1825, d'obtenir une autorisation légale, le P. Blanchard convoqua une Assemblée générale le 9 janvier 1826. Les quelques Eudistes présents étaient âgés, trop enracinés dans les missions diverses qu'ils avaient assumées depuis la Révolution pour reconstituer une communauté. Élu supérieur général, le P. Blanchard n'avait comme membre effectif de la Congrégation que le P. Louïs ! Quand, en 1830, le P. Blanchard mourut, le P. Louïs se trouva supérieur général de fait, sans élection, avec six confrères.

53

Notre propos n'est pas de décrire la foi et la ténacité avec lesquelles le Père Louïs a restauré la Congrégation des Eudistes, en préservant son identité et en préparant son essor, jusqu'à sa mort en 1849.

Ce qui nous intéresse ici, c'est de constater que ce prêtre, fidèle à l'intuition fondatrice de saint Jean Eudes, a accepté d'ajouter à ses charges la direction diocésaine des Tertiaires, et qu'il l'a exercée très effectivement, par la parole et par la plume. Il a pu être ainsi le conseiller très révérend de la supérieure des Tertiaires de Paramé.

Amélie, dès le début de son engagement de Tertiaire, avait suivi les retraites annuelles prévues par le Règlement. C'est ainsi qu'elle avait participé en octobre 1825, avec 225 autres tertiaires, à la première

retraite réalisée à la Maison du Rocher, à Saint-Servan. Au cours de la seconde retraite, au mois de mai 1826, elle s'adressa, dit M. Ponphily, à un prêtre qui, sans la connaître, lui affirma qu'elle serait un jour non seulement religieuse mais fondatrice d'une congrégation. Il semble bien que ce prêtre était le P. Louïs.

Dans la suite, elle ne le rencontra sans doute pas très souvent, mais elle entretenait avec lui une correspondance suivie pour lui demander conseils ou permissions, ou pour lui recommander une affaire délicate... Il ne nous reste que sept lettres du Père Louïs, écrites entre 1837 et 1847, mais elles suffisent pour mesurer le climat de confiance et de respect qui unit les deux correspondants. Nous aurons l'occasion de les citer ici ou là.

La première de ces lettres date du 12 janvier 1837. Le prédicateur est encore tout ému du souvenir de la retraite

54

qu'il vient de prêcher aux tertiaires à la fin de 1836 à Saint-Servan (14):

*« ... Je ne vous ai point oubliée en offrant à Dieu toute la Société le premier jour de l'an; j'ai eu trop de consolations à la retraite de Saint-Servan pour oublier aucune de celles qui y étaient, et je vous oublie encore moins qu'une autre... Soyons toujours fidèles à la réunion du premier dimanche de chaque mois; en attendant que nous nous retrouvions tous ensemble au Rocher, réunissons-nous en esprit dans les Saints Cœurs de Jésus et de Marie... »*

*J'espère trouver la prochaine retraite encore plus nombreuse que la dernière. Si on comprenait combien il est avantageux pour l'âme d'avoir ainsi quelques jours pour rentrer en soi-même, réparer le passé et prendre les moyens de mieux faire à l'avenir, personne n'y manquerait... et on ne dirait pas, comme il n'arrive que trop souvent: « c'est assez d'y aller tous les deux ans ».*

Mademoiselle Fristel allait être façonnée trente années par l'esprit et les œuvres apostoliques du Tiers Ordre avant de pouvoir réaliser son rêve de vie religieuse. Mais ces trente années de fidélité enracinèrent profondément le grand chêne de la future fondation.

55

## LE MINISTÈRE DE LA CHARITÉ

### *MORT DE MADAME FRISTEL (1838)*

Vingt ans avaient passé depuis que Madame Fristel s'était installée à Paramé avec sa fille. Elle vieillissait, mais n'arrivait pas à s'en apercevoir.

Dans un moment de vivacité, elle avait renvoyé son unique servante, et pris pour la remplacer une femme de ménage qui faisait seulement l'ouvrage du matin et les courses (et qu'elle payait plus cher qu'une servante !). Cela donnait à Amélie un surcroît de travail. « Sa mère, note Sœur Marie-Thérèse, consentit finalement à reprendre une domestique, et chargea sa fille de la choisir. Celle-ci en fit venir une, jeune, robuste, et munie d'un bon certificat. Mais lorsqu'on demanda à la bonne Amélie si elle avait pris des informations sur le caractère de cette jeune fille, étrangère à la région (elle était de Saint-Cast), elle répondit qu'elle ne s'en était pas inquiétée, car elle ne s'était jamais aperçue des mauvais caractères !

Cette réponse la dépeignait bien, car elle n'avait jamais eu de contestations avec personne, l'habitude qu'elle avait de céder toujours pour faire plaisir aux autres lui avait gagné tous les cœurs. » (15)

57

Elle gagna d'ailleurs celui de la jeune servante, Marie Lefrançois, qui ne voulut plus jamais la quitter, l'aida dans toutes ses bonnes œuvres, la suivit à l'Asile des Chênes et devint une des premières sœurs de la Congrégation.

Ce fut sans doute l'état de santé de Madame Fristel qui amena en 1836 la décision de quitter Beaulieu, où elle était locataire, pour acheter, au bourg de Parainé, une petite maison. Amélie s'était faite l'infirmière de sa mère, et c'était elle qui se levait la nuit pour son service. Elle ne voulait pas qu'on réveillât la servante. « Elle est plus jeune, elle a plus besoin de sommeil, et moi, j'ai l'habitude ». Sa santé à elle ne comptait guère.

Elle mourut à Paramé, et sa mort fut annoncée à Amélie la gravité de l'état de sa mère. Celle-ci ne s'en doutait guère, et faisait des projets d'avenir, malgré ses 71 ans. Il fallut toute la délicatesse d'Amélie pour lui faire dépasser dans la foi la peur qu'elle avait de la mort. Ainsi préparée, elle accueillit fort bien son confesseur et reçut les sacrements

des mourants. Elle témoigna alors le désir de réunir autour d'elle ses enfants et petits-enfants, leur fit part de ses dernières volontés, et du testament qu'elle avait rédigé dix-huit mois plus tôt.

Sa petite-fille, Léocadie, qui avait alors treize ans, se souvient des paroles qu'elle ajouta: « Ce que je vous recommande surtout, c'est de ne jamais faire de peine à votre sœur Amélie; c'est un ange de vertu qui, non seulement ne m'a jamais contristée, mais qui est toujours allée au devant de mes désirs. D'ailleurs, mes enfants, vous l'avez vue à l'œuvre; si elle s'est tant dévouée pour moi, elle n'a pas montré moins de dévouement pour vous et vos enfants. Afin

58

qu'elle puisse vivre convenablement avec une domestique, je lui laisse la moitié de mon bien ainsi que mon ménage, je crois qu'elle le mérite bien. » Tous s'empressèrent d'approuver les décisions de leur mère, et ne se retirèrent qu'après avoir reçu sa bénédiction. Le lendemain, 6 juillet 1837, Madame Reine Thomasse Fristel s'éteignait, veillée jusqu'au bout par sa fille qui ne l'avait quittée ni jour ni nuit. Deux jours après, on l'enterra à la paroisse de Paramé, et Amélie se retrouva seule dans la maison du bourg, située à l'endroit où se trouve actuellement l'« hôtel du Grand Jardin ».

Sa mère mourante lui avait pleinement marqué sa reconnaissance et son affection, après lui avoir rendu parfois la vie quelque peu difficile. De même, sa sœur aînée, après avoir tourmenté la petite Amélie par ses exigences dans son enfance, ou l'avoir mise, parfois sans limite, au service de sa progéniture, chantait ensuite ses louanges... Marques de reconnaissance bien tardives et pourtant amplement méritées !

### *LES OEUVRES DE LA PAROISSE*

Du vivant de sa mère, Amélie avait fait passer avant tout sa présence auprès d'elle et l'éducation de ses neveux et nièces. Elle avait pourtant toujours trouvé du temps pour se dévouer à la paroisse et s'occuper des pauvres. Inventive et active, elle était capable de porter beaucoup de soucis à la fois. En dehors de l'école des filles, tenue par les Sœurs de la Sagesse et de celle des Frères, on peut dire que durant trente ans, toutes les initiatives de la paroisse de Paramé

59

ont été suscitées ou développées par l'activité inlassable et l'impulsion dynamique de la bonne demoiselle Fristel.

A la paroisse, on avait sans cesse recours à elle, ce qui prouve qu'elle ne suscitait aucune jalousie et ne portait ombrage à personne; ce n'est pas si fréquent, même chez les bons paroissiens. Elle avait remarqué qu'au moment de la première communion, beaucoup d'enfants étaient privés de vêtements de fête; dans certaines familles, on refusait même la première communion pour ce motif. Avec son amie, mademoiselle Gilbert, elle commença donc à quêter auprès de ses relations de vieux vêtements, et un petit groupe de dames se réunit chez elle, chaque mercredi, pour les réparer et les adapter. On arriva même à réaliser des costumes complets et uniformes pour les garçons comme pour les filles, et ce fut dès lors une œuvre paroissiale de plus.

Toujours grâce à ses talents de couturière, Amélie réparait les ornements d'église, et se hasarda même à tailler un ornement complet dans la robe de mariée de sa mère, une étole dans le gilet brodé d'or de son père. Rien n'était trop beau à ses yeux pour la célébration du culte, et lorsqu'arrivait « le Sacre », c'est-à-dire la Fête-Dieu, elle organisait tout un atelier pour préparer la décoration des repositoires.

Orner les autels, réparer les ornements liturgiques, habiller les communicants, ce sont des tâches bien nécessaires pour célébrer dignement la splendeur de Dieu au milieu des hommes. Mais n'est-il pas plus important encore de réchauffer les cœurs tièdes? Comment apprendre aux chrétiens trop routiniers l'oraison du cœur ?

60

C'est sans doute sur une suggestion de l'abbé Rosty qu'Amélie lança à Paramé le « Rosaire vivant ».

### *LE ROSAIRE VIVANT*

Dans le grand mouvement de réveil spirituel qui traverse la France après la Révolution, se révèlent d'étonnantes parentés d'âmes. Un an après la naissance d'Amélie à Saint-Malo, naissait à Lyon, en 1799, Pauline-Marie Jaricot, appelée à vivre, elle aussi « la passion de la charité ». Elle est surtout connue pour avoir lancé, à vingt ans, un réseau de prière et de collecte pour les missions qui allait s'étendre au monde entier, l'« Oeuvre de la Propagation de la Foi ». On sait moins qu'à la suite du jubilé de 1825, soucieuse d'appuyer d'autres œuvres apostoliques sur un renouvellement de la prière, elle fonda le « Rosaire vivant ».

« Depuis longtemps, écrivait-elle en 1856, cette belle dévotion était laissée aux dévotes de profession, encore à condition qu'elles fussent

vieilles et n'eussent rien à faire... Le *Rosaire vivant* est pour les chrétiens à gros grain, afin de les amener à Marie par des liens de roses » (16).

Pauline Jaricot, selon le principe qui avait lancé la « Propagation de la Foi », organisait des groupes de quinze associés qui devaient réciter chaque jour une dizaine du chapelet en méditant chacun un mystère du Rosaire. De plus chaque associé s'efforçait de recruter cinq nouveaux membres qui, à leur tour, en recruteraient d'autres... « C'était quelque chose que d'obtenir que des gens qui ne savent pas ce que c'est que méditer voulussent consentir à se représenter, pendant l'espace de temps nécessaire à dire un Pater,

61

dix Ave et un Gloria, l'un des mystères de la vie du divin Rédempteur et de sa sainte Mère... Ce regard d'une minute faisait une demi-heure par mois de méditation sur ce divin Jésus qu'on ne peut regarder sans que la terre du cœur de l'homme s'échauffe et produise quelques fruits de salut » (17).

A Paramé, le « Rosaire vivant » fit boule de neige. En quelques années, il alla jusqu'à rassembler 45 « quinzaines » de paroissiens, sur une commune qui ne dépassait pas trois mille habitants. Chaque premier dimanche du mois, les zéloteurs - ou zélatrices - des « quinzaines » venaient chez Mademoiselle Fristel échanger les billets. Ils les redistribuaient ensuite, apportant à chacun des associés un petit texte de méditation sur un des mystères du Rosaire et réveillant ainsi les oublieux ou les distraits.

Des livres de piété ne seraient-ils pas bien utiles pour nourrir la prière ? Amélie lança une petite bibliothèque de prêt. La « bibliothèque du Rosaire » connut un grand succès, se développa et devait contribuer fortement à la formation spirituelle des chrétiens de Paramé.

Avant d'aborder ce qu'on appellerait aujourd'hui « l'action sociale et caritative » d'Amélie Fristel, il était important de souligner son souci d'enraciner cette action dans la prière incessante de toute la communauté chrétienne. Mademoiselle Fristel va établir le « Bureau de charité », puis l'« Asile des Chênes », mais pendant ce temps, chaque jour, plus de six cents associés du « Rosaire vivant » égrènent leur chapelet en contemplant « Jésus vivant dans le Cœur de Marie ». 62

### **LE BUREAU DE CHARITÉ**

L'inlassable activité d'Amélie s'était toujours déployée envers les pauvres, les exclus, les abandonnés. Mais, dans ce domaine, la mort de Madame Fristel allait lui permettre d'élargir beaucoup son champ d'action.

Un regard sur la situation sociale à Paramé vers 1840 permettra de mieux comprendre où étaient les urgences.

Paramé - dont le nom signifie, paraît-il « le plateau qui domine la mer » - était une commune rurale d'environ 3 000 habitants, composée du bourg et d'une trentaine de villages ou hameaux, dans un rayon de quatre kilomètres tout autour. Beaulieu, qui réunissait cent vingt habitants à plus d'un kilomètre du centre et où les Fristel avaient résidé près de vingt ans, était l'un de ces villages.

La commune comptait des propriétaires cultivateurs, mais abritait surtout des familles d'ouvriers agricoles et des marins, qui naviguaient au commerce ou dans la marine de guerre. A cette population fixe s'ajoutait tout un groupe de familles de la bourgeoisie de Saint-Malo qui avaient fait construire, dans cette campagne avenante, proche de la ville et des plages, des maisons d'été où elles s'installaient pour la belle saison et parfois pour la moitié de l'année; on comptait environ cent soixante résidences secondaires de ce genre, ce qui explique les voisinages et les réceptions auxquelles se complaisait Madame Fristel. Sa fille, elle, saura faire appel à la générosité de ces familles et y recruter ses « dames de charité » pour le service des pauvres.

63

Car Paramé cachait bien des misères (18): vieillards, ouvriers en chômage, infirmes, en un temps où n'existait aucune protection sociale. La municipalité avait bien organisé en 1803 un « Bureau de Bienfaisance »; mais cet organisme ne disposait que d'une rente annuelle de 250 F, tout à fait insuffisante pour les trente-cinq familles (125 personnes au total), qu'il fallait impérativement aider.

Et lorsqu'arrivaient de mauvaises années pour l'agriculture, l'industrie ou pour le commerce maritime, c'était presque toute la population ouvrière de la commune qui plongeait dans la misère. Ainsi en 1818, devant la foule des indigents, la municipalité dut délivrer des « permis de mendier ». En 1847, la région connut une période de disette qui fit monter le prix du pain à 40 et même 50 centimes le kilo, alors qu'une ouvrière gagnait à peine un franc par jour.

La misère, la sous-alimentation et le manque d'hygiène expliquent les ravages de maladies qui prenaient parfois une forme épidémique. Le terrible choléra qui toucha en 1832 la France entière, causa à Paramé neuf décès en moins d'un mois, du 16 novembre au 11 décembre, et il

revint, aussi grave, en 1849 et 1850. Quant à la fièvre typhoïde, elle n'a pas cessé, ici ou là, durant ces années.

L'enseignement des enfants avait été saccagé par la Révolution. Au XVIIIe siècle, il y avait à Paramé plusieurs écoles de garçons et au moins une école de filles (19). En 1786, une maison avait été donnée pour établir des religieuses dans le bourg afin de faire l'école aux filles et de soigner les malades. Mais la Révolution avait tout arrêté, et c'est en 1804 seulement que trois Sœurs de la Sagesse s'établirent à Paramé pour donner des soins aux malades et ouvrir une école pour

64

les petites filles. Quant à eux, les Frères de l'Instruction chrétienne ne s'implantèrent à Paramé pour l'enseignement aux garçons qu'à partir de 1836. On comprend qu'à Beaulieu, de 1822 à 1836, Amélie Fristel ait dû s'improviser institutrice bénévole.

La venue des Sœurs de la Sagesse, la fondation du « Bureau de Bienfaisance » étaient le résultat du travail du P. Pierre Picot de Clorivière, grand initiateur spirituel qui avait été recteur de la paroisse juste avant la Révolution. Son vicaire, l'abbé Gilles-Jean Georges, resta à la tête de la paroisse jusqu'en 1848. Très âgé lorsqu'Amélie vint habiter Paramé, il fut suppléé par l'abbé Rosty en qui Amélie trouva un guide et un appui, et par l'abbé Paris, arrivé en 1835, qui devait être, de 1852 jusqu'à sa mort en 1879, l'aumônier de Notre-Dame des Chênes.

Devant les misères multiples que nous avons rappelées, il n'y avait en dehors du modeste « Bureau de Bienfaisance », aucune des aides organisées que nous connaissons aujourd'hui. Seule la charité individuelle repérait et secourait les nécessiteux. Après quinze années d'expérience qui lui avaient fait parcourir en toutes saisons les mauvais chemins de la campagne de Paramé, Amélie Fristel chercha à réaliser une aide plus efficace.

Elle avait bien compris que la pire misère vient du chômage, du manque de travail. L'homme ou la femme, privés de travail, sont non seulement privés de ressources, mais ils se sentent inutiles et perdent leur dignité. Amélie veut lancer une association qui distribuera non pas des aumônes, mais du travail. Peut-être l'idée a-t-elle été suggérée par

65

l'abbé Rosty. En tout cas, Amélie consulte à ce sujet le P. Louïs qui lui



répond, le 12 janvier 1837 (20):

*« Non seulement je ne blâme point votre désir d'établir un bureau de charité, mais je ne puis trop vous engager à le mettre à exécution. Donner du travail aux pauvres, c'est l'aumône la mieux entendue, puisque, comme nous le dit l'Esprit Saint, et comme nous le montre l'expérience, l'oisiveté est la mère de tous les vices.*

*« Ainsi occupez le plus de monde que vous pourrez, et tâchez de faire prendre aux enfants le goût et l'habitude du travail en leur faisant voir l'utilité qu'ils en retireront, le petit bénéfice qu'ils en feront, l'ennui qu'ils éviteront. De combien de vices honteux vous les préserverez par là ! Si monsieur le recteur ou un de ses vicaires voulait bien faire un prône là-dessus, cela engagerait les pauvres à travailler et à faire travailler leurs enfants, et les riches à contribuer autant qu'ils pourront à vous en fournir les moyens... »*

Après la mort de sa mère, alors que ses neveux et nièces n'avaient plus besoin d'elle, elle se trouvait plus libre pour prendre des initiatives.

Amélie se concerta donc avec deux amies, Mademoiselle Gilbert et Madame Etievre, acheta un peu de mercerie, du fil, des aiguilles, de l'étoffe, de la laine, de la filasse et proposa des travaux à faire à des pauvres qu'elle connaît. N'oublions pas qu'en 1835 on file encore au rouet la laine, le chanvre, le lin, et que tout le travail du vêtement se fait sans la moindre machine ! Tricots, toiles, filet et objets fabriqués sont revendus par les soins du Bureau. Quelques dons et une loterie assurent la mise de fonds nécessaire. Peu à peu les estivants de Paramé, le clergé, la municipalité s'y

66

intéressent et le « Bureau de charité pour le travail des pauvres » est reconnu.

Pour se développer, il lui faut un local et un comité de soutien. Le local, Amélie décide de l'installer chez elle, et fait construire, adossée à sa maison, une petite pièce qui sera lieu de rencontre et boutique d'exposition. Le comité de soutien, ce sera un petit groupe de « Dames de Charité » qui se réunit régulièrement chez elle. La réunion comporte une instruction de l'abbé Rosty et une quête. Pour encourager les bonnes volontés, le Père Louis se charge même de demander à Rome, auprès de la pénitencerie apostolique - et de faire approuver par Mgr de Lesquen,

l'évêque de Rennes - une « indulgence » pour celles qui participent à la réunion. Il est tout heureux d'en envoyer le bref à Amélie, avec une petite lettre, le 25 juillet 1838 (21):

*« Vous allez enfin recevoir cette pièce et ce sera pour toutes les personnes qui s'occupent avec vous du bureau de charité un puissant motif d'encouragement... »*

Naturellement toute nouveauté suscite des critiques. L'appentis construit pour le « bureau » n'embellissait pas la façade de la maison, et avait même obligé à cacher une fenêtre. Plus d'un ironisa sur la « boutique » de mademoiselle Fristel, plus d'un lui prédit la banqueroute. Mais en dix ans, avant qu'Amélie n'en passe la direction à une amie pour se consacrer à sa nouvelle œuvre des Chênes, le « bureau de charité » aura distribué des milliers de francs. L'œuvre comportait également un ouvroir où des jeunes couturières bénévoles venaient remettre à neuf des vêtements usagés, préparer pour les premiers communiant de beaux costumes, et distribuer aussi des layettes pour les nouveau-nés, des châles ou des gilets bien chauds pour les vieillards.

67

*« DISCRÈTEMENT ET EN ABONDANCE »*

Tout en organisant de son mieux le service de la charité, Amélie restait à l'affût de toute misère, sachant bien que les services sociaux les plus parfaits ne peuvent répondre à tous les besoins. Chez elle, la porte était toujours ouverte aux mendiants. Sa nièce se souvient qu'elle ne les renvoyait jamais sans leur avoir donné, avec le pain, du beurre ou des fruits, et surtout sans parler avec eux. « Ils lui racontaient leurs malheurs, parfois si navrants que la charitable interlocutrice mêlait ses larmes aux leurs... elle leur donnait des conseils, soit pour retourner dans leur pays, soit pour trouver du travail dans des maisons qu'elle leur indiquait... Sa passion dominante était la charité ».

Un témoin de cette époque, particulièrement précieux à nos yeux, est la bonne Marie Boisivon. Elle ne savait pas lire, mais la fraîcheur de sa mémoire et la simplicité directe de son langage font revivre, mieux que tout autre témoignage, « la bonne demoiselle » (22).

« Quand j'ai connu Mlle Fristel, c'était au bureau de charité. Elle fermait son bureau à six heures, alors elle partait soigner les vieillards pauvres, faisait leur lit, les changeait, faisait le ménage et passait deux nuits de suite auprès d'eux quand ils étaient malades. C'est ma mère qui m'a raconté cela et elle ajoutait: « La pauvre demoiselle va encore porter son souper et manger une croûte de pain sec »...

« Un jour que ma mère était à filer, Monsieur l'abbé Rosty entra dans la maison et dit: « Oh ! Mère Boisivon, que vous avez de la misère avec votre mauvais rouet ! ». Ma mère répondit: « Mon pauvre Monsieur, il s'use ». Ma mère ne

68

demandait pas la charité et à force de travail, elle élevait ses sept enfants. Huit jours après, arrivaient deux rouets tout neufs: un pour la laine, un pour le fil. Maman alla remercier la bonne Demoiselle qui répondit: « C'est le bon Dieu et la sainte Vierge qui vous ont envoyé cela ».

« Elle faisait la charité discrètement et en abondance. Un jour, un mardi gras, tout le monde, dans le village, avait de la viande pour souper, car en ce temps-là on ne devait en revoir que le jour de Pâques. Une personne entra chez nous et constata que nous n'avions que de la soupe à manger. Elle dit: « Ma pauvre mère Boisivon, j'ai passé chez tous ceux qui sont aidés par le bureau de charité, ils ont tous de la viande ! ».

« Pas une heure après, il arrivait un morceau de viande toute cuite, avec des pommes de terre, une bouteille de cidre, le tout bien emballé. Ma mère disait: « C'est la bonne demoiselle Fristel qui nous envoie son souper ». J'ai dit qu'il y avait une bouteille de cidre, car elle savait que nous n'en buvions pas d'habitude ».

« Un autre jour, mon père faisait du bois chez des personnes très avares, qui avaient un tas de bois qu'elles laissaient perdre. Mlle Fristel vint à passer; elle tira des morceaux de bois du tas et en fit un énorme fagot qu'elle lia elle-même, et dit à mon père: « Père Boisivon, emportez ce fagot, il est à vous ». Mon père répondit: « Oh ! non, c'est pas à moi ! Je ne l'emporterai pas; je ne suis pas un voleur ! » La demoiselle reprit: « C'est moi la voleuse ! » Elle alla chercher la maîtresse de la maison. « Vendez-moi ce bois-là, lui dit-elle, je le donnerai aux pauvres » - « Emportez-le », dit alors la propriétaire à mon père, et

69

Mademoiselle Fristel ajouta: « Si vous ne l'emportez pas, je vous l'emporterai ».

« Une autre fois, ma mère était malade; elle passa au bureau de charité. Il y avait dans le bureau une dame riche. Mademoiselle Fristel lui dit: « Voici la mère Boisivon, qui travaille jour et nuit pour élever ses enfants, et ne demande rien à personne ». La dame remit cinq francs à ma

mère, qui nous disait, le soir: « Mes pauvres enfants, voici quatre journées de travail de votre père (il ne gagnait que vingt-cinq sous par jour). Elle ajoutait: C'est à Mademoiselle Fristel que vous le devez ! ».

D'autres témoins ont su raconter quelques autres faits parmi beaucoup d'autres restés secrets:

Particulièrement émue, comme jadis saint Jean Eudes, par la détresse des pauvres filles que la misère amène à la prostitution, elle ouvre un jour à l'une d'elles sa propre maison, et, après l'avoir soignée, la dirige vers la maison de Saint-Cyr à Rennes, où cette jeune fille retrouve le goût de vivre et de vivre en chrétienne. Après dix années elle revint remercier sa bienfaitrice. (23) Le tout s'était passé dans cette « inviolable discrétion » qui caractérisait, au dire de M. Ponphily, l'action de Mademoiselle Fristel.

Mieux connu est un sauvetage qui a dû se passer en 1839 ou 1840, celui de la petite Anne Macaire, née en 1833 (24). Orpheline, elle était en total abandon, avec une santé chétive, un caractère difficile, une ignorance complète. Mademoiselle Fristel la recueillit avec toute sa tendresse. Elle n'avait presque pas de place, car elle avait mis en location, toujours au profit des pauvres, les chambres du premier

70

étage. Qu'importe ! Amélie vida le bas de son buffet et y dressa pour l'orpheline une couchette dans sa propre chambre. Tout en jouant avec elle, elle l'éduqua peu à peu, et la prépara à sa première communion. Un peu plus tard, elle lui fit apprendre un métier. Mais, dans son nouveau travail, la jeune fille ne cessa de regarder la maison de Mademoiselle Fristel comme celle de sa véritable mère. Elle devait rejoindre Mère Marie-Amélie à Notre-Dame des Chênes où elle prit l'habit en 1859 sous le nom de Sœur Marie-Virginie.

Lors d'une épidémie de fièvre typhoïde, on vit même Amélie s'opposer à la Faculté (25). Il y fallait un certain courage ! Le médecin prescrivait la diète complète si bien que les malades succombaient d'inanition plus que de fièvre. Mademoiselle Amélie, qui les visitait chaque jour, s'en était bien aperçue, et discrètement, elle proposait quelques petites dérogations à ce régime absurde et draconien. Une pauvre jeune fille mourait littéralement de faim; elle lui apporta chaque jour des œufs à la coque qu'elle lui donnait à la dérobée, tout en parlant avec la mère de la malade; et elle remportait soigneusement les coques pour faire disparaître

toute trace du délit. Une fois guérie, la malade publia partout que c'était à Mademoiselle Fristel qu'elle devait d'être revenue des portes du tombeau !

On avait tellement pris l'habitude de recourir à Mademoiselle Amélie que les prêtres de la paroisse l'envoyaient comme une ambassadrice du Seigneur auprès des mourants difficiles. Il lui fallut parfois du courage, comme auprès de ce vieux pécheur récalcitrant qui l'éconduisit trois fois de suite en lui disant qu'il ne voulait pas recevoir le prêtre; il y avait bien trop longtemps qu'il ne s'était pas confessé. « Ayez confiance », lui dit Amélie; et elle finit par obtenir

71

ce qu'elle espérait: l'agonisant se confessa, et mourut en répétant à Amélie qui était auprès de lui: « Ne m'abandonnez pas ! ». « Beaucoup de personnes, ajoute Marie-Ange Dagnet, vinrent aux obsèques exprès pour connaître cette Mademoiselle Fristel que l'on regardait comme une sainte ».

Arrêtons là ces « fioretti ». Ces petits faits nous montrent au moins que, tout en présidant avec bonne grâce à de multiples activités pieuses ou charitables, Amélie Fristel était bien loin d'être une « dame d'œuvres » intempestive et brouillonne, soucieuse de se faire remarquer, ou jalouse de « ses » pauvres. C'est vraiment avec l'accord et l'appui de tous qu'elle exerçait, à Paramé, le ministère de la charité.

72

## V

### UN HÉRITAGE INATTENDU

#### *LE TESTAMENT D'HENRI LEMARIÉ*

Mademoiselle Fristel rêve sur son tricot. Ah ! Si elle était plus riche, quel bien elle pourrait faire ! Elle songe surtout à la condition des personnes âgées pauvres et abandonnées. Souvent elles n'ont plus aucune famille, ou leur famille ne se soucie pas d'elles.

Un soir, rappelle Mère Marie-Thérèse, elle avait rencontré dans le bourg un pauvre vieillard, étranger, malade, qui ne pouvait plus se traîner. Il paraissait presque mort de faim. Elle lui trouve un abri, un peu de nourriture, fait venir le médecin, qui l'estime au plus mal. Elle trouve pour le malheureux des remèdes, du linge, fait venir un prêtre pour le confesser et lui donner les derniers sacrements. E était temps car il mourut le soir, en présence de Mademoiselle Fristel qui ne l'avait pas quitté. Le lendemain, elle était toute seule avec sa domestique à suivre le convoi de ce pauvre inconnu qu'elle avait entouré d'une dernière affection et introduit dans la paix de Dieu. (26)

Bien d'autres fois elle avait eu ainsi à soulager des pauvres vieux abandonnés. Aussi confiait-elle parfois à ses intimes:

73

« Si seulement j'avais un jardin attenant à la maison, j'en abriterais quelques-uns chez moi. Mais comment les tenir enfermés dans une maison à l'étroit ? »

Elle avait dû exprimer souvent ce désir. Et voici qu'une jeune fille de Rothéneuf, Clotilde Lepetit, qui appartenait au groupe du Tiers Ordre dont Amélie était la supérieure, vient prendre congé d'elle: elle part en effet à Rennes, au monastère de Notre-Dame de Charité de Saint-Cyr, où elle a été reçue comme sœur tourière. Amélie se recommande à ses prières, et la future religieuse, tout simplement, lui demande ce qu'elle doit demander à Dieu pour elle. Avec un sourire, Mademoiselle Fristel lui répond: « Vous lui demanderez pour moi un grand jardin, afin que les vieillards pauvres que je désire recueillir puissent le cultiver et s'y promener ! » Deux ans plus tard, la jeune tourière pouvait écrire à Amélie Fristel (27):

« *Le bon Dieu vous a donné plus que je ne lui demandais, d'après*

*vosre désir, mais je n'en suis pas étonnée car il se montre toujours généreux envers ceux qui sont comme vous la providence des pauvres; je vous avouerai que je n'ai sollicité ce bienfait que durant le premier mois que j'ai passé ici, mais je puis vous certifier que je l'ai fait avec toute la ferveur de mon âme... »*

Ce mois de prière avait-il suffi ? En tout cas, c'est précisément au moment même où il s'achevait qu'un propriétaire de Paramé dictait le testament qui allait combler les vœux de Mademoiselle Fristel de la façon la plus inattendue (28):

*« Je soussigné, Henri Lemarié, demeurant aux Chênes, commune de Paramé, déclare que le présent écrit est mon testament. Je prie Messieurs François Jouanjan et Malo Gilbert,*

74

*mes amis, demeurant aussi à Paramé, de veiller à son exécution.*

*Je veux qu'une somme de six cents francs soit employée, tant pour les frais de mon enterrement que pour des services, trentième et messes basses pour moi et mes parents défunts.*

*J'institue Mademoiselle Amélie Fristel, demeurant au bourg de Paramé, ma légataire universelle.*

*Je donne à Marie Dubos et à Marie Jamet, sa fille, mes domestiques, conjointement une somme de mille francs, payable par dixième en dix années.*

*Je donne à mon neveu Pierre Poivrel une somme de quatre cents francs, payable en quatre ans.*

*Fait aux Chênes, le premier mai mil huit cent quarante-quatre »*

*Signé.- Henri Lemarié*

Deux ans plus tard, Henri Lemarié mourait. La nouvelle se répandit bien vite: Mademoiselle Fristel avait fait un gros héritage. Quelle surprise !

La famille d'Henri Lemarié était une des plus anciennes et honorables de Paramé. Son père, François, était fermier de la famille Buisson de Lavigne, à laquelle appartenait Céleste Buisson de Lavigne, future épouse

de Chateaubriand. François Lemarié avait racheté en 1804, à l'amiable, la ferme des Chênes à son maître; ce dernier avait gardé le petit château qui existe encore aujourd'hui, acheté par la municipalité de Saint-Malo pour devenir le conservatoire de musique Claude Debussy.

75

Marié à Guillemette Ogier, M. Lemarié avait eu une fille, morte en bas âge, et un fils, Henri, né en 1789, qui continuait à exploiter les Chênes. C'était un beau domaine de plus de sept hectares, clos de murs aux trois-quarts, bordé au nord par la route de Saint-Malo à Dol et à l'ouest par un chemin rural de Paramé à la Nouette. Il comportait une maison de maître et des bâtiments de ferme.

Henri Lemarié, resté célibataire, était un travailleur, le premier à l'ouvrage, mais aussi un cœur compatissant à toute détresse. Les mendiants savaient trouver chez lui le pain, le cidre et un coin de grange, et les ouvriers qu'il employait, les voisins qu'il secourait, auraient certainement signé l'éloge que fit de lui l'abbé Paris, vicaire à Paramé, lors de ses obsèques. Il rappela son humilité, son désintéressement, sa charité envers tous, sa délicatesse: « Vous connaissez tous sa grande probité, son amour pour la justice. Que de fois, dans vos différends, ne l'avez-vous pas pris pour arbitre, et, quand il avait prononcé, qui de vous aurait osé seulement récuser son témoignage?... Mes Frères, nous avons perdu un juste, un ami, un bienfaiteur... » (29).

Monsieur Lemarié mourut le 25 juin 1846. Le 30 juin eut lieu l'ouverture de son testament, et Mademoiselle Fristel était désignée comme sa légataire universelle. Comment expliquer cette générosité que rien n'avait laissé prévoir? Le défunt n'avait pas eu l'occasion de fréquenter particulièrement Amélie Fristel, mais il savait bien tout ce qu'elle avait déjà réalisé pour le bien des pauvres de Paramé, et il était assez connu de la famille Fristel puisque, parmi les témoins qui signèrent son acte de décès, on trouve la signature de Malo Fristel, le frère aîné d'Amélie.

76

Par ailleurs il avait pour conseiller spirituel l'abbé Rosty, vicaire à la paroisse, celui-là même qui était l'aumônier des Tertiaires de Paramé, et à qui, certainement, Amélie Fristel avait confié ce dont elle rêvait pour accueillir les vieillards. Comme M. Lemarié, de son côté, savait bien quelle pouvait être la triste vieillesse des ouvriers agricoles, on peut penser que le généreux propriétaire voulut continuer à faire le bien après sa mort, le



plus modestement possible, en s'en remettant à celle qui était aux yeux de tous, à Paramé, « ministre de la charité ».

La nouvelle fut bien accueillie dans l'opinion publique. Évidemment, il se trouva des gens pour dire qu'il aurait été plus efficace de doter une œuvre dé à existante. La réaction la plus négative pouvait naturellement venir de la famille Lemarié. Les nombreux cousins du défunt étaient en général à l'aise. Mais il n'est jamais facile de renoncer à un héritage escompté. Plusieurs parents entreprirent des démarches en vue d'attaquer le testament, et choisirent même un avocat.

### *LES SOUCIS D'UNE SUCCESSION*

Outre le domaine des Chênes, l'héritage se composait de diverses propriétés qui assuraient, en 1846, un revenu de près de 2 500 francs. Qu'allait faire la nouvelle héritière? Elle montra en quelques jours à la fois sa sagesse et sa détermination. Fille de notaire, elle savait les précautions à prendre. Fille de Dieu, elle faisait confiance à la Providence.

Ce testament était évidemment, malgré la discrétion du testateur, fait en faveur des pauvres. Surtout, qu'ils ne risquent pas d'être lésés ! C'est pourquoi, le jour même où

79

elle est mise en possession de ses biens, la nouvelle propriétaire rédige de sa main un testament en faveur des pauvres... On ne sait jamais !

Puis elle prend conseil auprès des deux exécuteurs testamentaires choisis par Henri Lemarié, M. Jouanjan et M. Gilbert, qui deviendront ses amis. Elle prend aussi l'avis de son supérieur ecclésiastique, Monsieur Louis de la Morinière, d'autant plus que l'œuvre à réaliser va exiger la collaboration du Tiers Ordre. Nous avons une lettre du P. Louis, datée du 3 décembre 1846, ce qui prouve que les incertitudes ont duré plusieurs mois (30):

**« ... Je pense bien souvent à vous, ayez bon courage et ne vous déconcertez pas au milieu des peines qui vous arrivent; le bien ne se fait point sans difficultés, c'est le cachet des œuvres de Dieu. Courage donc, ma fille, patience et paix. Ce soir je vais vous recommander aux prières de nos confrères, et demain à Saint-Cyr.**

**« Si vous avez reçu, comme je le pense, l'envoi en possession, mon avis est que vous agissiez comme propriétaire,**

***que vous alliez demeurer dans la maison, si c'est votre intention de l'habiter, ou que vous l'affermiez, sans vous inquiéter de ce que la famille pourra dire ou entreprendre, elle succombera pourvu que vous soyez discrète et que votre affaire soit conduite avec prudence. Mettez en Dieu et en la protection de Marie toute votre confiance, et ils ne vous abandonneront pas; dites-leur que c'est leur affaire, leur intérêt puisque c'est celui des pauvres et qu'il y va de leur honneur... »***

Il n'empêche que ces richesses inattendues ont dû susciter à la bonne demoiselle un été difficile. N'allait-on pas

80

vers un procès ? ou vers des difficultés avec le fisc ? Était-il prudent de lancer une œuvre nouvelle ? L'abbé Paris, égrenant son chapelet sur un chemin de Paramé, la voit passer, toute préoccupée, et lui dit pour l'encourager: « C'est pour vous que je prie dans ce moment ». Cette parole lui « remit l'âme », comme elle le confia plus tard à l'abbé.

#### **LA PREMIÈRE INSTALLATION**

Les soucis juridiques ne l'empêchaient pas d'agir. Et d'ailleurs, plus vite apparaîtrait la destination charitable du domaine des Chênes, plus vite cesseraient les commérages. M. Lemarié avait loué à un fermier, M. Henri Frésil, les terres et les bâtiments d'exploitation, et le bail courait encore pour trois ans. Restait la maison d'habitation, une maison couverte d'ardoise de 22 mètres sur 7, qui comprenait au rez-de-chaussée une salle, un salon, une cuisine, trois chambres au premier étage et quatre chambres mansardées au second. Les exécuteurs testamentaires approuvèrent l'intention d'utiliser aussitôt que possible cette maison pour y loger des vieillards et des infirmes. M. Jouanjan voulut lui-même en commencer l'aménagement, en faisant don de sept lits semblables à ceux de l'asile qui venait d'être fondé à Saint-Servan. On installerait une salle pour les femmes au premier étage, où l'on pouvait arranger également quatre petites chambres pour celles qui seraient chargées de l'asile. La salle des hommes serait au second étage, malgré l'escalier malcommode. Le salon du rez-de-chaussée serait transformé en oratoire provisoire.

Pendant ces premiers travaux, Mademoiselle Fristel se préoccupa de donner une structure à l'œuvre projetée. Tout

81

en conservant provisoirement la direction du Bureau de Charité qu'elle avait créé, elle en laissa la gestion à deux de ses adjointes, Adélaïde Gilbert et Marie-Anne Jouanjan. Pour l'asile des Chênes, elle constitua un petit conseil d'administration: le recteur de Paramé et celui de Saint-Ideuc, le bourg voisin; M. Harembert, maire de Paramé, M. Jouanjan et M. Gilbert, M. Victor Bossinot- Ponphily et M. Pierre Renault, parent du défunt.

Le conseil décida des conditions d'admission à l'Asile appartenir à la commune de Paramé ou de Saint-Ideuc, être âgé d'environ soixante-dix ans, ou infirme, etc. Conditions que la charité allait souvent largement assouplir dans la suite.

Qui prendrait soin des pensionnaires attendus ? A une jeune fille du Tiers Ordre, Marie Hesry, qui souhaitait entrer en religion, Amélie Fristel avait dit en plaisantant: « Restez; quand je fonderai une congrégation, vous serez la première novice ». A la nouvelle de l'ouverture de l'Asile, elle accourut pour rappeler la promesse faite. Elle avait vingt-huit ans, un dévouement total et l'habitude des gros travaux des champs. Juste ce qu'il fallait pour commencer à faire tourner la maison.

Et c'est ainsi que tout commença: « La veille de Noël 1846, écrit l'abbé Paris (31), la maison d'Henri Lemarié, transformée en maison d'asile, recevait son premier hôte dans la personne de Guillemette Huet, ancienne couturière au village de Rothéneuf, âgée de soixante-dix-sept ans, sans autres ressources que la charité publique. Le même jour, Marie Hesry, fille du Sacré-Cœur, appartenant à une famille honorable de laboureurs, entra dans la maison pour se faire la servante des pauvres. »

82

Le jour même de Noël, Amélie invita à sa table M. Jouanjan et M. Gilbert ainsi que sa sa nièce Léocadie, pour fêter les débuts de l'œuvre. Pendant le repas, un aubergiste voisin vint frapper: un pauvre homme se mourait de phtisie tout près de chez lui, dans un grenier, refusant tout secours de Dieu ou des hommes. Ah ! s: ! si Mademoiselle Fristel pouvait l'accueillir dans son nouvel asile ! Dès le lendemain, le pauvre malade était à la maison des Chênes, bien au chaud. Il s'appelait François Parcouet, iet, et n'avait pas quarante ans.

Peu après, Amélie allait recevoir, une aide bien précieuse. Elle avait demandé cette aide , par une fervente neuvaine au Cœur de Jésus. Or, un

matin, in, au sortir de la messe, elle fut interpellée, se retourna. C'était:~'était Monsieur Gauchet, cultivateur au Petit-Paramé, père de famille nombreuse: « Mademoiselle, voulez-vous ma fille ? Je vous la donne ! » Julie-Adèle Gauchet, née en 1822, avait dès l'âge de quinze ans, après ses études chez les les filles de la Sagesse, voulu entrer au monastère de Saint-Cyr à Rennes. Devant le chagrin de son père, elle avait dû dû revenir, et en attendant, elle était entrée au Tiers Ordre du Sacré-Cœur que dirigeait Amélie Fristel. Elle songeait de nouveau au cloître, et M. Gauchet, inconsolable, espérait avoir trouvé le moyen de l'empêcher de s'éloigner: « Je ne pourrai vivre sans voir ma fille ! Je viens vous la proposer, pensant qu'elle pourra vous être utile pour l'Asile qui vient de de s'ouvrir. Et afin qu'elle ne vous soit pas à charge, je m'engage à payer sa pension tous les trimestres ». Julie Gauchethet entra donc aux Chênes, et M. Gauchet offrit même une ne cloche à cette occasion. La jeune fille devait devenir, par la suite, sous le nom de Sœur Marie-Augustine, une des fondatrices de la Congrégation.

83

Le 1er février, une troisième auxiliaire arrivait, une autre tertiaire de trente-quatre ans, Adèle Dumesnil, ancienne domestique dans la famille Fristel à Saint-Malo. Le lendemain, se présenta la collaboratrice d'Amélie au Bureau de charité, Anne-Marie Jouanjan, qui devait se dévouer durant plusieurs années aux Chênes. On pouvait donc répartir les fonctions de chacune: à Mademoiselle Gauchet, l'infirmerie des femmes; à Mademoiselle Jouanjan, celle des hommes; à Adèle Dumesnil, la cuisine et à Marie Hesry, la basse-cour ainsi que l'étable, qui abritait une vache, une chèvre et un âne !

Pendant ce temps, l'asile se peuplait rapidement. Le pauvre François Parcouet n'y était pas demeuré longtemps, puisqu'il mourut, le 19 janvier, en paix avec Dieu et avec lui-même. Mais le 2 février la maison recevait cinq vieillards infirmes et un jeune garçon malade et abandonné. A la fin de l'année, les pensionnaires seraient une quinzaine.

Amélie avait dû attendre, pour rejoindre ses compagnes, d'avoir pu régler sa succession au Bureau de charité, où il fallait assurer une permanence. Enfin, le 1er mai 1847, elle accomplit la démarche décisive à laquelle elle se préparait depuis trente ans: elle quitta son « chez soi », sa maison du bourg, pour venir rejoindre ses sœurs dans l'inconfort de l'asile des Chênes. Pour le moment elle continuerait à aller chaque jour au Bureau de charité dont elle garda encore quelque temps la direction, mais elle se dégagerait peu à peu de ses diverses responsabilités, sauf de la direction

du Tiers Ordre. Désormais, elle ne vivrait que pour la fondation dont la Providence lui avait tracé la voie.

84

C'est d'ailleurs aussitôt après qu'Amélie se rendit à la retraite annuelle des tertiaires, qui avait lieu, une fois de plus, à la maison du Rocher à Saint-Servan, sous la direction du P. Louïs. Elle y présenta au supérieur des tertiaires deux règlements qu'elle venait de composer, l'un pour les sœurs et l'autre pour les vieillards de l'asile. C'est dire qu'elle savait déjà assez bien dans quelle direction elle s'engageait.

Le 25 juin 1847 était l'anniversaire du décès de M. Lemarié. Ce jour-là, l'abbé Paris célébra pour la première fois l'eucharistie dans l'oratoire qui venait d'être aménagé dans l'ancien salon de la maison. Puis eut lieu, à la paroisse, le service anniversaire du généreux donateur des Chênes. Amélie avait invité au repas qui suivit les membres de la famille de M. Lemarié. On se retrouva seize à table, et après le repas, Amélie leur fit visiter la maison, l'oratoire, les salles des hommes et des femmes... Honorés comme des bienfaiteurs, stupéfaits de tout ce qui avait été réalisé en moins d'un an, les invités furent conquis. Tout nuage fut dissipé, d'autant que dans la suite, Mademoiselle Fristel ne cessa d'être agréable aux parents du donateur, cherchant en particulier à donner la priorité aux candidats qu'ils proposaient. Et comme, dans ce nombreux cousinage, des parents de M. Lemarié étaient tombés dans la misère, elle les accueillit aussitôt à la maison des Chênes: père, mère et trois enfants. Des gestes de ce genre ne devaient pas être oubliés au pays malouin.

L'année qui venait de s'achever avait vraiment été pour Amélie Fristel l'année de la Providence et des choix décisifs.

85

### ***LES DÉBUTS DE NOTRE DAME DES CHÊNES***

Depuis le mois de mai 1847, la maison avait été remise à la protection de la Vierge Marie, et avait donc pris son nom définitif: la métairie des Chênes était devenue « Notre-Dame des Chênes ». Le vénérable curé de Paramé, M. Georges, avait tenu à meubler l'oratoire avec des objets échappés aux destructions de la Révolution et qui étaient pour lui de vraies reliques: des tableaux d'une ancienne chapelle de Rothéneuf, et surtout l'autel de la chapelle du château de Pont-Pinel, dont la châtelaine, Madame des Bas-Sablons, avait été guillotinée pour avoir

abrité des prêtres insermentés et leur avoir fait célébrer la messe chez elle. Cette petite chapelle provisoire fut bénie le 24 juin, par M. le curé de Saint-Malo, en présence des nombreux amis de la nouvelle communauté. Seul M. Georges, recru d'âge et d'infirmités, n'avait pu y participer. Il devait d'ailleurs mourir peu de mois après et ce fut son successeur, l'abbé Hénon, qui obtint de l'évêché la permission de garder dans cette chapelle le Saint-Sacrement.

Le dimanche, on laissait l'oratoire pour aller à la messe à la paroisse. Une petite fille de Paramé, qui rejoindrait plus tard Mademoiselle Fristel dans la vie religieuse, nous a décrit le cortège (32):

« Avant que la chapelle fut construite, je voyais chaque dimanche Mademoiselle Fristel venir à la messe de la paroisse, entourée de ses deux compagnes et des vieillards qui étaient joyeux et fiers de suivre « mamezelle Fristel » comme ils l'appelaient. Souvent il fallait les aider à marcher, en leur donnant le bras. La bonne Mère donnait le sien, comme ses compagnes. C'était pour nous, petites pension

86

naires de la Sagesse, un spectacle nouveau qui nous faisait plaisir à voir et qui a laissé de doux souvenirs dans mon cœur ».

Mais si les petites pensionnaires trouvaient le spectacle pittoresque, et admiraient Mademoiselle Fristel abritant sous son parapluie l'aveugle qu'elle guidait, il semble que parfois la bonne société de Paramé et certains membres de sa famille s'écartaient un peu devant la petite troupe, dont le vêtement et l'allure n'étaient pas tout à fait en harmonie avec le style de la bonne bourgeoisie. Amélie n'en avait cure. Ces pauvres étaient ses amis.

Dans ce petit groupe assez hétéroclite, certains, anciens ouvriers agricoles ou matelots, avaient sans doute besoin d'un minimum de discipline. Amélie s'était donc empressée de composer un petit règlement dont nous avons gardé le texte, daté du 5 mai 1847 (33):

*« Le matin à 8 h la prière du matin, à 8 h le chapelet des âmes du purgatoire, litanies de la Providence, lecture du catéchisme. Après dîner, chapelet, lecture, prières. Ne point sortir sans avoir demandé à la sœur de la salle ou à la supérieure - n'aller point à la cuisine sans permission... - ne point parler dans vos salles après le dernier son de la cloche de 8h 112... - ne jamais prononcer... aucune parole grossière... - ne point parler au dehors de ce qui se fait et se dit dans la maison que vous regarderez*

*comme la vôtre...*

*Le lundi chacun aura son emploi pour la semaine; il lui sera permis de faire des observations si quelque chose l'empêchait de s'y livrer.*

87

*Si on était tenté de s'en aller de la maison, il faudrait... le dire à la supérieure qui ne vous retiendra point malgré vous. Pensez que vos places sont désirées et enviées, et que vous seriez bientôt remplacé sans que vous puissiez jamais y rentrer ».*

Sur ce dernier point, le bon cœur de la fondatrice se laisserait souvent fléchir. D'ailleurs les « bonnes gens », comme disait Amélie, ne songeaient nullement à quitter cette maison qui leur apportait ce qui leur avait le plus fait défaut, la sécurité matérielle et l'affection. Les soucis étaient réservés à celle qui devait trouver les ressources nécessaires. Le jardin fournissait bien des légumes et des fruits, le poulailler, des œufs, et l'unique vache, un peu de lait, complété parfois par celui de l'unique chèvre. Mais on n'avait trouvé dans les greniers et la cave que très peu de blé et de cidre; par bonheur la Providence fit durer cette maigre réserve jusqu'à la récolte suivante. Cette abondance parut plus miraculeuse encore lors de la Fête des Rois de 1848. On avait reçu une belle galette, et Mademoiselle Fristel commença à la partager, en spécifiant de servir d'abord « les bonnes gens ». Une de ses compagnes lui fit remarquer qu'il fallait faire des parts moitié plus petites si elle voulait en donner à tous. Au contraire, Amélie les augmenta encore... et tout le monde fut bien servi ! Il paraît que la multiplication se renouvela l'année suivante, à la stupéfaction croissante du public.

A la fin de la première année, vingt et un vieillards avaient ainsi été recueillis. Il fallut chercher à s'agrandir, en transformant une ancienne étable attenante, qui devint la salle des hommes. Mais l'avenir semblait assuré.

88

### *LE DÉPART DE L'ABBÉ ROSTY*

La petite équipe pouvait compter sur le soutien fidèle de l'aumônier des Tertiaires, l'abbé Jean- Pierre Rosty. L'abbé Rosty était vicaire à Paramé depuis son ordination en 1829, et Amélie, plus âgée que lui, l'avait choisi comme directeur spirituel à la mort de l'abbé Chapron. Il l'avait accompagnée dans la fondation du Bureau de charité, et elle le secondait dans son ministère, en particulier auprès des mourants. Il avait toujours trouvé du temps pour l'animation spirituelle du Bureau de charité. En 1847

et 1848, il en trouva pour venir, tous les vendredis, former à la vie spirituelle Amélie et ses premières compagnes.

Mais il allait leur être enlevé. En effet, en juillet 1848 mourut, à 96 ans, le vénérable curé de Paramé, l'abbé Georges. Beaucoup pensaient que M. Rosty lui succéderait à la tête de la paroisse. Mais ce ne fut pas le choix de l'évêché. Ce petit prêtre doux, affable, aimé de tous et qu'on surnommait, paraît-il, « le petit saint », n'avait pas, pensa-t-on, la prestance et l'éloquence nécessaires à un curé de grosse paroisse: il fut nommé recteur de Saint-Briac, dont le recteur, l'abbé Hénon, devint curé, de Paramé...

Aux Chênes, ce fut la désolation...

*« La petite communauté, écrit Sœur Marie-Thérèse, perdait en lui non seulement un protecteur plein de lumière et de zèle comme M. Louey, mais un directeur éclairé qui avait commencé à instruire les premières sœurs sur la vie religieuse qu'elles comptaient embrasser, et qui les conduisait pas à pas dans les sentiers de la perfection avec un dévouement qu'elles n'ont pas rencontré depuis, car les Supérieurs*

89

*qui se sont succédés étaient toujours trop éloignés pour guider chaque jour la communauté.. » (34)*

Pour Amélie, le départ de l'abbé Rosty était un véritable déchirement; elle ne pensait pas être si profondément attachée à son directeur spirituel. Un mois après, elle lui écrivait qu'elle éprouvait « une peine extrême »: elle n'arrivait pas à prononcer de cœur ce que répétaient ses lèvres: que votre Volonté soit faite ! Nous n'avons pas la lettre qui décrit ce combat intérieur, mais la réponse de l'abbé, envoyée à la mi-août 1848, est d'une belle qualité spirituelle (35):

*« Ma bonne demoiselle et très chère sœur en Jésus Christ, permettez-moi de vous dire franchement que cette peine extrême dont vous me parlez est une faiblesse humaine au-delà de laquelle il faut vous élever.... Quand il ne résulterait pour vous, de ce qui est arrivé, qu'un motif et un moyen de vous renoncer vous-même et de mettre votre confiance en Dieu seul, ne devriez-vous pas bénir la divine Providence? Pourquoi comptons-nous sur les hommes? Dieu seul est sage ! Dieu seul est immuable ! ...*

*Suivez avec confiance la voie où vous êtes entrée. Rappelez-vous les*



*avis qui vous ont été donnés ... et tenez-vous en paix... Prenez courage, ma bonne Demoiselle, espérez tout de la divine miséricorde ! Croyez moi toujours votre tout dévoué et très reconnaissant serviteur.*

*J. Rosty Recteur »*

« Prenez courage ! » écrivait l'abbé. Amélie avait déjà repris courage, et sa souffrance personnelle comptait peu. Les lettres qui suivent montrent que l'épreuve a été acceptée.

90

L'abbé Rosty ne manquerait pas, dans la suite, par ses lettres ou par ses visites, de montrer son attachement à la future fondatrice, mais, pour le moment, son départ privait Amélie d'un précieux soutien durant les années parfois difficiles qu'elle allait vivre. Car, après avoir fondé, somme toute facilement, l'asile qu'elle avait rêvé, Mademoiselle Fristel trouverait plus d'obstacles sur la route de la vie religieuse.

91

**VERS LA VIE RELIGIEUSE*****LES« DAMES DE PARAMÉ »***

Si les années 1846-48 ont été décrites jusqu'ici comme celles de la fondation de Notre-Darne-des-Chênes, il faut convenir que la dernière, 1848, a bien mérité de figurer d'abord au calendrier de l'histoire universelle.

En février, à Paris, la Révolution balaie la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe, et proclame la Seconde République. Dans toute l'Europe, de l'Italie à l'Autriche et à la Pologne, éclatent guerres et révolutions. En juin, à Paris, la misère suscite la révolution sociale, et l'armée reconquiert Paris en massacrant les ouvriers parisiens. Mgr Affre, l'archevêque de Paris, tombe sur les barricades: « Puisse mon sang être le dernier versé ! » (36)

Toute la France vibre, tremble, mais pas une allusion dans le « journal de la maison »; et, ce qui est plus étrange encore, pas un frémissement à Saint-Malo. La cité, corsaire semble n'avoir été préoccupée, au début de juillet, que par la sépulture solennelle, sur le rocher du Grand-Bé, d'un de ses fils les plus illustres, Chateaubriand.

Le vieil écrivain a fini par mourir à Paris, le 4 juillet, et ses funérailles, à Saint-Malo, seront l'événement de

93

l'année. En 1831, il avait obtenu du ministère de la guerre un carré de terrain sur le Grand-Bé, ce rocher qui se dresse en mer, juste devant les remparts de la cité. Emplacement romantique à souhait pour celui qui sut si bien mettre en scène sa propre existence devant la postérité.

Rien ne manque donc à la cérémonie: l'Académie, représentée par Ampère, chancelier et délégué de l'Académie française, la Garde Nationale, l'Armée, le Clergé, et toute une foule émue d'enterrer, avec ce malouin illustre, cinquante années d'histoire et de gloire.

Saint-Malo a donc ignoré les révolutions de 1848, et Notre-Dame-des-Chênes est restée blottie dans ses bosquets.

Mais cette année 1848, marquée pour Amélie par la mort du vieux recteur, l'abbé Georges, par le départ de M. Rosty, et l'arrivée de M. Hénon, le nouveau recteur de Paramé, s'acheva pour elle par le plus merveilleux des cadeaux de Noël: l'entrée de Léocadie à la communauté des Chênes.

Sa nièce Léocadie, née en 1824, arrachée à la mort par ses soins et ses prières lorsqu'elle était encore un petit bébé, avait, on s'en souvient, passé une grande partie de son enfance auprès d'elle. En 1830, Malo, le frère d'Amélie, avait pris une retraite anticipée. Revenu à Paramé avec sa famille, il avait confié l'éducation religieuse et l'instruction de la petite Léocadie à sa tante Amélie. Léocadie avait ensuite poursuivi ses études au pensionnat des sœurs de la Sagesse. Elle avait assisté en 1844 au mariage de sa sœur aînée, qui portait aussi le prénom d'Amélie, avec M. Victor Antoine. Mais elle, quelle serait son orientation ? Très intelligente, douce, elle aimait la poésie, et se sentait attirée

94

vers la vie contemplative. En 1847, à 23 ans, elle se préparait à entrer au Carmel de Laval.

Amélie, quant à elle, désirait profondément associer sa nièce à l'œuvre des Chênes, et ne cessait de prier à cette intention. Une fois de plus elle eut recours au Sacré-Cœur, par une fervente neuvaine. Les neuf jours n'étaient pas terminés lorsque Léocadie - elle l'a elle-même raconté - vint se confier à sa tante. Ne serait-elle pas aussi agréable à Dieu en soignant les membres souffrants du Christ qu'en entrant dans un ordre contemplatif ? Si elle était sûre, ajoutait-elle, de voir l'Asile des Chênes devenir une communauté religieuse consacrée au Cœur de Jésus, elle y entrerait.

Émerveillée de ce changement, la bonne tante assura sa nièce que son plus grand désir était de se consacrer à Dieu, avec ses compagnes, sous le vocable du Sacré-Cœur, si elles en obtenaient l'autorisation. Alors Léocadie se décida: il serait entendu que si, au bout de deux ans, on n'avait pas abouti à la vie religieuse, elle pourrait facilement suivre son attrait pour la vie contemplative. Et c'est ainsi que le jour de Noël 1848, Léocadie rejoignait sa tante à Notre-Dame-des-Chênes. Elle deviendra, sous le nom de Sœur Marie-Thérèse, le bras droit de la fondatrice et lui succédera à la tête de la Congrégation.

Les hésitations de la nièce soulignent bien quels étaient les soucis de

la tante. Fallait-il s'orienter vers la vie religieuse, à l'image de tant de fondations de l'époque ? et comment y parvenir ?

Amélie Fristel voyait bien qu'elle n'était plus jeune. Quel serait, après sa mort l'avenir de l'œuvre entreprise ? A qui

95

transmettre la propriété léguée par M. Lemarié ? Qui assurerait la poursuite de l'œuvre et la cohésion d'une équipe ? A l'époque, seule une communauté religieuse semblait pouvoir répondre à ces besoins.

Devant de tels problèmes, elle aurait eu bien besoin de conseils. Le bon abbé Rosty n'était plus à Paramé depuis juillet 1848. Mais elle pouvait compter sur les conseils judicieux du P. Louis, supérieur général des Eudistes, supérieur ecclésiastique des Tertiaires. Lors de la retraite de mai 1847, elle lui avait soumis, en même temps que le règlement de l'asile, un règlement journalier des sœurs, directement adapté de celui des tertiaires. En décembre 1847, répondant à ses vœux de Noël, le P. Louis lui écrivait (37):

**« ... Je suis bien aise qu'il se présente plusieurs sujets c 1 est un grand bien que vous ayez de quoi choisir. Recevez difficilement et ne prenez que des sujets... qui puissent vous être utiles pour votre œuvre, des personnes dociles et d'un bon caractère, d'une bonne santé; quant aux pauvres, prenez garde d'en recevoir plus que vous ne pouvez en nourrir.**

**Je vous souhaite à toutes, mes très chères filles, une heureuse année, une année de progrès dans les vertus religieuses, non par les vœux, il est vrai, mais par l'esprit de sacrifice, d'abnégation entière de votre volonté et de tout vous-mêmes: c'est ainsi que vous serez de dignes servantes des pauvres et que vous montrerez que vous avez bien compris cette parole du divin Maître: Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le ferez... »**

« Non par les vœux, il est vrai »: le Père Louis savait pourtant bien que c'était là le désir de sa « chère fille ». Lui-même, en allant à Saint-Servan au mois de mai suivant pour

96

la retraite du Tiers Ordre rendit visite à Notre-Dame-des-Chênes où il donna quelques directives pour la marche de la maison et la vie de prière. Il

célébra, dans la petite chapelle, la messe pour tout le Tiers Ordre de Paramé et laissa aux sœurs de l'Asile des médailles et images, bénies par le pape Pie IX, et qu'il avait rapportées de Rome l'année précédente.

Cette première visite était, hélas, une visite d'adieu. Très ébranlé par les événements politiques de 1848, le P. Louïs mourut subitement à Rennes, le 30 janvier 1849. Sa mort privait Mademoiselle Fristel d'un appui qui lui aurait été particulièrement utile en ce moment. N'était-ce pas le P. Louïs qui lui avait prédit, sans la connaître encore, lors de leur première rencontre en 1826, qu'elle serait, non seulement religieuse, mais fondatrice de congrégation ?

Il n'était pas question de s'enfermer dans ce deuil. Mademoiselle Fristel devait sans plus tarder aller demander à l'évêque de Rennes, Monseigneur Brossais Saint-Marc, de nommer un nouveau directeur du Tiers Ordre. Il faut le remarquer, en cette circonstance, Amélie Fristel, qui n'est que la supérieure du groupe de Paramé, semble agir au nom de toutes les Tertiaires, nombreuses dans le diocèse de Rennes. Cela ne souligne-t-il pas la place qu'on lui reconnaissait dans cette association ? En tout cas, ce fut pour elle la première rencontre avec son évêque. Celui-ci désigna, comme supérieur diocésain du Tiers Ordre, son vicaire général, l'abbé Maupoint.

Amand-René Maupoint (35) n'était pas originaire du diocèse de Rennes. Né à Angers en 1810, prêtre en 1835, il avait été vicaire et curé à Angers où il avait eu l'occasion

97

de connaître les Petites Sœurs des Pauvres fondées depuis peu par Jeanne Jugan. En 1848, Mgr Brossais Saint-Marc, qui avait été son condisciple au séminaire Saint-Sulpice à Paris, l'appela à Rennes pour être son vicaire général. Ce prêtre de 38 ans était donc un tout nouveau vicaire général. Esprit large, cœur généreux et ouvert aux pauvres, il allait jouer un rôle capital auprès d'Amélie Fristel pendant les huit années où il fut supérieur du Tiers Ordre et de la maison des Chênes. En 1857 il deviendrait évêque de Saint-Denis à la Réunion, où il mourut en 1871.

Reste enfin à présenter une autre intervention dans la recherche d'Amélie Fristel, celle de Jean- Marie Vianney, le curé d'Ars (39).

Nous ne la connaissons que par une confidence tardive, faite à Sœur Marie-Lucie, probablement en mai 1866. Cette religieuse, entrée en 1861 et morte en 1901, l'a consignée dans ses souvenirs sur la « vie religieuse »

de la fondatrice, dont elle a bien connu les dernières années. Un Eudiste, le P. Guiné, qui a écrit en 1901 une biographie de Sœur Marie-Amélie, avait obtenu de Sœur Marie-Lucie quelques précisions qui permettent de reconstituer cet épisode.

Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, était, en 1848, célèbre par ses miracles et par son don de discernement, et, de toute la France, on venait à lui. Amélie Fristel aurait bien voulu le consulter pour savoir où était la volonté de Dieu. Et voici qu'une châtelaine de Paramé, Mme Thiéry, vint lui annoncer qu'elle partait pour Ars afin d'y rencontrer le célèbre curé. Devant cette information providentielle, Amélie passa une partie de la nuit à écrire une longue lettre qu'elle confia à la voyageuse. Celle-ci comptait passer un mois à Ars

98

et lui rapporter la réponse. Mais huit jours après, Amélie recevait déjà du curé d'Ars une réponse, dont elle ne dit rien sur le moment. C'est seulement dix-huit ans plus tard que Sœur Lucie obtint d'en savoir le contenu: « Avant même de recevoir ma lettre, lui confia Amélie, le saint curé s'était senti pressé de célébrer le saint sacrifice de la messe à mes intentions, pour que je sois éclairée sur le sujet dont je l'entretiens. Et il me prédit que sous peu de mois je recevrai une grande lumière sortie directement du Cœur de Jésus... Mes indécisions, mes appréhensions sont dissipées. Quelle paix et quelle joie dans mon âme ! Je me sens prête à tout ce que le Bon Dieu demande de moi... »

Il y a certes un peu de flou autour de ce témoignage; les paroles recueillies par le P. Guiné diffèrent sensiblement de celles qu'avait écrites Sœur Marie-Lucie, qui elle-même n'a noté que tardivement, vers 1900, ce qui lui avait été dit par la fondatrice en 1866, au sujet d'un événement datant du début de 1848 ! Entre temps, le prophète était mort, et la prophétie s'était réalisée depuis longtemps... Mais Marie-Amélie se souvenait que cette lettre lui avait apporté lumière et force au milieu de ce qu'elle appelait « ses indécisions et ses appréhensions ».

Car au moment où Amélie Fristel obtient de Mgr Brossais Saint-Marc la nomination de l'abbé Maupoint comme supérieur, le petit groupe, qui dirige l'asile Notre-Dame-des-Chênes, n'est qu'un groupe purement laïc, que Monseigneur l'évêque ne cessera d'appeler, jusqu'en 1853, les « dames de Paramé ».

99

***DÉJÀ TROP DE CONGRÉGATIONS ?***

La démarche que Mademoiselle Fristel, accompagnée de sa nièce, avait faite à l'évêché de Rennes au début de 1849, n'avait pas pour unique but d'obtenir un nouveau supérieur pour le Tiers Ordre. Amélie en avait profité pour exposer à Monseigneur Brossais Saint-Marc son désir de voir reconnaître la fondation des Chênes comme institution religieuse. Et là, elle s'était heurtée à un refus très net. Monseigneur avait allégué, raconte Léocadie, les décisions récentes du concile provincial de Rennes en 1846: « Il ne sera plus accordé d'autorisation pour fonder de nouvelles congrégations, afin de ne pas faire tort aux anciennes, qui existaient avant la Révolution et qui ont besoin d'appui pour s'établir de nouveau ».

Nous pouvons nous étonner de cette interdiction, et d'abord, préciser les faits. Contrairement aux indications données par Léocadie, on ne trouve pas trace, dans les archives, d'un synode qui se serait tenu à Rennes en 1846. En revanche, les décisions du synode provincial tenu à Rennes en 1849, promulguées par l'archevêque de Tours pour toute la province ecclésiastique à laquelle appartenait le diocèse de Rennes, contenaient le paragraphe suivant (40):

*« Au sujet des congrégations nouvelles et de la fondation de maisons religieuses:*

*Estimant que la trop grande diversité des instituts religieux engendrait la confusion dans l'Eglise, les saints canons ont interdit la fondation d'un nouvel ordre ou institut...*

*De même nous interdisons à quiconque, dans notre province, de fonder une nouvelle congrégation religieuse d'hom*

100

*mes ou de femmes, avec une règle et des vœux simples, ou même sans vœux, sans l'approbation de l'évêque du diocèse... »*

Ce texte laisse l'évêque parfaitement libre de juger de l'opportunité d'une nouvelle fondation, et Mgr Brossais Saint-Marc le sait bien, mais au moment où il reçoit Mademoiselle Fristel, il prépare ce synode, et il est sans doute sensible aux arguments invoqués en faveur d'un certain freinage.

C'est que réellement, en ce début du XIXe siècle, on a assisté à une extraordinaire éclosion de congrégations religieuses féminines. Tandis que se reconstituent les Ordres supprimés par la Révolution, un mouvement

général commence, qui fera entrer, entre 1800 et 1880, deux cent mille femmes dans des congrégations nouvelles. Près de quatre cents fondations en France: six par an entre 1820 et 1860. Presque chaque canton de l'Ardèche, chaque vallée de l'Aveyron, connaît une fondation, et la Bretagne n'est pas en reste: sœurs de Créhen, de Broons, de Saint-Méen, de Saint-Jacut, de Saint-Quay, de Rillé... Des historiens comme Claude Langlois, dans son gros ouvrage sur « Le Catholicisme au féminin: les congrégations françaises à supérieure générale au XIXe siècle », ont montré comment cette explosion de vie religieuse, en contrecoup de la Révolution, exprime un besoin de générosité chrétienne, de compassion pour toutes les misères et en même temps la revendication discrète des femmes que le code napoléonien avait maintenues en tutelle, éternelles mineures qui n'échappaient à l'autorité des parents que pour tomber sous celle de leur mari (41).

101

Après les toutes premières fondations, souvent lancées par des prêtres et des femmes qui avaient connu les proscriptions et fait de la résistance spirituelle au temps de la Terreur, les évêques ont senti la nécessité de mettre un peu d'ordre dans ce foisonnement d'initiatives. D'où les réticences de Mgr Brossais Saint-Marc.

#### *S'ASSOCIER AVEC LES « INCURABLES » ?*

L'évêque de Rennes, en effet, se préoccupait du développement des congrégations féminines dans son diocèse. Godefroy Brossais Saint-Marc, né en 1805 dans une riche famille de Rennes, prêtre en 1831, avait été le vicaire général de Mgr de Lesquen, évêque de Rennes, qui, démissionna en 1841, et l'ordonna comme son successeur. Il devait participer au premier Concile du Vatican, devenir cardinal en 1875, et mourir en 1878. Il verrait en 1859 son évêché devenir archevêché. Homme d'autorité, il ne manquait ni d'intelligence, ni de cœur (42).

L'évêque avait marqué sa bienveillance envers « les dames de Paramé » en leur donnant comme supérieur ecclésiastique son vicaire général, ce qui était déjà un début de reconnaissance. Dès avril 1849, l'abbé Maupoint rendit une première visite à Notre-Darne-des-Chênes. Léocadie Fristel note à cette occasion:

« C'était un homme de cœur, et il porta aux sœurs autant d'intérêt que s'il les avait connues depuis longtemps... La Bonne Mère lui fit part de son désir et de celui de ses sœurs de se consacrer à Dieu par les saints



vœux de religion, et de l'échec qu'elles avaient éprouvé dernièrement, à cette

102

occasion, près de Monseigneur. Le nouveau supérieur leur dit qu'il ferait de nouvelles démarches auprès de sa Grandeur, et qu'il ne fallait pas se décourager, qu'elles pourraient s'associer à une congrégation qu'il dirigerait lui-même; si elles y consentaient, il en parlerait à Monseigneur, mais celui-ci ne pouvait aller contre un concile en faisant une exception... »

Mademoiselle Fristel se réjouissait d'une solution qui lui permettrait de ne pas être considérée comme fondatrice, et elle accéda, avec plusieurs de ses compagnes, à la proposition de leur nouveau supérieur. Ayant vérifié que son évêque ne voulait décidément pas entendre parler de fondation nouvelle, M. Maupoint, proposa donc, avec l'approbation du prélat, une possibilité d'alliance avec les « Filles du Cœur immaculé de Marie » (43). Depuis la fin du XVIIe siècle existait à Rennes une société toute vouée aux malades et aux infirmes, érigée sous le nom de « Demoiselles des Incurables ». Elle venait d'être reconnue comme institut de droit diocésain par Mgr Brossais Saint-Marc, en 1842, et dirigeait, à Rennes la maison que l'on appelait « Hospice des Incurables ».

La supérieure de la congrégation, Mère Gaillard de Kerbertin, se montra favorable à cette proposition inattendue, d'autant que sa société comptait alors moins de dix religieuses. Aussitôt, M. Maupoint écrivit à Mademoiselle Fristel, l'engageant à venir passer huit jours, avec sa nièce, dans cette communauté. Toutes deux se rendirent sans tarder à Rennes où M. Maupoint les fit dîner à sa propre table, avant de les conduire à l'Hospice des Incurables.

103

Là, selon leur désir, elles partagèrent exactement la vie des sœurs hospitalières. « Elles aidaient même à faire les pansements, deux fois par jour, des plaies les plus dégoûtantes, allant au devant de ce qui pouvait le plus faire mourir la nature... »: souvenir inoubliable pour la pauvre Léocadie.

Au bout de dix jours, avant de rentrer à Paramé, Amélie mit au point une petite convention avec la Mère de Kerbertin:

1. Elle emmènerait aux Chênes la maîtresse des novices, pour y présenter, durant deux mois, l'esprit de la règle.

2. Durant ce temps, une sœur des Chênes irait la remplacer à Rennes auprès des malades.

3. Après ce temps Amélie et ses compagnes devraient revêtir l'habit des religieuses, adopter leurs constitutions et faire les mêmes vœux.

Le retour de la supérieure et de sa compagne fut salué avec joie. Elles étaient accompagnées de la Sœur de la Mothe, qui, à partir du lendemain, réunit les sœurs deux fois par jour pour leur expliquer la règle qu'elles projetaient d'adopter. La maîtresse des novices faisait d'ailleurs l'admiration de toutes et prêchait d'exemple. Malgré sa santé délicate, elle était la première levée et travaillait beaucoup: « Elle aidait à la basse-cour,... à servir et à soigner les bonnes gens, enfin elle se faisait toute à tous, quoiqu'elle fût d'une noble famille qui ne manquait pas de serviteurs... Elle pratiquait la sainte pauvreté dans toute sa rigueur; ainsi elle n'avait qu'une robe, qu'elle portait bien depuis dix ans, et des bas si vieux qu'ils étaient devenus rouges de vétusté, et le plus curieux, un parapluie de coton bleu qui remontait

104

à cent ans et qui était presque'aussi grand qu'elle... et avec cet accoutrement, son teint rose et délicat la faisait paraître très jeune, quoiqu'elle eût trente-deux ans. »(44)

Tel quel, le costume est essayé sur Léocadie, qui ne peut cacher son désappointement: « Toutes les sœurs étaient résignées à porter ce vilain costume qui était celui des femmes incurables de leur hospice... Ce costume de bonne femme était loin de déplaire à Mère Amélie qui n'aimait que la simplicité... »

Mais si la question du costume lui importait peu, elle s'inquiétait beaucoup plus pour ses vieillards. C'étaient presque tous d'anciens cultivateurs, qui avaient passé les trois-quarts de leur vie dans les champs. Or la supérieure des « Incurables » projetait de mettre en location les terres, ce qui aurait confiné les vieillards dans l'inaction. Adieu le grand jardin ! Était-ce respecter l'intention du donateur, l'accord de la famille et des habitants de Paramé ? Non vraiment, dans ces conditions la proposition de s'unir à la congrégation rennaise ne respecterait pas

l'œuvre des Chênes. Il fallait y renoncer.

Ce ne fut pas facile. Nous n'avons pas de témoignage direct d'Amélie Fristel, et malheureusement, celui de sa nièce sur ce point brouille un peu les perspectives; il passe directement à la solution qui ne devait intervenir que trois ans plus tard. Mais nous savons que l'abbé Maupoint invita Amélie à dire bien franchement son sentiment, et qu'elle prépara une réponse négative au vicaire général. Devait-elle l'envoyer? Le P. Louïs était mort, M. Rosty parti... Elle envoya pourtant à ce dernier le brouillon de la lettre qu'elle

105

avait préparée pour le vicaire général, et nous avons la réponse que l'abbé Rosty lui envoya, le 10 décembre (45)

*« Ma bonne demoiselle,*

*« Votre réponse à Mr Maupoint me semble très convenable. Je ne vois pas le moindre inconvénient à ce que vous fassiez écrire cette lettre par quelqu'une de vos sœurs, puisque vous avez de la peine à le faire vous-même. Voyez aussi s'il ne conviendrait pas mieux de dire « notre père » que « mon Père », suivant le style ordinaire aux communautés.*

*« Rassurez-vous donc, nia bonne Demoiselle et chère sœur en N. S. J. C, puisque votre supérieur lui-même vous y invite avec tant de bienveillance. Je suis persuadé d'ailleurs que votre réponse le satisfera pleinement en lui faisant voir que c'est uniquement la presque impossibilité qui vous empêche de vous rendre à ses désirs, d'autant plus que vous vous réservez pour l'époque de la retraite, de lui faire connaître plus amplement les difficultés de votre position.*

*« Au lieu de perdre courage, vous voyez par la lettre même de votre supérieur que vous avez tout lieu d'avoir la plus grande confiance en Dieu, puisqu'il vous affirme, d'après sa propre expérience, que les difficultés sont un des caractères distinctifs des œuvres agréables à Dieu, ces difficultés dussent-elles venir quelquefois de votre supérieur lui-même par quelque secret dessein de la providence.*

*« En un mot, mademoiselle et très chère sœur, rappelez-vous cette réflexion qui m'a bien des fois frappé et que j'ai eu souvent l'occasion de vous redire: « Vous avez commencé et poursuivi votre œuvre pour la gloire de Dieu et l'utilité spirituelle et temporelle du prochain. Votre intention est*

*droite et pure. Vous êtes les enfants de la divine providence,*

106

*abandonnez-vous toutes entre ses mains et persévérez jusqu'à la fin. Là est le mérite, là est la paix et la joie spirituelle, là est le salut... Ne craignez donc rien, seulement: piété fervente, patience courageuse, charité vraiment fraternelle pour le pauvre et entre les sœurs. Point de scrupules, point de petites misérables susceptibilités, mais en tout, vertu généreuse...*

*« Ce sont là, ma bonne demoiselle et bien chère sœur, les vœux que je fais pour vous...*

*Rosty, recteur »*

Une telle lettre était bien faite pour encourager Amélie à dire franchement à M. Maupoint qu'elle ne pouvait accepter le projet d'association ébauché. Le vicaire général n'en garda pas moins toute son estime à la directrice de Notre-Dame-des-Chênes.

Le projet de vie religieuse, si cher au cœur de certaines des associées, était remis sine die. En attendant, Amélie confiait son œuvre et son projet à la prière des contemplatifs. Elle demandait et obtenait une « association spirituelle » avec les Trappistines de Laval, le 18 juillet 1848, et avec les Trappistes de Melleray, le 8 septembre 1849. Mais, comme le précise la correspondance, c'est bien à des personnes laïques, à Mademoiselle Fristel et à ses compagnes, que moines et moniales s'associent dans la prière. Il n'est pas encore question de statut religieux.

107

### **ET LES PETITES SOEURS DES PAUVRES ?**

En suivant Amélie sur ce chemin difficile, nous pouvons nous étonner que ni l'évêque, ni M. Maupoint n'aient songé à mettre en rapport Amélie Fristel avec sa toute proche voisine, Jeanne Jugan.

Originaire de Cancale, Jeanne Jugan avait commencé quelques années plus tôt à accueillir, elle aussi, des vieillards. Toutes deux étaient Tertiaires, toutes deux ont dû se rencontrer aux retraites animées en 1837 et 1838 par le P. Louis de la Morinière, à Saint-Servan.

C'est en 1839 que Jeanne Jugan, ancienne servante, qui habitait Saint-Servan, prend chez elle quelques vieilles femmes et se met à quêter pour elles. En 1841, elle s'installe, avec six, puis douze vieillards près du port Solidor, dans un ancien cabaret dont le rez-de-chaussée, « le grand enbas », peut accueillir douze lits. Pour nourrir tout son monde, elle quête inlassablement. En 1842, soutenue par un vicaire de Saint-Servan, M. Le Pailleur, elle achète pour loger ses pauvres le couvent des Filles de la Croix, tout proche de l'église. C'est là qu'elle reçoit la visite de Mgr Brossais Saint-Marc, le 27 septembre 1842. Elle est donc connue et devient presque célèbre lorsque les notables de Saint-Malo, en 1845, obtiennent pour elle le prix Montyon, décerné par l'Académie française.

Amélie Fristel n'a-t-elle jamais songé à rejoindre Jeanne ? Sa petite-nièce affirmait en 1924 avoir entendu dire que Mère Amélie avait connu Jeanne Jugan et qu'elle aurait voulu entrer chez les Petites Sœurs; elle y aurait renoncé à cause de sa mère... Mais ce témoignage tardif semble sans valeur.

108

La mort de Madame Fristel, survenue en 1837, n'aurait pu empêcher Amélie de rejoindre les Petites Sœurs, fondées deux ans plus tard, en 1839 ! Il faut donc rester sur nos ignorances. Jeanne est-elle passée, à Paramé, au « bureau de charité » que dirigeait Mademoiselle Fristel ? On ne trouve aucune allusion, en tout cas, lorsque commence l'asile des Chênes, en 1846, à l'œuvre entreprise sept ans plus tôt à St-Servan, œuvre pourtant déjà connue. Cette œuvre, précisément en 1846, essaimait à Rennes par la fondation d'une seconde maison des Petites Sœurs. L'évêque de Rennes, après les avoir fait attendre, allait signer le 29 mai 1852, l'approbation de leurs statuts religieux, et présider lui-même, deux jours plus tard, l'entrée de dix-sept novices.

Monseigneur Brossais Saint-Marc comptait peut-être adopter vis-à-vis de la fondation d'Amélie Fristel une attitude analogue, mais celle-ci ne pouvait s'en douter encore.

Pourquoi n'avait-il pas songé à unir ces deux fondations si semblables, créées à sept ans d'intervalle par deux Tertiaires eudistes, d'âge mûr, à quelques kilomètres l'une de l'autre, et qui semblent s'être ignorées? Chacune était sur son propre secteur, et il y avait, hélas, assez de misère à soulager pour tout le monde.

Quant aux autorités du diocèse, qui les connaissaient bien l'une et l'autre, elles ont sans doute jugé qu'il n'y avait pas lieu de proposer une union qui n'aurait peut-être pas respecté l'originalité de chaque démarche.

Des deux côtés, c'étaient le même abandon total à la Providence, la même générosité, la même ligne spirituelle, mais l'Eglise reconnaît deux familles religieuses distinctes.

## LA CONGRÉGATION DES SAINTS-COEURS

### *LA Foudre et la Chapelle (1850-1853)*

Puisqu'aucun chemin vers la vie religieuse ne semblait se dessiner, Amélie et les « dames de Paramé », qui déjà s'appelaient entre elles « sœurs » et suivaient la règle de vie des Tertiaires, n'avaient qu'à poursuivre ensemble l'œuvre entreprise. Le vicaire général Maupoint la suivait de son côté attentivement. Se rendant à Saint-Servan en avril 1850 pour la retraite annuelle du Tiers Ordre, il vint visiter l'asile et y confirma les règlements de vie qu'avait approuvés M. Louïs. Après la retraite, il y resta encore deux jours, ce qui était un précieux encouragement.

L'événement de l'année, celui qui eut les honneurs de la presse, ce fut un coup de foudre survenu dans la nuit du 27 juin 1850. Après une journée très chaude et orageuse, tout le monde dormait lorsque tout à coup le tonnerre ébranla la maison des Chênes. Le « Commerce breton », journal de Saint-Malo, relate ainsi l'événement (46):

*« Au milieu du violent orage de la nuit dernière, la foudre est tombée dans la commune de Paramé, sur la maison de la Salle d'Asile. Le tonnerre est tombé sur une cheminée; là il semble que le courant électrique s'est divisé,*

1 1 1

*traçant une espèce de sillon sur le toit au nord et au midi, en enlevant les ardoises. Au milieu la foudre a pénétré dans une chambre occupée par Madame la Supérieure de l'établissement, en brisant les volets et les vitres de la fenêtre; cette dame a vu son appartement tout en feu; jugez quelle frayeur ! Au-dessus de cette chambre est une mansarde occupée par des bonnes gens; sur les murs, au pied de l'un des lits on voit encore les traces de la foudre... Enfin la chapelle même n'a pas été épargnée; les vitres de la fenêtre du nord ont été brisées, et dans le mur opposé, à l'intérieur on aperçoit une espèce de trou de balle assez profond. Il est rare de voir des effets de tonnerre aussi curieux; n'est-il pas prodigieux qu'il ait pénétré dans ces divers appartements sans blesser même le plus légèrement les personnes qui les occupaient, et sans y répandre l'incendie? Aussi ne pouvait-on voir sans émotion les personnes pieuses et*

*charitables qui se sont vouées dans cette demeure au soulagement de la vieillese pauvre et infirme, rendre grâce au ciel de les avoir sauvées d'un pareil péril d'une manière, je dirai aussi miraculeuse ! »*

Un tel événement attira sur l'Asile les projecteurs de l'actualité. Le conseil municipal vint dresser constat des dégâts. Au début d'août le sous-préfet de Saint-Malo vint également, accompagné du Maire. Bienveillant envers les pensionnaires, il semblait encore plus intéressé par la trajectoire de la foudre. Quant à Mademoiselle Fristel, en action de grâces, elle établit dans la communauté la pratique du chemin de croix chaque vendredi, et se détermina à construire une véritable chapelle, au lieu de l'oratoire provisoire, qui avait été endommagé.

112

Bâtir une chapelle ? Avec quoi ? Le Conseil était réservé, mais Amélie croyait à la Providence. Et d'ailleurs, lorsqu'elle en parla à l'ouvroir qui se réunissait de temps en temps à la maison, une des dames présentes offrit spontanément tout ce qu'elle avait de monnaie sur elle: dix centimes ! C'était un début !

La construction s'éleva dans l'enthousiasme: un architecte de Saint-Malo, M. Frangeul, établit les plans. La première pierre fut posée solennellement le 2 juin 1851, et le bâtiment fut couvert avant l'automne. Tous voulurent y contribuer. M. Ponphily écrit: « Les familles de citadins habitant pendant la belle saison les maisons de plaisance voisines ayant pour chefs d'équipe les prêtres de la paroisse, se font une véritable réjouissance de venir, avec leurs ouvriers et leurs domestiques, manier la pelle et la pioche, rouler la brouette, se passer de main en main briques et moëllons. Nul ne craint de gâter sa robe ou son habit... », heureux de construire ce qui sera à la fois la maison de Dieu et la chapelle des pauvres. Dans ces conditions, la dépense totale ne dépassa pas 6 000 francs, et fut vite couverte par des quêtes, des loteries, des offrandes personnelles. Le 6 août 1852, M. Maupoint bénit la chapelle et y célébra pour la première fois la messe.

Cette chapelle, flanquée d'une sacristie, communiquait avec la maison Lemarié. Toujours en usage aujourd'hui, elle abrite son toit d'ardoise et son petit clocheton sous le feuillage des grands arbres qui bordent le chemin des Chênes. Avec sa cloche qui rythmait la vie de prière, elle accentuait le caractère religieux de la maison. Restait à trouver un aumônier, que la petite communauté était d'ailleurs bien incapable de loger



convenablement et d'entretenir.

113

C'est alors - la Providence se manifeste décidément souvent dans cette histoire - que l'abbé Paris se trouva libre (47).

Vicaire à Paramé depuis son ordination en 1835, l'abbé Paris, tant que son confrère, l'abbé Rosty, avait été le confesseur d'Amélie et le directeur du Tiers Ordre, s'était contenté de témoigner à l'œuvre une sympathie discrète. Mais après le départ de l'abbé Rosty, il avait apporté à Amélie son soutien le plus total. Épuisé de fatigue, en 1850, il demanda d'interrompre son ministère, et obtint de Mgr Brossais Saint-Marc l'autorisation de prendre du repos à Notre-Dame-des-Chênes; le diocèse pourvoit à son entretien. A peu près remis en 1852, il refusa toutefois la cure de Saint-Servan et fut reconnu comme aumônier de la maison d'asile où il s'installa très pauvrement « sous le chaume », dans un ancien grenier. Il devait rester aumônier de la Congrégation jusqu'à sa mort en 1879, rendant de multiples services, dont certains, nous le verrons, furent décisifs. Le « Journal de la maison » qu'il a tenu dès 1850, et ses souvenirs personnels sont souvent la base de nos connaissances sur Amélie Fristel et sa fondation.

Dès 1850, l'œuvre a donc un chapelain. En 1852, elle aura une chapelle. Quant à l'équipe, elle tient bon, malgré un départ certainement douloureux pour Amélie. Sa fidèle amie Anne-Marie Jouanjan était entrée dans la communauté des Chênes presque dès le début. Mais elle n'appartenait pas au groupe des modestes Tertiaires; elle était de celui des Filles de Marie, la société fondée naguère par le P. de Clorivière. Or les Filles de Marie lançaient à Saint-Malo un foyer pour les jeunes domestiques et firent appel à elle. Puisque les Chênes semblaient devoir rester sous un simple

114

règlement de tertiaires, Mlle Jouanjan préféra retourner à Saint-Malo. Heureusement, avec Amélie Fristel, une épreuve ne tournait jamais au drame; Anne-Marie Jouanjan, restée très amie de la communauté devait diriger pendant dix ans le « Bureau de charité ». Et comme pour compenser ce départ, on vit entrer une jeune malouine de 24 ans, Marie Decan.

La vie de l'hospice gardait toujours son caractère familial. Oeuvre privée, elle n'était pas soumise à une inspection administrative. M. Ponphily, le bon conseiller d'Amélie, invita pourtant un de ses amis,

inspecteur des établissements de bienfaisance, à faire une visite aux Chênes, et lui adressa à cette occasion, un rapport qui décrit en détail la vie de la maison. Résultat: un mandat de 100 F du gouvernement, et surtout, une notoriété de bon aloi pour la maison..

« Les bonnes gens », comme disait Mademoiselle Fristel, ne semblaient guère à plaindre. La supérieure était aux petits soins pour eux, passant chaque jour à la cuisine pour goûter les plats qu'on leur servait, aider à faire les portions et à les servir. Les pensionnaires de cette époque se rappellent qu'elle demandait souvent: « Vous trouvez-vous heureux ? Il faut vous trouver chez vous et ne pas craindre de demander ce qui vous est nécessaire ! ».

Les vieillards de l'Asile allaient parfois avec un tombereau chercher les ordures ménagères au bourg de Paramé. Souvent des personnes leur offraient à boire. Ils répondaient: « Merci, Mamezelle Fristel ne veut pas que nous acceptions. Elle va nous en donner en arrivant à la maison ». « Mamezelle Fristel » n'y manquait pas, et allait d'ailleurs porter elle-même à boire à ceux qui travaillaient dans l'enclos.

115

Pour couronner la fondation, Amélie avait encore un désir: transférer dans la nouvelle chapelle les restes de M. Henri Lemarié, le généreux donateur qui était bien à ses yeux la pierre angulaire de Notre-Dame-des-Chênes. Pour Amélie Fristel, la reconnaissance est une vertu qui doit se traduire par des actes.

Avec l'accord de la municipalité, M. Ponphily écrivit le 13 juillet 1853, pour obtenir l'autorisation de Mgr l'Evêque, une belle lettre, qui est à la fois une louange du donateur et un rapport très élogieux sur l'œuvre créée par Amélie. « ... *Ces vieillards, bien délaissés dans ces campagnes, sont aujourd'hui vingt-cinq... Rien n'est plus touchant que de voir ces invalides de l'agriculture attendre en paix, sous l'abri qui leur a été fait par un laboureur chrétien, le jour où ils iront se reposer de leurs travaux et recueillir la moisson...* » (48).

Monseigneur Brossais Saint-Marc répondit, dès le 21 juillet ' en autorisant très volontiers le transfert demandé, mais sans faire aucune allusion à Mademoiselle Fristel, encore moins à ses espoirs contrariés. Quels signes attendait-il donc encore ?

Quoi qu'il en soit, les restes de M. Lemarié furent exhumés au

cimetière communal et, le 26 octobre, placés dans un caveau très simple, situé sur le côté gauche dans la nouvelle chapelle. En l'absence de M. Maupoint, qui n'avait pu venir malgré son intention, la grand-messe fut célébrée par M. l'abbé Rosty, recteur de Saint-Briac, qui avait été, on s'en souvient, le confesseur du défunt. Le bienfaiteur des pauvres reposerait désormais au milieu de ceux qu'il avait accueillis chez lui.

116

Cette belle chapelle, qui était désormais comme le cœur de la maison, allait être durant quelques années pour Amélie l'occasion d'une souffrance, d'autant plus sensible qu'elle lui viendrait d'un clergé qu'elle vénérât comme le Christ lui-même et où elle n'avait trouvé jusque-là que des appuis généreux et des conseils judicieux. Les historiens de l'Eglise aiment d'ailleurs souligner que le clergé de ce temps, dans l'ancien diocèse de Saint-Malo, malgré l'épreuve de la Révolution et les formations hâtives qui ont suivi, abonde en hommes d'une valeur intellectuelle et spirituelle sérieuse. Héritiers du P. de Clorivière, formés souvent par le P. Blanchard et d'autres artisans de la Résistance spirituelle, contemporains de Jean-Marie et de Félicité de Lamennais, les prêtres qui croisent la vie d'Amélie Fristel sont souvent de grande valeur.

Il reste qu'un stupide petit conflit allait refroidir les rapports de Notre-Dame-des-Chênes et de la paroisse de Paramé (49). Le recteur qui avait succédé à l'abbé Georges, Monsieur Hénon, avait un défaut: c'était de ne pas être l'abbé Rosty, qu'Amélie et ses amis auraient certainement souhaité pour curé. L'abbé Hénon avait obtenu, presque dès son arrivée, l'autorisation de garder le Saint Sacrement dans la chapelle provisoire de l'Asile, et on lui en était très reconnaissant.

Mais lorsque s'éleva la nouvelle chapelle, le curé prit un peu ombrage de la concurrence qu'elle pouvait lui causer auprès de ses paroissiens, et le zélé M. Paris ne ménagea sans doute pas assez ses susceptibilités. En bon pasteur, Monsieur Hénon souhaitait rassembler le dimanche toutes ses brebis. Que les sœurs aient un aumônier, soit, mais il n'était pas normal de laisser la nouvelle chapelle attirer du

117

monde le dimanche. D'où des lettres répétées à l'évêché. Mgr Brossais Saint-Marc, pour le bien de la paix, finit par acquiescer aux demandes de M. Hénon, et, en octobre 1854, il fit savoir à l'abbé Paris que la chapelle devrait désormais être fermée aux personnes du dehors, le dimanche

pendant les offices. On s'empessa d'obéir, mais Mère Marie-Amélie en souffrit beaucoup, d'autant plus qu'elle savait le tort que cette mesure, mal comprise du public, causait à l'apostolat de M. Hénon lui-même. Le plus meurtri fut évidemment l'aumônier, M. Paris, qui demanda à plusieurs reprises, la levée de cette interdiction.

Le recteur qui succéda à l'abbé Hénon en 1858, l'abbé Joseph Camus, partageait les mêmes idées, et il fallut attendre 1860, et l'installation d'un nouveau recteur, l'abbé Leclerc, pour que Monseigneur, sur les observations de son vicaire général, M. Bessaiche, rétablisse la chapelle des Chênes dans tous ses droits; on veillerait seulement à ne pas y célébrer les offices du dimanche aux mêmes heures qu'à la paroisse. Cette querelle de lutrin était terminée. En l'apprenant, Mgr Maupoint écrivit, de son île lointaine, le 7 mars 1861, à l'abbé Paris (50):

*« ... Je ne connais pas le plaisir que certains curés ont à tracasser les communautés religieuses. En sont-ils plus respectés, plus aimés dans leurs paroisses? L'expérience me dit que non. Voyez si M. C. a été regretté dans sa paroisse*

*« j'ai été heureux d'apprendre qu'il a été remplacé par M. Leclerc... »*

118

### **« LE BON DIEU A SES MOMENTS. » NAISSANCE DE LA CONGRÉGATION**

Pendant ces années d'attente, la France avait encore changé de régime. Louis-Napoléon Bonaparte, président de la Seconde République, avait mis fin au régime parlementaire par le coup d'état du 2 décembre 1851 et était devenu, l'année suivante, empereur des Français. Ce fut pour Amélie Fristel le septième changement de régime politique, mais on ne peut pas dire que cette suite de révolutions et de coups d'État ait retenti sur la vie de la fondatrice. Des pauvres, il n'en manquerait hélas jamais, et elle était à leur unique service.

Beaucoup plus préoccupant était pour elle l'espoir de la vie religieuse qui semblait toujours lointain. Et pourtant il allait se réaliser rapidement.

L'Abbé Maupoint, durant ces années d'attente, n'avait cessé de suivre et de conseiller Amélie. On en a la preuve, par exemple, dans cette

lettre qu'il lui adresse le 30 mai 1853 (51):

*« Exercices spirituels à pratiquer dans la communauté de Paramé:*

*Le matin: 1 ') Une demi-heure d'oraison. 2 ') La sainte Messe. 3 ') Les petites heures de l'office de la sainte Vierge. 4') Un quart d'heure d'examen particulier.*

*Le soir: 1 ') Le chapelet. 2 ') Les vêpres et complies de l'office de la sainte Vierge. 3) Lecture spirituelle. 4) Visite au St Sacrement( 114 d'heure). 5") Matines et laudes de l'office de la ste Vierge. 6) Lecture du sujet d'oraison pour le lendemain.*

119

*Ces exercices sont indispensables à toute communauté religieuse. Je désire ardemment qu'ils soient pratiqués dans la maison de Paramé. Ils attireront sur elle la bénédiction du Ciel. Je laisse à sœur Fristel le soin de les placer au moment qui lui paraîtra le plus convenable.*

*Maupoint vic. gén. »*

En parlant de « Sœur Fristel », de « communauté religieuse », M. Maupoint montre bien dans quelle ligne il pousse les « dames de Paramé ». Mais Monseigneur semble tenir toujours à voir cette communauté s'unir à une congrégation existante. Où la trouver ?

C'est alors que le nouvel aumônier des Chênes, l'abbé Paris, se souvint qu'un Eudiste missionnaire, devenu évêque aux Antilles, avait fondé, là-bas, une congrégation à partir du Tiers Ordre. Ne pourrait-on chercher à s'associer à cette congrégation lointaine, puisque l'on était animé du même esprit ? Après en avoir parlé à Amélie, l'abbé Paris écrivit le 29 août, à Mgr Charles Poirier, évêque de Roseau, à la Dominique. O merveille des postes transatlantiques du temps ! Monseigneur Poirier reçut la lettre dès le 23 septembre, et y répondit, le lendemain (52):

*« ... Je m'empresse de vous donner les renseignements, et je le fais avec tout le bonheur qu'éprouve un vrai breton quand il peut se rendre utile à sa patrie...*

*« La congrégation que j'ai fondée doit son origine, comme la vôtre, à la société du Cœur de Marie, telle qu'elle existe dans notre diocèse de Rennes d'après le règlement établi par le père Eudes... En 1845, je*

*m'occupai de former une vraie société religieuse pour les besoins du pays.... Les constitutions et les règles furent canoniquement approuvées par*

120

*Mgr le vicaire apostolique des Antilles anglaises le 7 mai 1847, et le 9 juin suivant, il donna l'habit et reçut les vœux des nouvelles religieuses.*

*Ainsi, vous le voyez, nos filles sont de vraies religieuses. La maison-mère est à l'île Sainte-Lucie, et elles sont connues sous le titre de « Sœurs du St-Cœur de Marie de Sainte-Lucie ».*

*« Comme toutes ces règles sont composées dans l'esprit du vénérable père Eudes, je crois pouvoir assurer qu'elles conviendraient bien à vos bonnes filles...*

*« Il ne nous reste plus qu'à vous assurer que nous sommes tout disposés à établir avec vos chères filles une union complète puisque nous avons la même origine et le même but... »*

La lettre de Monseigneur Poirier arriva à Paramé le 20 octobre, le jour même de la fête du Cœur de Jésus telle que l'avait établie le père Eudes. On mesure aisément la joie de la communauté à la rapidité avec laquelle ces nouvelles des Antilles furent transmises à Rennes au vicaire général. Celui-ci en fit part immédiatement à Mgr Brossais Saint-Marc. L'évêque, alors changea complètement de point de vue. Puisqu'une congrégation était née aux Antilles à partir du Tiers Ordre, pourquoi ne pas en faire autant en Bretagne ? Peut-être aussi l'humble obéissance et l'espérance tenace de la Supérieure des Chênes l'avaient-elles finalement convaincu ? Quoi qu'il en soit, dès le 29, Monsieur Maupoint peut envoyer à Amélie une lettre qui sonne comme un bulletin de victoire (53)

121

*« Ma chère sœur,*

*« J'ai une excellente nouvelle à vous apprendre, une nouvelle inespérée d'après les refus que j'avais précédemment éprouvés... C'est que désormais vous n'avez nul besoin, nia chère sœur, de songer à vous associer à n'importe quel ordre déjà existant, puisque notre excellent et saint prélat vous permet de faire des vœux religieux et d'imiter vos sœurs d'Amérique en formant une congrégation à part.*

*« Pour nia part, ma chère sœur, vous savez que c'était mon premier désir et que vous vous y étiez associée de grand cœur ! Nous voilà donc au comble de nos vœux...*

*« Je vous ferai des constitutions plus tard. En attendant, prenez dans celles des Incurables ce qu'il vous faut. Le costume que vous avez maintenant, ne pouvez-vous le conserver, en remplaçant le chapeau par un voile ? Votre nom est tout trouvé: « Les Religieuses des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie ». Il ne vous faut plus qu'un esprit en harmonie avec votre nouvelle et si haute vocation: avec la grâce de Dieu, vous y arriverez.*

*« Vous avez fait un bon et excellent noviciat: les vents qui battent nos côtes vous ont aussi battu un moment; maintenant l'orage a cessé, le calme se fait. Un nouvel horizon s'ouvre devant vous. Le bon Dieu a ses moments. Les voilà venus. Béni soit-il ! ... »*

Quatre jours plus tard, le 2 novembre, une nouvelle lettre arrivait de Rennes. M. Maupoint viendrait à Paramé dès le 9, et recevrait, le 11, les vœux des nouvelles religieuses (54):

*« ... Monseigneur est vraiment pour moi d'une bonté singulière... Je lui ai parlé de vos règlements, qui n'arrivent*

122

*pas d'outremer (les statuts des sœurs de Ste-Lucie que Mgr Poirier avait promis d'expédier). Mais le règlement du père Eudes, me dit-il, leur suffira bien. Ajoutez-y ce que vous jugerez convenable... »* Suivaient quelques conseils pour la cérémonie qui devrait se dérouler en toute discrétion et simplicité.

Ainsi fut fait: le 11 novembre 1853, à 6 heures du matin, M. Maupoint recevait, dans la chapelle de Notre-Dame-des-Chênes, les vœux des premières sœurs, comme le rappelle le procès-verbal officiel contenu dans le Journal de la Maison (55):

*« L'an 1853, le 11 jour du mois de novembre, fête de saint Martin, nous, vicaire général soussigné, avons donné le voile religieux à Mesdemoiselles Amélie Fristel, Léocadie Fristel, Julie Gauchet, Marie Décan, Marie Hesry, Adèle Dumesnil, Marie Lefrançois, et reçu leurs*

*premiers vœux auxquels elles se préparaient depuis longtemps...*

*« Nous avons nommé Mlle Amélie Fristel supérieure, Mlle Julie Gauchet, assistante et économe, Mlle Léocadie Fristel, maîtresse des novices et secrétaire, et adjoint à ces dames, en qualité de membre du conseil de la Maison, Mlle Marie Hesry.*

*A. Maupoint. »*

Deux prêtres seulement assistaient à cette cérémonie toute simple: l'abbé Paris, aumônier de la communauté, et l'abbé Rosty, venu de Saint-Briac pour la circonstance. Ce dernier, si discret et réservé d'ordinaire, ne pouvait s'empêcher d'exprimer sa joie

123

« Oh que je suis heureux ! C'est le plus beau jour de ma vie Je n'ai plus rien à désirer sur la terre puisque mon plus ardent désir est accompli. Vous pouvez m'appeler maintenant à vous, Seigneur ! » (56)

il restait encore à donner aux nouvelles religieuses les signes de leur nouvel état: le costume et le nom de religion. Six mois plus tard, le 8 mai 1854, Mgr Brossais Saint-Marc, venu à Paramé pour la confirmation, tint à rendre visite à la nouvelle communauté. Il rencontra les pensionnaires, admira la nouvelle chapelle, la belle propriété et montra sa bienveillance de toutes manières...

Sans doute jugea-t-il bon de donner aux sœurs, outre le voile, un costume uniforme. En octobre, il délégua le Père Carboy, un prédicateur renommé venu se reposer quelque temps aux Chênes, avant de donner une mission à St-Malo, et lui demanda de compléter la cérémonie de l'année précédente (57):

*« La vêtue uniforme devenue l'habit religieux de la communauté fut donnée à toutes les Sœurs à la fois, par le P. Carboy, pendant les exercices du Jubilé (le jubilé de l'Immaculée Conception, définie cette année 1854 par Pie IX). »*

L'année suivante, deux nouvelles sœurs furent acceptées: Mlle Marie Martel et Mlle de Villartay. Marie Martel, qui devait d'abord entrer à la Sagesse, se décida à venir aider Mère Amélie. « Comme elle était tailleuse d'habits, bonne couturière, note Sœur Angélique, c'était une bonne recrue



pour la congrégation ».

124

En accueillant la seconde, Mlle de Villartay, le 8 septembre 1855, à la fin de la retraite qu'il prêcha lui-même à la communauté, M. Maupoint paracheva la fondation en donnant à chacune des sœurs un nom nouveau, comme un signe de l'engagement religieux (58):

*« Toutes les sœurs nous ayant demandé des noms de religion, nous avons supprimé définitivement l'emploi des noms de famille dans l'intérieur de la communauté et donné à Mlle Amélie Fristel, supérieure, le nom de mère Marie-Amélie; à Mlle Gauchet, celui de Marie-Augustine; à Mlle Léocadie Fristel, celui de Marie-Thérèse; à Mlle Hesry, celui de Marie-Ange; à Mlle Dumesnil, celui de Marie-Adèle; à Mlle Lefrançois, celui de Marie-Françoise; à Mlle Decan, celui de Marie-Victoire; à Mlle Martel, celui de Marie-Joseph; à Mlle de Villartay, celui de Marie-Madeleine. A toutes les professes, nous avons ensuite remis un crucifix, qu'elles porteront à leur cou en signe de leur consécration religieuse.*

*A. Maupoint, vicaire général »*

On aura remarqué dans l'acte établi par M. Maupoint, le 11 novembre 1853, l'expression qui en dit long: « ... les vœux auxquels elles se préparaient depuis longtemps... » Pour Mère Marie-Amélie, puisque désormais c'est son nom, la préparation avait duré plus de 35 ans, et nous en avons suivi le chemin semé d'épreuves.

Comme l'a écrit Sœur Marie-Thérèse, qui l'avait vue bien souvent prier pour connaître la volonté de Dieu, alors que l'horizon était si obscur (59)

125

*« C'était espérer contre toute espérance, car il n'était plus possible de reculer devant cette association qui était le seul moyen à employer pour avoir le droit de se consacrer à Dieu par les vœux de religion, et de rendre la position stable. Mais ce qui est impossible à l'homme ne l'est nullement pour Dieu qui, après avoir éprouvé la fondatrice comme autrefois Abraham, se contenta de sa bonne volonté, et leva tous les obstacles... »*



## SOEURS DES PETITES ÉCOLES

### *PARTIR AUX ÉCOLES ?*

En fixant, à la fin de la retraite de septembre 1855, divers points de la vie des Sœurs des Saints- Cœurs, le vicaire général de Rennes semblait combler les désirs de Mère Marie-Amélie. Mais Monsieur Maupoint avait ajouté un élément inattendu, un « désir de Monseigneur », qui allait causer bien des hésitations et des inquiétudes à la fondatrice. Il lui demandait d'engager la communauté naissante dans une nouvelle œuvre, qui pouvait lui sembler une mission impossible: l'enseignement dans les petites écoles de campagne !

Pour comprendre la situation, il faut se rappeler les perspectives qu'avait ouvertes, cinq ans plus tôt, la célèbre « Loi Falloux ».

Depuis la Révolution, les Français n'avaient cessé de se déchirer autour de l'école. Napoléon avait, d'autorité, instauré le monopole de l'enseignement pour un corps créé par lui: l'Université. Monopole de l'enseignement supérieur dans les universités, monopole de l'enseignement secondaire dans les lycées. Quant à l'organisation de l'enseignement primaire, elle avait été laissée aux communes. Beaucoup d'entre elles, surtout en milieu rural, n'avaient pas fait de

127

grands efforts pour mettre en place un enseignement qui d'ailleurs n'était pas strictement obligatoire. Aussi beaucoup de paysans français, - et surtout de paysannes -, restaient-ils analphabètes.

Durant la Restauration et sous la Monarchie de juillet, les catholiques avaient battu en brèche ce monopole universitaire, au nom de la liberté de l'enseignement. Après la révolution de février 1848, la Seconde République souhaitait réaliser une grande loi scolaire, mais la sanglante insurrection populaire de juin 1848 suscita parmi les notables la méfiance et la peur des instituteurs, suspects de socialisme. L'alliance des conservateurs et des catholiques permit alors au ministre de l'Instruction publique, M. de Falloux, de faire préparer et voter une loi scolaire qui reste un des fondements de l'enseignement en France: la « Loi Falloux », du 15 mars 1850.

L'Université gardait le monopole de l'enseignement supérieur. Pour le secondaire, à côté des lycées de l'Etat, tout bachelier pouvait ouvrir librement une école privée, sous un simple contrôle d'hygiène et de moralité.

Pour le primaire, également, la liberté d'ouvrir une école était totale. Mais chaque commune devait avoir une école dont l'instituteur, pourvu du brevet, était sous le contrôle conjoint du maire et du curé. La municipalité pouvait faire appel, comme instituteurs, à des religieux ou des religieuses, et ceux-ci étaient dispensés du brevet s'ils appartenaient à une congrégation reconnue par la loi, à condition d'être pourvus d'une lettre d'obédience de leur supérieur.

128

Pour les communes, la présence de religieux était une garantie de sérieux, de moralité... et aussi une bonne économie pour le budget communal ! Aussi les municipalités cherchaient-elles en général à accueillir des Sœurs ou des Frères enseignants. Mais ceux-ci ne pouvaient suffire, d'autant que leur règle prévoyait d'être au moins trois, et de ne s'occuper que des garçons - ou que des filles. C'est dire que les petites communes pauvres ne pouvaient avoir facilement de bonnes institutrices, et l'évêque de Rennes ne l'ignorait pas. Il savait aussi que dans les villages, c'était souvent une Tertiaire, une « bonne sœur de plein vent », qui se dévouait pour assurer ce service peu recherché. Pourquoi donc ne pas faire soutenir ces institutrices si isolées par la nouvelle congrégation, puisque celle-ci était recrutée presque entièrement parmi les Tertiaires ?

M. Maupoint avait-il déjà ce projet en tête lorsque, s'adressant, en avril 1850, aux « Dames de Paramé », bien avant leur reconnaissance comme religieuses, « il leur fit espérer que, Dieu aidant, cette maison d'asile deviendrait comme le noyau des établissements nouveaux qu'il projetait de fonder » ?

En tout cas, dès la naissance de la congrégation, le vicaire général en parla à Mgr Brossais Saint- Marc, qui était très attentif aux besoins des petites paroisses. Le conseil épiscopal en débattit, et, le 11 septembre 1855, M. Maupoint présenta le projet aux religieuses des Saints-Cœurs. Le « Journal de la Maison » relate ainsi l'événement (60):

*« Monseigneur l'évêque nous ayant exprimé le désir de donner aux sœurs du Sacré-Cœur un centre autour duquel elles pourraient se réunir,*

*nous avons de suite pensé à faire,*

129

*l'an prochain, une retraite spéciale pour les sœurs de ce Tiers Ordre qui se vouent à l'enseignement et de proposer à ces institutrices de s'adjoindre à la communauté de Paramé en prenant le même habit et en faisant les mêmes vœux. Par ce moyen, elles feraient partie de la communauté, regarderaient Mère Marie-Amélie pour supérieure, les autres membres de la communauté pour leurs sœurs. La communauté recevrait des constitutions adaptées à ce but; le noviciat de celles qui plus tard remplaceraient les sœurs du Tiers Ordre dans leurs écoles aurait lieu à Paramé.. Ce projet a beaucoup plu à la communauté qui désire étendre le bienfait des vœux religieux dans le Tiers Ordre du Sacré-Cœur le plus qu'il se pourra... »*

Si les sœurs étaient prêtes à répondre avec l'enthousiasme de la jeunesse, Mère Marie-Amélie, elle, dut livrer un véritable combat intérieur. Nous n'avons malheureusement plus ses lettres à M. Maupoint ou à Mgr Brossais Saint-Marc, mais nous savons quelles objections elle formulait spontanément:

- D'abord son âge. Pouvait-elle à 57 ans embarquer sa communauté dans une direction imprévue, pour laquelle elle ne s'était jamais sentie appelée? Certes elle avait été jadis l'institutrice bénévole de ses neveux et des enfants de Beaulieu. Mais vingt ans avaient passé depuis.

- N'y avait-il pas beaucoup d'autres congrégations spécialisées dans l'enseignement, et beaucoup plus aptes à cette mission ? Elle avait expérimenté, au temps du « Bureau de charité », quelques incidents de frontière avec les Sœurs de la Sagesse qui avaient aussi un ouvroir à St-Malo. Chacun ne devait-il pas rester sur son terrain ?

130

- De plus, puisque la Congrégation n'était pas encore officiellement reconnue par l'Etat, les institutrices devraient posséder le brevet. Or, dans la jeune communauté de Paramé, une seule religieuse possédait ce fameux brevet.

- Ne serait-ce pas enfin risquer de faire passer au second plan l'œuvre pour laquelle l'héritage de M. Lemarié l'avait si clairement désignée, et pour laquelle la fondatrice se sentait compétente ?

M. Maupoint laissa à Mère Marie-Amélie tout le temps de la prière et de la réflexion. Mais il dut revenir à la charge à plusieurs reprises. Nous en avons le témoignage dans une lettre qu'il écrivit beaucoup plus tard, le 7 mars 1861, et où il évoquait, en ancien combattant, le souvenir de ces moments difficiles (61):

*... « Vous vous souvenez que vous ne vouliez pas entrer dans mes plans. Vous avez regimbé plus d'une fois. Il m'a fallu passer devant la communauté sans y entrer. Mais cette froideur n'était qu'apparente. C'était pour vous forcer à faire ce que je croyais bien sincèrement être la volonté de Dieu. Mais je n'ai jamais désespéré, ni de la bonté de votre cœur, ni de votre obéissance aux désirs de votre supérieur. Je vous voyais un peu rétive: ce n'était pas par orgueil, c'était par un excès d'humilité. Vous vous croyiez trop avancée en âge pour servir d'instrument à la volonté de Dieu. Vous vous rejetiez sur votre incapacité prétendue. Enfin, que sais-je ? Vous ne vouliez pas marcher. A la fin vous avez cédé. Vous vous êtes remise entièrement entre les mains de Dieu. Nous avons combattu, chère Mère, vous le savez: vous avez été vaincue. Mais c'est précisément parce que vous vous êtes laissée vaincre que vous avez été victorieuse, victorieuse de vous-même, victorieuse des obstacles sérieux que vous avez*

131

*eu à surmonter, victorieuse du démon. Vous avez marché de victoire en victoire... »*

### **COMME DES PETITES GLANEUSES...**

Finalement, après bien des hésitations, Marie-Amélie a arrêté sa décision; elle écrit alors à Monseigneur Brossais Saint-Marc une lettre dont, par bonheur, l'abbé Paris nous a gardé le texte dans le « Journal de la Maison » (62):

*« Hospice des Chênes, 4 mars 1856*

*Monseigneur,*

*Nous espérons que M. l'abbé Maupoint vous aura fait connaître combien nous sommes heureuses que votre grandeur ait daigné songer à notre petite société pour nous appeler à concourir aux pieux projets de sa charité. Nous sommes encore au berceau et nous ignorons si notre œuvre*

*est destinée à vivre quelque temps: mais nous avons mis en Dieu notre confiance: s'il permet que nous fassions un peu de bien en passant, nous l'en remercions de tout notre cœur.*

*Nous le savons, Monseigneur, nous venons après bien d'autres, plus pieux, plus habiles que nous; nous ne ferons que glaner après nos maîtres, mais nous espérons que le divin Père de famille nous tiendra compte de notre bonne volonté et ne dédaignera pas notre petite gerbe.*

*Nous sommes donc tout entières à votre disposition, Monseigneur, bien résolues de faire toujours ce qui nous sera possible pour correspondre à vos désirs. Aidées de votre bienveillante protection, de la sage direction de notre père supérieur, des conseils et des soins de notre aumônier, nous*

132

*avons confiance que nos efforts ne seront pas tout à fait inutiles.*

*Nous vous prions, Monseigneur, de bien vouloir nous bénir et nous croire . de votre Grandeur,*

*les très humbles filles*

*Sr Marie-Amélie, supre. »*

Cette lettre n'est-elle pas une des plus belles et des plus révélatrices qui soient sur la personnalité de Mère Marie-Amélie ? Il n'y a guère plus de deux ans qu'elle et ses compagnes ont été admises à la vie religieuse, et pourtant nous la voyons agir comme une véritable supérieure, qui prend ses responsabilités tout en étant pleinement consciente des fragilités de la fondation:

*« ... nous ignorons si . notre œuvre est destinée à vivre quelque temps... faire un peu de bien en passant ... »*

Mais il s'agit d'une œuvre d'humilité *« ... Nous ne ferons que glaner après nos maîtres... »*

Et c'est pourquoi la confiance est totale

- confiance en Dieu, « le divin Père de famille »,

- confiance en l'Eglise: l'appel de l'évêque et le soutien de ses prêtres suffiront pour aller de l'avant.

Comme l'écrit l'abbé Leroy, premier historien de la Congrégation: « La lettre d'acceptation ne porte plus trace d'hésitation: elle est d'une belle sérénité et d'un abandon joyeux ».

M. Maupoint, le premier, avait apprécié cette lettre

133

« Ma chère Mère, j'ai trouvé votre petite lettre fort bien et je l'ai remise à Monseigneur qui en a été enchanté. Aussi vous a-t-il répondu tout de suite... » (63)

Et en effet, quatre jours seulement après l'envoi de son acceptation, le 4 mars, Amélie recevait de l'évêque de Rennes une lettre qui fait également honneur à son expéditeur et à sa destinataire (64):

« Ma bonne supérieure,

C'est bien à moi, plus qu'à vous qu'il appartient de faire des remerciements, car c'est un grand service que vous nous rendez et au diocèse tout entier, en acceptant de préparer des institutrices selon le cœur de Dieu à nos chers enfants. Là est tout l'avenir de la religion et de la société, par conséquent un évêque ne saurait manquer d'y apporter toutes les préoccupations de son zèle. Vous et les vôtres, ma très chère fille, vous voulez bien nous venir en aide en ce point si important de notre charge pastorale. Ah ! soyez-en bénie mille fois bénie.

Dans les premiers jours d'avril, je serai à St-Malo, si je puis, j'irai vous faire une petite visite et nous causerons de cette affaire...

G. Évêque de Rennes »

Quelques jours après, le 24 mars, M. Maupoint, à son tour, lui prodiguait ses encouragements (65):

« ... Maintenant il n'y a plus à reculer. Du reste ne craignez rien. Votre but est magnifique et il vous restera un bien immense à faire dans le diocèse et ailleurs. Cet isolement (des sœurs institutrices) n'est rien: toutes les maisons seront visitées tous les ans par la supérieure. Les



sœurs, chaque

134

année, vi . viendront faire la retraite à Paramé. Par ailleurs il y a des grâces d'état: avec elles toutes les difficultés s'évanouissent... Puisque votre plan est tout tracé désormais, si vous trouvez des novices capables, quand elles auraient peu, ne les refusez pas... Les talents valent mieux que les écus. Et puis qui se confiera à la Providence, sinon vos maisons ?...

Je vous écrirai, ma chère Mère, dès le second jour de la retraite. Comptez toujours sur mon entier et inaltérable dévouement.

A. M. Maupoint »

Comme il l'avait promis, dès le 12 avril, Mgr Brossais Saint-Marc arrivait à la communauté, alors composée de dix sœurs professes et de deux novices. Visite aux Sœurs, aux vieillards, et réunion avec le Conseil pour préciser les projets. L'évêque évoqua même l'intérêt d'une reconnaissance légale qui permettrait d'envoyer aux écoles des religieuses même sans brevet.

L'été suivant, à la retraite ecclésiastique de Rennes, Monseigneur Brossais Saint-Marc annonçait à son clergé qu'il avait chargé la nouvelle congrégation de Paramé de former des religieuses institutrices.

De son côté, le vicaire général ne traîna pas. A la retraite annuelle des Tertiaires institutrices, il proposa à celles qui voudraient entrer dans la vie religieuse de profiter du noviciat de Paramé. Après le noviciat, elles retrouveraient leurs écoles de village, mais désormais avec le soutien d'une famille religieuse.

135

La proposition fut bien accueillie, et, le 30 août 1856, M. Maupoint présidait la prise d'habit de trois d'entre elles. C'est à cette époque que Mère Marie-Amélie voulut ajouter à la dénomination de « sœurs des Saints Cœurs » un nom significatif de leurs nouvelles fonctions. Comme le rappelle sœur Marie-Thérèse, « Elle se rendit à la chapelle consulter son oracle habituel, le Sacré-Cœur de Jésus, le priant de l'éclairer. Elle ne put

trouver de nom plus humble que celui-ci: Sœurs des Petites Écoles ».

Les trois sœurs qui avaient reçu l'habit le 30 août repartirent presque aussitôt sur le terrain:

Le 2 septembre, sœur Aurélie était en poste à Cornillé, au grand contentement de la municipalité et de la population, car l'école était fermée depuis plusieurs mois.

Quelques jours après, sœur Marie-Rose retournait, en habit religieux, au village du Thélin où elle dirigeait l'école mixte depuis dix ans, tout en assumant la responsabilité du Tiers Ordre.

Enfin, le 1er décembre, sœur Marie de Saint Amand ouvrait une école au bourg de Saint-Thual.

Partout on commençait dans l'insécurité et dans la pauvreté; au Thélin par exemple, le sol de l'école n'était qu'en terre battue. Mais les « Sœurs des petites Écoles » se mirent à l'ouvrage de tout leur cœur.

Quant à Mère Marie-Amélie, elle pouvait mesurer le chemin parcouru en quelques années: l'héritage, la fondation de Notre-Dame-des-Chênes, l'entrée dans la vie religieuse,

136

et maintenant la nouvelle mission des petites écoles. Elle avait dû souvent, contre sa propre préférence, chercher d'abord la volonté de Dieu, dans l'audace et l'obéissance. Comme l'écrivait Mgr Maupoint à Mère Marie-Thérèse, le 19 décembre 1866, aussitôt après la mort de la fondatrice (66):

*« C'est une grande chose, aux yeux de Notre-Seigneur et de son Église, de fonder une nouvelle communauté. Votre tante a été un instrument docile entre les mains de ses supérieurs. La nature a regimbé un peu; car enfin, à son âge, renoncer à sa volonté et à ses aises, c'était un sacrifice énorme. J'étais affligé mais non découragé des oppositions qu'elle faisait dans les commencements. Je comprenais que pour elle c'était un vrai sacrifice que je lui demandais. Mais enfin, s'il y a eu combat en elle, la grâce l'a emporté sur la nature, et elle est restée victorieuse du champ de bataille. »*



**PRIX DE VERTU  
ET RECONNAISSANCE LÉGALE**

**« MITÉS COMME DES PRINCES »**

Pendant que Mère Marie-Amélie, année après année, voyait sa fondation devenir congrégation religieuse, et se tourner vers les petites écoles, elle ne manquait pas de donner tous ses soins à l'Asile de Notre-Dame-des-Chênes.

La région malouine se développait peu à peu. En 1840 avait été achevé le canal d'Ule-et-Rance, qui assurait la jonction entre Rennes et le port de Saint-Malo. La vieille cité se réveillait grâce à l'essor de la pêche lointaine à la morue. L'éclairage au gaz fut inauguré en 1856, et le bac à vapeur vers Dinard en 1857. La population de la région augmentait. Mais il y avait encore beaucoup à faire.

« Le bassin à flot, le chemin de fer et le télégraphe électrique peuvent seuls assurer l'avenir de notre arrondissement » affirmait la chambre de Commerce de Saint-Malo en 1853 (67). Le télégraphe arriva dès les années 50; pour le chemin de fer, réclamé dès 1840, il fallait attendre d'abord l'achèvement de la ligne de Paris à Rennes, en 1858, avant de songer à la prolonger sur Saint-Malo. Quant à la modernisation

139

du port, elle fut retardée par la rivalité entre Saint-Malo et Saint-Servan, de sorte que le trafic du port restait encore, au milieu du XIXe siècle, bien inférieur à celui de la fin du XVIIIe siècle.

Pourtant la période du Second Empire a laissé un souvenir de progrès technique et économique, et de prospérité dans le monde rural. Certes la révolution industrielle se faisait pour une part aux dépens des ouvriers d'usine. Mais la région de Saint-Malo ne connaissait pas la grande industrie et la misère des grandes villes. Autour de Saint-Malo, les causes de la misère étaient surtout l'absence de toute protection organisée devant la maladie, les accidents, ou la vieillesse. Dans ces cas-là on venait toujours frapper aux Chênes, et l'on savait que l'on serait bien accueilli, accueilli comme Jésus lui-même.

Mère Marie-Amélie insistait sur ce point. Dès le premier règlement de l'asile, en 1847, elle écrivait (68):

*« Examinons souvent si nous n'avons rien à nous reprocher dans les rapports de charité.. avec les pauvres dont nous sommes les servantes, nous rappelant souvent que le moindre service rendu à nos frères en Jésus-Christ et pour Jésus-Christ, il se le tiendra comme fait à lui-même... Aimons les pauvres; respectons-les; consolons-les dans leurs afflictions, leurs infirmités, et leurs maladies. Ne nous plaignons pas et ne nous vantons pas des services dégoûtants que nous avons l'honneur de leur rendre. Voyons toujours en eux Jésus-Christ en personne; de là, envers eux, bonté, douceur, charité, support de leur humeur et de leurs défauts... »*

140

Elle ne cessa de développer ces premiers conseils. « Nous ne devons pas, disait-elle souvent, nous regarder comme me les maîtresses des pauvres, mais plutôt comme leurs servantes, et nous devons aimer être considérées comme telles. Respectons-les, honorons-les comme les représentants de Notre Seigneur ».

Et comme une sœur lui faisait remarquer qu'il fallait parfois savoir faire preuve d'autorité, elle reçut cette jolie réponse (69):

« Je ne vous dis point de ne pas les reprendre; il est même parfois nécessaire de le faire; mais vous devez agir comme le gouverneur d'un prince, chargé par le roi son père de faire son éducation. Il ne doit lui passer aucun défaut essentiel, autrement il ne remplirait pas son mandat; mais cela ne l'empêche pas d'agir avec un grand respect envers ce jeune prince, et d'être plein d'égards envers lui. De même pour nous, ce sont les représentants du Roi des rois qui nous sont confiés. Tout en les reprenant, il faut le faire d'une manière si digne , si douce, que nos réprimandes ne puissent ni les blesser, ni les humilier, ni les indisposer contre nous. »

C'est d'ailleurs ainsi qu'elle menait ses « bonnes gens », avec une inlassable patience.

Un jour, un des pensionnaires était sorti sans permission. Et ce n'était pas la première fois. Rentré bien tard et sans doute un peu ivre, il trouva la porte fermée, réussit tout de même à se faufiler dans un hangar. Fallait-il le renvoyer, comme le prévoyait le règlement ? Mère Marie- Amélie ne put s'y résoudre. Durant deux jours elle ferma les yeux,

en

141

invitant elle-même les autres à lui porter à manger en cachette. Le coupable, après avoir fait intercéder ses camarades, demanda enfin sa grâce, avec mille promesses d'amendement. Mère Amélie le reprit et dès lors il fut, paraît-il, exemplaire.

Parfois c'étaient les familles qui créaient des difficultés. Après la mort d'une vieille pensionnaire, sa nièce vint réclamer l'héritage: quelques pauvres objets; et comme on ne lui donnait pas pleine satisfaction, elle se mit à injurier Mère Marie-Amélie et à la traiter de voleuse. La supérieure ne dit rien, alla chercher un petit livre de piété et quand l'orage fut calmé, elle le tendit à la vocifératrice avec un bon sourire: « Tenez, ma bonne amie, voici un petit cadeau pour votre fille ! » Stupéfaction de la plaignante: « Vous êtes quand même une bonne personne Je ne vous dis que des injures, et vous me faites un cadeau », et elle s'en alla toute calmée.

Monsieur Ponphily énumère plusieurs de ces cas imprévus pour lesquels Mère Marie-Amélie savait rester toujours disponible:

- C'est ce jeune infirme scrofuleux qu'elle accueille, loge comme elle le peut, dans un hangar, soigne de ses mains pendant plusieurs mois, avant de le renvoyer dans sa famille, en bon état et bien vêtu.

- C'est un pauvre aliéné dont un hospice départemental s'est débarrassé, en alléguant qu'il n'est pas dangereux. Il est renvoyé à Paramé, son pays d'origine, qu'il a quitté depuis plus de quarante ans. Lui non plus n'appartient pas aux cas prévus par la règle de l'asile. Mais on lui trouvera un petit coin pour vivre ses derniers jours en paix.

142

- C'est un vieux besacier qu'un jour, en promenade, deux sœurs de l'asile découvrent dans les dunes de Rochebonne. Le bonhomme Maillard - c'est son nom - vit là depuis huit mois dans une sorte de tanière tapissée de varech et fermée de planches pourries. On le voit bien, parfois, traîner sur les chemins avec ses jambes couvertes d'ulcères, mais, à vrai dire, nul ne se soucie de lui. Alertée, Mère Marie-Amélie envoie chercher le malheureux. On trouvera bien pour lui une place aux Chênes.

Comment la maison arrivait-elle à vivre ? Pour les nota

bles de l'administration, c'était un vrai mystère. Dans une lettre adressée au sous-préfet de Saint- Malo (70), le maire de Paramé résume les ressources dont dispose l'asile:

- 9 hectares et demi de terres, qui rapportent 1050 F
- terres affermées (le reste de l'héritage Lemarié) 825 F
- différentes aumônes 534 F
- quête annuelle 95 F
- quatre pensionnaires payants 325 F

soit au total 2 829F

Bienveillant envers cette œuvre indispensable, il espère bien obtenir une petite subvention, mais de là à faire vivre quarante personnes !

Amélie, elle, comptait sur la Providence. On récitait les litanies de la Providence à l'asile et à la communauté, on priait saint Joseph... et on attendait avec confiance.

Un soir, il manque 300 francs. Mauvaise nuit pour Mère Marie-Amélie, qui multiplie les prières. Au matin, elle

143

trouve dans son prie-Dieu trois cents francs, sans savoir qui les y avait déposés.

Pour les constructions de 1859, elle avait fait un emprunt qu'il fallait rembourser: mille francs. Pas d'autre solution que de vendre un morceau de terrain, et Mère Marie-Amélie a grand chagrin de tailler dans l'héritage de M. Lemarié, de vendre le bien des pauvres. Au dernier moment, une postulante lui apporte la somme nécessaire.

En 1864, de nouveau il lui manque mille francs. Elle remet ce souci à saint Joseph, dans une fervente prière... La réponse ne tarde pas; on vient lui annoncer: « Votre voisin, M. La Chambre, vient de vous léguer 1 500 francs ! »

Bien souvent, quand les réserves étaient épuisées, arrivait un sac de riz, de blé noir, de pommes de terre... Il suffisait d'avoir confiance.

Il reste qu'il n'était pas interdit de chercher les ressources là où

elles étaient. Chaque année, la fête de la Saint-Henri, en juillet, était l'occasion d'attirer à Notre-Dame-des-Chênes toute une population aisée d'estivants, et de réaliser une belle quête.

On comprend aussi pourquoi les témoins de ces petits miracles quotidiens ont songé à obtenir à leur concitoyenne un prix Montyon, un « prix de vertu ».

144

### *LE PRIX MONTYON (1855)*

La vertu a donc un prix ? C'était l'avis du baron de Montyon. Ce philanthrope avait légué en 1819, par testament, à l'Académie française, un important capital permettant de récompenser chaque année « des français pauvres qui auraient accompli une action remarquable de dévouement ». En 1845, un de ces « prix de vertu » avait été décerné à Jeanne Jugan pour la fondation des Petites Sœurs des Pauvres, et ce prix de 3 000 francs, assorti d'une bienveillante publicité, contribua beaucoup à la renommée de l'infatigable quêtuse.

Devant le succès de l'initiative prise en faveur de Jeanne Jugan, l'abbé Paris se hasarda à lancer, en septembre 1854 une pétition, qui fut appuyée par le maire de Paramé et le sous-préfet de Saint-Malo. Le mémoire, signé par près de deux cents personnes, détaillait l'action bienfaisante d'Amélie Fristel depuis les débuts du Bureau de charité, la création de l'asile et son état en 1855: 28 pensionnaires dont trois seulement de moins de 70 ans (7 1):

*« Ce qui fait surtout le mérite de Mademoiselle Fristel, c'est qu'elle pouvait vivre tranquille dans son petit ménage et faire le bien à son aise; en prenant l'initiative de toutes ces bonnes œuvres, et en les dirigeant, elle a commencé par perdre son repos et sa liberté, et s'est soumise à une foule de contradictions, comme il arrive toujours à ceux qui se proposent de faire le bien. Par sa rare prudence et son esprit conciliant, elle est venue à bout de tous ces obstacles... »*

Des quatre dossiers proposés à la préfecture de Rennes, celui d'Amélie Fristel fut seul retenu, et envoyé à Paris...

145

et, le 18 août 1855, dans la séance solennelle des « Prix de vertu », le duc de Noailles célébrait devant l'Académie, parmi d'autres gestes de



générosité, celui d'Amélie Fristel (72):

*« ... Amélie Fristel, de Saint-Malo, âgée de 57 ans... à l'aide de loteries et de dons volontaires, et plus tard d'un petit héritage qu'elle recueillit, est parvenue à créer en 1836, d'abord un Bureau de Charité, qui est ensuite devenu un hospice de vieillards, vrais invalides de l'agriculture, lequel a si bien prospéré sous l'action intelligente et active de cette excellente personne et avec le concours de quelques âmes charitables, qu'il renferme aujourd'hui vingt-huit de ces infortunés, nourris et entretenus par les soins d'Amélie Fristel, vivant heureux et unis et bénissant chaque jour la main qui les préserve de la misère ».*

Le texte que nous venons de citer, avec ses louanges sincères et ses menues inexactitudes, Amélie s'est refusée toute sa vie à le lire. Toute confuse, elle aurait préféré renoncer aux 500 F qui l'accompagnaient, mais puisque c'était pour ses vieux amis, elle se résigna et accepta l'argent avec reconnaissance.

Cet épisode montre bien que la population de Paramé et les représentants des pouvoirs publics étaient sensibles aux merveilles de charité qui fleurissaient jour après jour sous les frondaisons des Chênes.

Le montant du prix se joignit à d'autres dons pour permettre d'agrandir l'asile. Déjà, en 1854, on avait récupéré les bâtiments de ferme, en mettant fin au bail du fermier, ce qui avait permis d'aménager dans les granges et hangars,

146

des logements nouveaux et surtout, pour les hommes, la salle Saint-Henri... Mais la communauté des religieuses augmentait rapidement, et il fallait pouvoir accueillir, aux vacances d'été, les sœurs dispersées dans les petites écoles. C'est pourquoi Mère Marie-Amélie se décida à entreprendre une nouvelle construction, à la place de plusieurs bâtiments de ferme, trop vétustes pour mériter une restauration. Au rez-de-chaussée il y aurait pour les hommes une grande salle, St-Joseph, et la salle St-Henri, où ils se trouvaient jusque-là, deviendrait celle des femmes. Ainsi, tous les pensionnaires seraient logés au niveau du sol, ce qui était beaucoup plus facile pour le service, plus commode pour gagner la chapelle, et plus agréable pour aller, lorsque le temps le permettait, faire un petit tour dehors. Les sœurs, avec leurs jeunes jambes, occuperaient les étages et graviraient les escaliers.

A l'automne de 1859, le nouveau bâtiment était achevé, béni et occupé.

### **LA RECONNAISSANCE LÉGALE (1857-1859)**

Lors de la visite de Mgr Brossais Saint-Marc à Paramé, le 12 avril 1856, le prélat avait remercié chaleureusement Mère Marie-Amélie d'avoir accepté l'œuvre des petites écoles, mais il avait ajouté que la communauté devait songer à se faire reconnaître par l'Etat (73). Pour une congrégation qui se lançait dans l'enseignement, c'était en effet très utile, puisque seules les congrégations reconnues pouvaient remplacer pour les institutrices l'obligation du brevet élémentaire par une lettre d'obédience de la supérieure générale.

147

Or, avant l'entrée des premières institutrices à l'été 56, une seule religieuse des Saints-Cœurs possédait le brevet.

De plus la reconnaissance légale était nécessaire pour donner à la congrégation naissante une personnalité civile et lui permettre ainsi de recevoir, outre la donation de M. Lemarié - faite au nom de Mademoiselle Fristel, tout autre don ou legs qui pourrait survenir.

M. Victor Ponphily, en bon juriste, se chargea de toutes les démarches nécessaires; un décret de 1852 avait d'ailleurs facilité la reconnaissance des congrégations, un simple avis du Conseil d'Etat suffirait désormais, lorsqu'il ne s'agissait pour une nouvelle congrégation que de se rallier à des statuts antérieurement vérifiés et autorisés.

Le 24 mars 1857, Amélie envoya donc au préfet d'Ille-et-Vilaine sa demande de reconnaissance légale. Le conseil municipal y ajouta, le 5 avril, un avis extrêmement favorable et l'évêque de Rennes fit joindre au dossier les statuts, déjà approuvés, d'une congrégation d'un diocèse voisin, les Sœurs de la Providence de Ruillé. Il n'y avait plus qu'à s'armer de patience. On apprit enfin à Paramé que le Conseil d'Etat avait donné, le 22 décembre 1858, l'avis favorable. Finalement le décret fut signé par Napoléon III le 21 février 1859. La nouvelle officielle en parvint à la communauté le 13 mars, à la joie de toutes.

Dans les jours qui suivirent, quatre journaux publièrent cette information dans des articles fort élogieux: le « *Commerce breton* »,

reproduit quelques jours après par l'« *Univers* », le « *Journal de Rennes* » et le « *Messager de l'ouest* ». Voici ce qu'écrivait le « *Journal de Rennes* » du 21 mars 1859 (74)

148

*« La Congrégation religieuse de femmes de Notre-Dame-des-Chênes, à Paramé, près Saint-Malo, sous invocation des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie, vient d'être autorisée par un décret de l'Empereur, du 21 février dernier... »*

Après avoir rappelé l'histoire de la fondation, le journal poursuit:

*« Mgr l'évêque donna dès le commencement son approbation à une entreprise si utile; il suggéra même à la petite congrégation naissante la pensée de joindre à son œuvre première une autre œuvre bien modeste, mais bien importante, celle des Écoles des petites paroisses. Assurément, les congrégations religieuses vouées à l'éducation ne manquent pas dans ce diocèse, mais elles ne peuvent envoyer une religieuse seule, et de plus, la plupart ne s'occupent que de l'éducation des filles. Or nos petites paroisses rurales, dont les ressources sont si restreintes, étaient dans l'impuissance de pouvoir, comme les paroisses plus considérables, avoir des religieuses pour les enfants... Les Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie ont donc ajouté à leur titre celui de Sœurs des Petites Écoles. Elles vont seules, partout où on les appelle, et elles admettent à leurs leçons les petits garçons comme les petites filles. Déjà il existe dans le diocèse une quinzaine d'écoles mixtes dirigées par ces saintes maîtresses de l'enfance, qui partout méritent des éloges pour la bonne tenue des classes.*

*Plus tard, si la congrégation continue à se développer, elle pourra fonder dans les campagnes, en faveur des vieillards, des asiles pareils à celui de Paramé et ce serait là rendre un éminent service aux populations rurales, trop souvent oubliées dans les entreprises de la charité.. Rien n'est plus facile que de multiplier ces petites créations. A Paramé,*

149

*l'asile des vieillards consiste en une petite ferme avec de vastes jardins. Les vieillards encore valides s'y occupent, et leurs petits travaux ont le double avantage de les soustraire à l'oisiveté qui engendre l'ennui, et d'aider à l'entretien de l'établissement. Dans toutes les paroisses où une personne riche voudra donner quelques ares de terre avec une maison*

*suffisante, il sera facile d'établir l'œuvre qui prospère à Paramé.. »*

### **UN NOUVEAU SUPÉRIEUR ECCLÉSIASTIQUE: L'ABBÉ BESSAICHE**

Qui avait eu l'idée de saluer la reconnaissance légale par une véritable campagne de presse et de publicité ? Qui avait inspiré, ou même rédigé, ces articles si favorables et si exacts ? A côté de l'Abbé Paris, le fidèle aumônier qui fut si souvent le secrétaire, l'archiviste, le mémorialiste de la congrégation, on devine l'intervention de celui qui était, depuis déjà deux ans, le supérieur ecclésiastique de la congrégation, Monsieur le vicaire général Bessaiche.

En effet, le cher abbé Maupoint, qui était supérieur diocésain du Tiers Ordre et de la maison des Chênes depuis la mort du père Louis en 1849, qui avait été l'avocat de Mère Marie-Amélie auprès de son évêque, qui lui avait obtenu l'entrée dans la vie religieuse, qui lui avait fait accepter l'œuvre des petites écoles, le cher abbé Maupoint avait quitté Rennes. Nommé évêque de Saint-Denis-de-la- Réunion, sacré le 11 juin 1857, il était désormais à plus de trois mille lieues. Jusqu'à sa mort en 1871, ses lettres amicales et ses trop rares visites prouveront son attachement à une fondation qu'il pouvait, à bon droit, considérer un peu comme la sienne, et à

150

la fondatrice, pour laquelle il avait autant de vénération que d'affection. Toutes les fois qu'abordait à Saint-Denis un navire dont le capitaine était de Saint-Malo, de Saint-Cast ou de Cancale - et c'était, paraît-il, fréquent - , il demandait des nouvelles de ses chères filles de Paramé.

Après le départ de Mgr Maupoint, Mgr Brossais Saint-Marc remit à son nouveau vicaire général, l'abbé Bessaiche, la double mission de supérieur du Tiers Ordre et de supérieur de la congrégation des Saints-Cœurs. L'abbé Bessaiche allait exercer ces fonctions jusqu'à sa mort en 1882.

Comme l'écrit l'abbé de Lattre (75), « il présida non pas à la fondation, mais à l'établissement de l'institut, et semble avoir été parfaitement adapté à ce rôle.... Intelligence supérieure et esprit pratique, il fut un excellent administrateur... » Dans les vingt-cinq lettres à Mère Marie-Amélie que nous possédons de lui, et dans celles qu'il écrivit à l'abbé Paris et à Mère Marie-Thérèse (au total, cent vingt-cinq lettres sont aux

archives de la Congrégation), on le voit attentif dans l'orientation et le discernement des vocations, soucieux d'une bonne pratique juridique et financière, mais toujours désireux de former Mère Marie-Amélie et sa nièce à leurs fonctions de supérieures générales: « Je veux habituer votre congrégation à se gouverner elle-même », écrivait-il à Mère Marie-Thérèse en décembre 1866.

Au début, lorsque le supérieur et la fondatrice ne se connaissaient pas, leurs relations n'eurent pas d'emblée le caractère de cordial abandon que l'on sent dans les lettres de M. Maupoint, mais nous pouvons noter comment, avec le temps, les sentiments de confiance, d'estime et de respectueuse amitié progressent dans l'expression de celui qui fut durant

151

vingt-cinq ans le supérieur ecclésiastique de la nouvelle congrégation. Une lettre du 10 janvier 1863 exprime fort bien ces rapports de mutuelle confiance. Après les vœux de Nouvel An, M. Bessaiche exprime son souci de voir les sœurs aussi bien formées que possible, et termine par ces lignes (76):

*« ... J'aurais bien du plaisir à aller vous voir plus souvent, à vous aider un peu plus à supporter vos fatigues et à gouverner la famille déjà nombreuse... Ce qui me console, c'est que je vois que les choses vont bien sans le secours du papa. La maman n'est point une personne ordinaire; le bon Dieu lui a donné de la tête, du caractère, un bon cœur, etc. Elle va très bien sans moi et c'est l'essentiel. Cela ne m'empêchera pas d'aller vous voir, et j'espère bien le faire cette année... »*

Bien épaulées par leur supérieur ecclésiastique, reconnues par l'Eglise, par l'Empereur, par l'Académie et par M. le Maire, les « petites glaneuses » pouvaient aller de l'avant. Mais le plus important pour elles était ce que leur disait leur fondatrice:

« Tenons constamment nos regards fixés sur la main divine de notre adorable Maître pour agir à son moindre signe, dût-il nous en coûter la vie ». Tout simplement: « Dût-il nous en coûter la vie ! »

152

## X

### ESQUISSE D'UN PORTRAIT

**« RIEN DE REMARQUABLE SI CE N'EST SA BONTÉ... »**

Une petite fille qui avait connu Amélie Fristel alors qu'elle n'était pas encore religieuse, se souvenait de l'avoir croisée dans les rues de Paramé: « Un habit très simple, un chapeau noir sans aucun ornement, une robe et un manteau en mérinos noir... » et elle ajoutait: « Au physique, Mademoiselle Fristel n'avait rien de remarquable, si ce n'est son air de bonté et de bienveillance qui frappait tous ceux qui la voyaient. » Mais qu'y avait-il donc sous cet « air de bonté » qui attirait tant les visiteurs 9

Après avoir suivi Mère Marie-Amélie durant soixante années, il serait temps d'esquisser un portrait. Mais elle ne nous a pas facilité la tâche, puisqu'il ne nous reste d'elle que très peu de lettres et une seule photographie, prise probablement en 1864, deux ans avant sa mort (77). La fondatrice s'y présente, assise, dans le costume adopté pour la congrégation, robe noire, voile noir recouvrant une coiffe carrée, un crucifix sur la poitrine et le rosaire à la main. La photo n'a pas la raideur que les longues secondes de pose donnaient souvent aux clichés de l'époque. Non, le visage est ferme, la bouche bien dessinée, et, sous les paupières un peu lourdes, le regard est paisible. Toute sa personne témoigne de cette paix, de cette solidité qui ont tant frappé

153

ceux qui approchaient Mère Marie-Amélie. C'est devant cette photographie qu'un sculpteur, récemment sollicité pour réaliser une statue de la fondatrice, tombait en arrêt

« Quelle femme forte 1 Et aussi quelle bonté 1 »

On se souvient qu'entre dix-huit et vingt ans, la jeune fille avait été recherchée par plusieurs prétendants, et, de nouveau, un peu plus tard, dans le petit cercle de Paramé. Elle ne devait donc pas manquer de charme. Mais dès vingt-cinq ans, en entrant au Tiers Ordre, elle avait adopté les usages des « bonnes sœurs de plein vent », qui s'habillaient simplement, en brun, en gris, en noir.

L'allure extérieure de Mademoiselle Fristel n'avait donc guère été modifiée, lorsqu'elle avait remplacé par le voile religieux son chapeau de

soie noire. Nous aurions pu croiser la Supérieure générale des Sœurs des Saints-Cœurs à travers la maison ou dans le grand jardin, toujours active, attentive à tout et à tous. Peut-être ne l'aurions-nous pas reconnue aussitôt, tellement sa mise et son attitude étaient simples. Une jeune fille était venue se présenter à Mère Générale. Celle-ci l'accueille au parloir, gentiment, mais si simplement qu'au bout d'un moment, la postulante demande quand va venir Mère Générale ! Elle s'en faisait sans doute une tout autre image.

Montons maintenant jusqu'au logement de Mère Marie-Amélie à Notre-Dame-des-Chênes. Au premier étage de la maison Lemarié, une petite chambre de neuf mètres carrés, blanchie à la chaux, dont le plancher non ciré était lavé de temps à autre, puis frotté d'herbes. Comme mobilier, un simple lit de bois à rideaux blancs, une pailleuse, un matelas, deux oreillers, un prie-Dieu, une petite table et deux

154

chaises. Cette chambre et ces meubles ont été gardés, tels quels, et de même, sur la table, l'encrier, le bougeoir de cuivre et le minuscule pèse-lettres (78).

Sur une étagère, quelques livres: une « Imitation. de Jésus-Christ », « un Paroissien romain », le « Règlement du Tiers Ordre » et la « Perfection chrétienne ». Rien de plus.

Au mur, un crucifix, et trois gravures très significatives

- Un portrait de « Jean Eudes, connu sous le nom de Père Eudes, missionnaire, né au village de Méserais proche Argentan en Normandie, mort en 1680 », lithographie éditée par la « propagation des bonnes images », sans doute vers 1830.

- Le « divin Cœur de Jésus » et le « très saint Cœur de Marie », deux « images à la planche » qu' elle avait probablement apportées de chez elle pour orner d'abord la chapelle provisoire. Mais elles ne lui semblaient pas convenables pour la nouvelle chapelle construite en 1850. Aussi souhaitait-elle recevoir des gravures peintes plus belles, qui représenteraient les Saints Cœurs: « J'ai confiance, disait-elle, que Notre-Seigneur inspirera à quelqu'un de nous faire ce don ». Et en effet, peu après, une postulante, à son entrée, offrit les deux gravures désirées, qui sont aujourd'hui au reliquaire.

Tel est le cadre, qui n'a « rien de remarquable » mais où l'on croit encore voir circuler, parmi les objets familiers, Mère Marie-Amélie, pas très grande, la silhouette un peu lourde, la démarche et la voix toujours bien assurées, vive et attentive à tout. Celui qui la rencontre sent qu'il va trouver chez elle un jugement sûr et solide, une sérénité communicative, et une inépuisable bonté.

155

**« UN CARACTÈRE BIEN TREMPÉ »**

Avec son allure, toujours simple, paisible et sereine, Mère Marie-Amélie aurait pu être jugée au premier abord comme manquant un peu de personnalité. Il ne fallait pourtant pas s'y tromper. Cette femme avait du caractère, et de la sensibilité, mais elle avait acquis de bonne heure, et même dès son enfance, une grande maîtrise d'elle-même. Une analyse graphologique, réalisée en 1966, porte les notations suivantes (79):

*« Tout le reflet de la mentalité de son époque romantique et passionnée, car c'est une passionnée qui a sublimé ses sentiments sans en perdre l'ardeur... Imagination brillante, intelligence, esprit cultivé .. Beaucoup de présence; elle tient une grande place là où elle se trouve. Amabilité naturelle, très sensible, mais maîtrisée... Très active, animée d'une grande charité, elle veut se rendre utile en se donnant aux autres; elle va de l'avant... »*

*Volonté impulsive, car elle est vive et tiendrait des colériques; ténacité. Elle est de celles qui ne renoncent pas au but poursuivi ... la résignation à la défaite n'est pas dans sa nature, pas plus que dans son éducation... »*

Les plus intuitives des filles de Mère Amélie ont su relever ces traits. Ainsi, une fois de plus, Sœur Angélique (80):

« Comme supérieure, Mère Marie-Amélie se montrait très bonne, toute dominée par l'amour du Bon Dieu. Au premier mouvement, elle paraissait un peu vive, mais c'était à peine perceptible, elle se reprenait aussitôt. Extérieurement elle était humble, ne parlait jamais sur le ton du commandement ».

156



Une autre Sœur ajoute:

« Sa constante sérénité, la pondération dans ses paroles et dans toute son activité prouve une domination de soi-même obtenue par des efforts constants d'abnégation. Très rarement on a pu deviner que la vivacité était le fond de son tempérament, tant sa patience et sa mansuétude étaient grandes ».

Ces brèves notations attestent chez la paisible Amélie un tempérament fort. L'abbé Bessaiche disait d'elle (8 1): « Le bon Dieu lui a donné de la tête, du caractère, un bon cœur. Elle se débrouille très bien sans moi... » Et, à dix mille kilomètres de là, Mgr Maupoint, écrivant à Mère Marie-Thérèse aussitôt après la mort de sa tante, employait presque les mêmes mots (82): « C'était une tête fortement trempée et un noble cœur ».

On ne s'étonne pas dès lors devant l'ascendant indiscuté que la fondatrice semble avoir tout naturellement sur ses innombrables collaborateurs et collaboratrices: elle savait rassembler, entraîner... et aboutir au succès. Cette religieuse toute pétrie d'humilité avait une âme de chef.

### ***UN CŒUR FAIT POUR AIMER***

Aucun de ceux qui ont approché Amélie Fristel n'a pu se sentir repoussé, privé d'affection, car cette personne prudente et active avait du cœur à revendre. Non pas des élans de sentiments, mais une profonde capacité d'aimer, bien enracinée dans le Cœur de Jésus.

157

« Sa passion dominante, écrira Sœur Marie-Thérèse, était la charité... Sans cesse elle se disait: « Il y a des malheureux qui souffrent et tu ne voles pas à leur secours ! Tu peux rester tranquille et ne pas tendre la main à Jésus qui souffre dans la personne de ces malheureux ! »

Elle avait prouvé son affection envers sa mère, jusqu'à l'héroïsme, dans un oubli de soi de tous les instants. Neveux et nièces, voisins, proches, ont trouvé place dans son cœur; puisqu'ils étaient « ses proches », mis par Dieu sur sa route, Amélie les a entourés d'affection. Et ce fut peut-être le secret de sa réussite: lancer une œuvre, susciter des collaborations, diriger le Tiers Ordre, tout semblait facile car on ne pouvait rien refuser à une si bonne demoiselle.

Ceux qui pouvaient s'estimer préférés, c'étaient ceux que la majorité des hommes délaissent volontiers: enfants abandonnés, jeunes filles en danger, pauvres de toutes les pauvretés, surtout ceux qui, aux yeux des hommes, n'ont plus aucun avenir mais seulement un passé: ces vieillards, ces infirmes pour lesquels elle savait témoigner bien autre chose qu'une bienveillance de commande: une véritable affection. S'arrêter auprès de chaque fauteuil, de chaque lit, aller admirer le carré de légumes du vieux jardinier ou le tricot d'une grand'mère, goûter le repas et préparer pour chacun une portion à son goût, en sachant que celui-ci préfère le gras, et cet autre, le maigre, offrir à chaque occasion de fête « une petite régalaade » comme elle aimait le dire, voilà mille signes d'un amour des pauvres qui n'est pas accomplissement d'un devoir pesant, mais langage de l'affection.

Il faut ajouter que pour quelques-uns de ceux qui ont croisé sa route, Mère Amélie a eu un attachement plus profond

158

encore. Une préférence ? Peut-être. Jésus lui-même n'a-t-il pas eu parmi ses apôtres quelques disciples de prédilection ?

J'aimerais évoquer trois silhouettes, fort diverses: M. Victor Ponphily, l'abbé Jean-Pierre Rosty et Sœur Marie-Thérèse.

Victor Ponphily est ce magistrat dont nous avons déjà souvent parlé. Quand il avait connu Amélie, il n'avait pas trente ans et n'avait cessé d'admirer sa cordialité, son sourire inaltérable, et surtout sa charité attentive et efficace. Devenu son ami, il se fit un honneur de la conseiller et de l'appuyer dans toutes ses entreprises. Nous avons signalé cet appui précieux au moment de l'héritage Lemarié, des démarches auprès de Monseigneur Brossais Saint-Marc, du prix Montyon, de la reconnaissance légale ... Comme le disait une des Sœurs, « il avait un culte particulier pour la bonne mère Amélie ». Quand il mourut, en 1876, l'abbé Paris put écrire: « Nous seuls savons tous les services qu'il nous a rendus. Rien ne coûtait à sa bienveillance quand il s'agissait de nous épargner des difficultés ! »

Manifestement, ce magistrat discret et efficace, cet homme de prière et de générosité était à l'unisson d'Amélie. C'est ce qui donne une telle qualité à la petite notice biographique qu'il rédigea peu après la mort de la fondatrice: la vie de Mère Amélie y est vraiment relue, à la lumière de

l'Évangile, par un véritable ami. Citons seulement quelques lignes du prologue (83):

« ... La vie d'Amélie Fristel fut une vie cachée en Dieu ... toute pénétrée d'un rayonnement doux, paisible et

159

fort qui lui fit accomplir humblement de grandes choses... Si nous parvenons à répandre en d'autres âmes l'édification qu'a laissée dans la nôtre le souvenir de tant de vertus, nous aurons rendu à sa mémoire le seul hommage digne d'elle... »

Un autre fidèle ami d'Amélie, ce fut ce discret abbé Rosty qui, de 1829 à 1848, fut son conseiller spirituel, l'animateur du Rosaire et du Bureau de Charité, le Directeur des Tertiaires, et de 1846 à 1848, l'accompagnateur de la communauté naissante. Dans son dévouement inlassable aux petits et aux pauvres, il avait trouvé chez Amélie Fristel la plus étroite des collaborations; tous deux se communiquaient les bonnes adresses: les pauvres à secourir, les malades à visiter, les mourants à réconcilier... Une véritable complicité de la charité ! Son départ en juillet 1848 fut, nous l'avons vu, un véritable crève-cœur pour Amélie, et ils durent s'encourager l'un l'autre à accepter cette séparation. Très discret dans la suite, M. Rosty ne cessa, jusqu'à sa mort en 1864, de prouver son attachement à la communauté qu'il avait tant contribué à former, et, de son côté, Mère Marie-Amélie gardait une profonde affection envers ce prêtre modeste qui avait su la préparer à la vie religieuse tout au long d'un noviciat de près de vingt ans.

Plus étroits encore furent les liens du cœur entre Amélie et celle qui fut sans doute la plus durable et la plus profonde affection de toute sa vie: sa chère nièce Léocadie, Mère Marie- Thérèse. Mgr Maupoint l'écrivait à celle-ci, en janvier 1867: « Votre chère tante vous servait tout à la fois de mère selon la nature et selon la grâce ».

160

Personne n'a vécu, en effet, plus proche de Mère Marie-Amélie que sa nièce Léocadie, l'enfant qu'elle avait élevée, l'adolescente qui avait partagé sa vie et ses projets. Plus sensible, plus timide que sa tante, elle avait songé à entrer au Carmel et Amélie avait respecté ce désir, tout en priant au fond de son cœur... Au moment décisif, la perspective d'aider sa tante dans la fondation des Chênes l'avait emporté, à condition que la fondation devint, avant deux ans, une congrégation religieuse vouée au

Sacré-Cœur. Ainsi engagée, la future religieuse attendit, de fait, cinq ans. Devenue maîtresse des novices de la congrégation naissante, sous le nom de Sœur Marie-Thérèse, Léocadie se trouva associée intimement à tous les débuts de la fondation. On sent de la part de la tante une affection confiante, et de la part de la nièce une admiration aimante.

Cette vénération s'est exprimée dans des notes de souvenirs, qu'elle confia à M. Ponphily pour la première biographie, celle de 1869, et qu'elle rassembla, plus abondantes, en 1884. Ces notes sont une des principales sources de notre connaissance de Mère Amélie.

Quand commencèrent les petites écoles, la jeune religieuse fut chargée de les visiter, car sa tante quittait rarement la maison-mère. D'où une correspondance, dont huit lettres seulement nous ont été conservées (84): pas de grands sentiments, mais des petites nouvelles de Notre-Dame-des-Chênes, de la famille Fristel, des recommandations pour la santé de la voyageuse, des commissions à faire... Sous la rédaction décousue, on devine l'affection d'une bonne mère, et les soucis quotidiens d'une ménagère attentive aux détails, dans la présence familière de Dieu.

161

Comme Élie à Élisée, Mère Marie-Amélie devait transmettre à sa nièce bien-aimée, avec la charge de supérieure générale, « double part de son esprit » (2 Rois, 2,1-18). Après la mort de sa tante, Mère Marie-Thérèse, qui aimait écrire des poèmes, a composé une élégie. En voici les derniers vers, qui évoquent cette intimité et dont on sent qu'ils sont sortis du cœur (85):

« Adieu si douce paix que goûtait notre cœur  
Adieu, doux entretiens ! Adieu, jours de bonheur  
Mère chérie, adieu, jusqu'à l'heure éternelle  
Où nous te rejoindrons dans la Cité si belle ! »

## ***LE CHEMIN DES BÉATITUDES***

Ce jugement solide et clair, ce caractère ferme, ce cœur si affectueux, Amélie avait appris très tôt à les établir dans un dépouillement absolu, qui faisait rayonner en elle la liberté et la paix. Tous les épisodes de sa vie nous l'ont bien montré. Mais il semble bon de souligner encore qu'elle vivait dans le climat des Béatitudes. Sinon on aurait quelque peine à comprendre l'attrait qu'elle a exercé sur les

personnes les plus diverses et surtout les plus humbles: « Vous êtes vraiment une bonne personne ! », lui disait une vieille, tout heureuse de la voir s'attarder un peu auprès de son fauteuil de malade.

*« Mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur ».*  
(Matthieu, 11,29).

Amélie n'avait jamais cherché à se faire valoir, et elle vivait joyeusement dans l'humilité de cœur. « Si vous voulez

162

aimer Notre-Seigneur, répétait-elle à ses filles, soyez bien humbles et bien petites. Sans cela, pas d'amour, tout n'est qu'illusion » (86). Cette humilité n'était pas feinte. Un jour qu'une jeune postulante lui avait présenté un remède mal préparé, elle eut un mouvement d'agacement. Aussitôt, elle pria la jeune fille de venir avec elle devant le Saint Sacrement, et lui demanda pardon, en baisant la terre. On se souvient que ce qui la décida à accepter la mission des Petites Écoles, ce fut de savoir que c'était une tâche sans gloire dont personne ne voulait.

Monseigneur Maupoint, évêque de la Réunion depuis 1857, n'oubliait pas la petite congrégation dont il se considérait un peu comme le fondateur. En mai 1866, dans une lettre très amicale, il redisait à Mère Marie-Amélie combien l'humilité lui semblait le caractère propre de la fondatrice et de son œuvre (87):

*« ... Savez-vous pourquoi le Bon Dieu vous a bénies, ma chère mère, vous et votre communauté ? Parce que vous avez été humbles aux yeux de Dieu et aux nôtres... »*

*Vous êtes les dernières venues dans la voie des bonnes œuvres, regardez-vous comme les dernières de toutes sous tous les rapports... ne demandez pour vous que les humiliations et les mépris, et soyez sûres que le Bon Dieu saura bien faire éclater sa force du sein de votre faiblesse... Vous n'avez pas grand effort, ma chère mère, pour exciter en vous de pareils sentiments... Vous n'êtes appelée à faire que ce que les autres ne peuvent pas faire, à aller là où elles ne peuvent aller: tant mieux ! Pourvu que vous n'y mettiez pas d'obstacle, l'humilité sortira aussi naturellement de vos œuvres que le fruit de sa fleur... »*

163

Ce que Monseigneur Maupoint lui rappelait ainsi à la fin de sa vie, Mère Marie-Amélie n'avait cessé de le répéter à ses sœurs (88):

« Souvenons-nous bien, mes chères filles, que nous sommes de pauvres petites glaneuses, qui entrent les dernières de toutes au service de Dieu. Empressons-nous de recueillir les épis que sa bonté a inspiré aux ouvrières de la première heure de laisser pour nous et mettons tout en usage pour nous dévouer à son service ! »

« *Bienheureux ceux qui ont un cœur de pauvre, car le Royaume est à eux* » (Matthieu 5, 3)

Amélie avait toujours aimé la simplicité de vie. Obligée, du vivant de sa mère, de maintenir à la maison un certain train de vie bourgeoise, nous avons vu qu'elle y vivait plutôt en servante de tous. Ce qu'elle voulait, c'était de pouvoir partager avec les pauvres, et c'est dans ce but qu'elle choisissait de vivre pauvrement.

Marie Boisivon nous le dit parfaitement dans son langage savoureux de femme du peuple: « Pour donner aux pauvres, elle se privait de tout. Elle ne s'habillait pas, la pauvre demoiselle, elle portait des vieilles robes et de vieux chapeaux qui avaient plus de quinze ans ! » (89)

Devenue religieuse, et supérieure générale, elle gardait la même simplicité. Une sœur la voyant se rendre au parloir avec des habits tout rapiécés, ne put s'empêcher de lui dire: « Oh, ma bonne mère, c'est vraiment honteux de vous voir avec des habits pareils ! » La réponse arrive, du tac au tac: « Oh, ma fille, que je souffrirais si je ne voyais pas mes religieuses pratiquer la pauvreté... »

164

Une jeune sœur, pensant que Mère Amélie trouverait cela très beau, avait cru bon d'agrémenter le costume d'une religieuse de passage avec de petites manches blanches du plus heureux effet. Mi-plaisante, mi-fâchée, Mère Amélie s'écria: « Mais quelle nouvelle congrégation voulez-vous fonder ? Enlevez-moi tout de suite ces petites manches, ma bonne fille, et une autre fois, aimez la pauvreté et la simplicité. » (90)

Mère Marie-Amélie pratiquait une ascèse discrète. Les sœurs se souviennent qu'au repas de midi elle ne mangeait que d'un plat, et encore de celui qui lui plaisait le moins. Elle se contentait de dire: « Autrefois

j'étais difficile pour la nourriture, mais maintenant je mange de tout indifféremment, et je ne m'en porte que mieux ! » Et le plus souvent, quand elle se privait, c'était par souci des autres: « Elle ne voulait pas avoir de feu dans sa chambre, ni même garder pour elle la bouteille d'eau chaude qu'on plaçait parfois le soir sous sa couverture quand elle était malade. Elle allait la porter dans le lit d'une autre sœur qui, disait-elle, en avait plus grand besoin qu'elle ».

« *Bienheureux les miséricordieux ! Bienheureux les artisans de paix !*  
» (Matthieu 5, 7, 9)

Nous connaissons ce cri du cœur qui éclaire toute la vie d'Amélie: « Ma conscience ne m'aurait pas laissée en repos si j'avais passé un seul jour sans secourir un malheureux ! »

Certes nous avons pu admirer son activité inlassable pour soulager la misère matérielle: la pauvreté, la maladie, le grand âge... Mais elle était saisie plus encore par toutes les formes de misère morale: les pauvres filles sans défense,

165

les enfants sans amour, les mourants sans confession, les ennemis sans pardon. Elle semble avoir eu un don particulier pour susciter la réconciliation, la charité qui pardonne. Autour d'elle, les conflits n'ont jamais dégénéré en oppositions butées. Les petits incidents de frontière lors de la création du « Bureau de charité », l'héritage contesté de M. Lemarié, l'affaire de la chapelle, tout finit par s'arranger, sans doute parce qu'à force d'humilité et de charité, elle désamorçait ces conflits.

Avant même d'entrer en religion, elle jouait déjà ce rôle de pacificatrice et apaisait contestations et rancunes. Apprenant que deux personnes de ses relations s'étaient brouillées, elle se sent un soir brusquement pressée de les réconcilier. Elle entraîne avec elle sa bonne servante, Marie Lefrançois, et sort pour aller prier à la croix du cimetière, avec tant de foi, tant de confiance, qu'à son retour elle retrouve les deux adversaires prêtes à signer la paix (91). Souvenons-nous que le chapitre VI du « *Règlement des Tertiaires* », celui qui traite des œuvres de miséricorde, se terminait ainsi: « Le principal emploi auquel elles s'appliqueront sera de réconcilier ceux ou celles qu'elles connaîtront être mal ensemble ». (92)

Laissons au cher M. Ponphily de conclure par les mots qu'il écrivit quelques jours après la mort de Mère Marie-Amélie (93):

*« On sentait autour d'elle on ne sait quelle atmosphère de sérénité, d'apaisement, de santé morale, qui faisait comprendre le sens de l'expression des mystiques, l'odeur de sainteté. »*



## X1

### **UNE MERE AU MILIEU DE SES FILLES**

#### ***UNE GRANDE FAMILLE***

Quand, en mai 1847, Amélie avait quitté sa maison pour venir vivre aux Chênes, en communauté, elle n'avait auprès d'elle que sa servante Marie Lefrançois et quelques autres volontaires: Marie Hesry, Julie Gauchet, Marie-Anne Jouanjan...

Jusqu'en 1853, la petite communauté des « Dames de Paramé » resta très limitée. Lorsque les « Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie » firent leurs premiers vœux le 11 novembre 1853, elles n'étaient que sept: Amélie et Léocadie Fristel, Julie Gauchet, Marie Hesry, Marie Decan, Adèle Dumesnil et Marie Lefrançois.

En septembre 1855, sous leur nouveau nom de religion, elles sont neuf: Marie-Amélie, Marie- Thérèse, Marie Augustine, Marie-Ange, Marie-Adèle, Marie-Françoise, Marie-Victoire, Marie- Joseph et Marie-Madeleine. Et en avril 1856, elles sont dix professes et deux novices.

L'orientation prise alors vers les Petites Écoles allait entraîner un afflux de vocations considérable: les sœurs

167

étaient quatorze à la fin de 1856, 48 en 1862 (25 professes, 15 novices, 8 postulantes), 63 à la fin de 1863 (36 professes, 16 novices, 13 postulantes). A la mort de Mère Marie-Amélie, leur nombre atteindra 56 professes.

E ne s'agit donc plus d'une petite communauté, mais d'une congrégation en expansion: des noviciats de quinze sont une belle espérance et aussi une lourde responsabilité.

Ce qui frappe d'emblée dans cette nouvelle fondation, c'est la qualité des rapports que la fondatrice établit avec chacune de ses sœurs: on peut vraiment parler d'une mère au milieu de ses filles.

Le rapport des âges y contribuait d'ailleurs. N'oublions pas que Mère Amélie avait cinquante- cinq ans lorsqu'elle prononça ses premiers vœux.

Et ce ne sont pas ses plus proches amies, ses contemporaines, Mademoiselle Gilbert, Mademoiselle Jouanjan ou d'autres demoiselles de l'ouvroir qui l'ont suivie au couvent. Les premières religieuses étaient toutes beaucoup plus jeunes qu'elle; les plus âgées n'avaient pas trente-cinq ans, et beaucoup ne dépassaient guère vingt. Amélie n'est donc pas, comme d'autres fondatrices, une sœur aînée, proche, qui entraîne l'équipe, mais qui peut aussi être discutée ou jalosée. Non, Mère Marie-Amélie avait l'âge d'être la mère de la plupart de ses sœurs, et cela explique déjà cette autorité incontestée, cet ascendant indiscuté que toutes lui reconnaissaient. Ce qui est admirable, c'est que cette coupure de générations n'entraînait aucun éloignement. Gaie avec les jeunes sœurs, disponible aussi bien pour montrer à une novice comment on prépare le poisson que pour plaisanter avec les « bonnes gens », Mère Marie-Amélie sera sans conteste la mère, mais sans que cela dimi

168

nue la spontanéité de ses filles. Aucune n'aurait imaginé de discuter un simple désir de Mère Marie-Amélie, mais aucune non plus ne la trouvait distante ou intimidante. Elle était d'ailleurs la première à animer joyeusement les récréations, comme le montre une petite scène croquée malicieusement par sœur Angélique (94):

« ... La bonne Mère ne voulait pas envoyer ses filles dans les paroisses sans leur donner quelques leçons du savoir-vivre exigé dans le monde. Quelquefois, le soir, la récréation se faisait dans l'ancien salon de M. Lemarié. Tout le monde, y compris le bon père Paris, se réunissait avec la bonne Mère. Chacune de nous, novices et postulantes, allait à tour de rôle faire visite à l'honorable société. On nous faisait saluer, causer; mais il fallait mettre le patois de côté ! S'il nous arrivait quelque gaucherie, tout le monde riait, et nous aussi ! C'était une bonne manière de nous faire pratiquer l'humilité et de réformer notre caractère... »

On comprend ainsi ce que la fondatrice aimait à répéter souvent: « Au fond nous formons plutôt une grande famille qu'un couvent ». Cet esprit de famille voulu par Mère Marie-Amélie a certainement marqué la Congrégation, jusqu'à aujourd'hui.

## ***MÈRE AMÉLIE ET L'ACCUEIL DES VOCATIONS***

Les Monastères de jadis avaient, on le sait, une hiérarchie sociale

assez compliquée: sœurs de chœur, sœurs converses, sœurs tourières...

Certaines congrégations fondées au XIXe siècle ont parfois repris ces distinctions entre les sœurs de chœur, les

169

« mères », qui chantaient l'office, et les sœurs converses ou coadjutrices, non tenues à l'office, et tournées davantage vers les tâches matérielles. Amélie, chez les Tertiaires, n'avait jamais imaginé ces différences, et le premier règlement qu'elle donna à ses sœurs fut celui des Tertiaires. Il y avait donc chez les premières sœurs une égalité fraternelle, ce qui favorisa d'emblée un climat de simplicité et de charité.

En principe, les postulantes devaient apporter, si elles le pouvaient, une petite dot, souvent trois cents francs, pour subvenir à leur année de noviciat, mais la Supérieure générale s'en souciait assez peu (95): « Pouvons-nous vraiment nous laisser inquiéter quand il s'agit d'imiter la charité de Notre Seigneur en donnant entrée dans notre congrégation à une jeune fille qu'Il daigne appeler à être son épouse ? » et elle défendait aux sœurs de parler de la situation sociale de leurs familles.

Si pourtant elle se souciait de l'origine sociale des postulantes, c'était plutôt pour écarter certaines vocations de jeunes filles « de bonne famille »: « Oh non, ces grandes demoiselles ne feraient pas de bien dans nos petites campagnes; d'ailleurs elles changeraient l'esprit de simplicité de la Congrégation » (96).

Une jeune fille qui avait dû quitter la Visitation parce qu'elle était malade, lui demanda de l'accueillir par charité. Mère Marie-Amélie reçut de tout son cœur mademoiselle Pasdouet - c'était son nom -. Grâce à ses bons soins, celle-ci se remit tout à fait, et demanda de devenir religieuse des Saints-Cœurs. Avec son brevet supérieur et beaucoup de belles qualités, elle aurait pu rendre les plus grands services

170

à la jeune communauté. Mais Mère Marie-Amélie ne le voulut pas, et lui conseilla d'entrer chez les Dames du Sacré-Cœur à Rennes. Les sœurs de la communauté auraient pourtant bien voulu la garder, mais Amélie fut catégorique: « Mes sœurs, que voulez-vous que nous fassions d'un sujet hors ligne ? C'est bon pour les grands Ordres, mais pour nous, pauvres petites sœurs des Chênes, c'est la simplicité et l'humilité qu'il nous faut,

sous la protection du Cœur de Jésus qui aimait à se cacher et à passer aux yeux des hommes pour le fils d'un charpentier ! » Entrée au Sacré-Cœur, Mademoiselle Pasdouet n'arrivait pas à s'y habituer, et, à Mère Marie-Amélie qui lui rendait visite, elle redisait: « J'aimerais mieux éplucher des légumes toute ma vie dans votre saint Asile que de broder des ouvrages, ici, en or et en argent ». Car, remarquable brodeuse, elle initiait à cet art les petites pensionnaires du Sacré-Cœur. Finalement, eue trouva paix et joie dans sa vocation, mais le désintéressement dont fit preuve Mère Marie-Amélie n'est pas si fréquent dans les récits de fondations religieuses (97). Une autre candidate fut, de la même façon, orientée vers les Sœurs des Sacrés-Cœurs de Picpus.

Le plus souvent les demandes d'entrée arrivaient par l'intermédiaire des curés et recteurs, mais parfois aussi par les religieuses en paroisse. Dans tous les cas, Mère Marie-Amélie veillait à un bon discernement. C'est ainsi qu'on la voit écrire à Sœur Marthe , supérieure de la petite communauté de Mont-Dol (98):

*« La jeune personne dont vous me parlez pourrait, je crois, nous convenir, si elle n'est pas allée précédemment en communauté. Cependant je ne répondrai rien de positif sans*

171

*connaître et son style et son écriture. Ce qu'elle pourrait faire en nous écrivant elle-même. Alors je pourrai lui répondre... »*

M.Ponphily l'a noté (99): « Ce que Mère Marie-Amélie demandait aux postulantes, c'était une piété vraie, éclairée, fermement assise mais largement comprise, beaucoup de sincérité, un dévouement toujours prêt sans retour sur soi-même. Moyennant ces qualités , elle se montrait indulgente pour les légers défauts de ses filles. Trouvait-elle au contraire chez celles-ci une dévotion mal entendue, de la dissimulation, de l'amour-propre, son jugement était fixé: la vocation religieuse manquait ».

Elle avait d'ailleurs une singulière faculté de pénétration pour juger le caractère et la disposition d'esprit des gens. Rarement elle se trompait... Ainsi elle éprouvait un jour une répugnance instinctive, et qu'elle se reprochait, à recevoir une postulante recommandée par un supérieur ecclésiastique. Au bout de quelques années il lui fallut la congédier.

A une cérémonie de prise d'habit où trois novices se présentaient

ensemble: « L'une d'elles ne persévérera pas, dit la supérieure en sortant de la chapelle » - « Assurément du moins ce n'est pas celle qui paraissait si heureuse de recevoir l'habit religieux, et qui s'est montrée si édifiante durant sa probation ! » - « Eh bien ! répliqua la supérieure, c'est précisément celle-là qui, à mon avis, abandonnera le voile ! » Un an après, cette novice quittait la communauté.

Dans une circonstance semblable, Mère Marie-Amélie ne pouvait cacher une tristesse, étonnante en pareil jour. Elle avait, devant une des nouvelles novices, un pressentiment

172

douloureux eux. Et de fait, cette jeune sœur dut être un jour renvoyée, dans des circonstances si pénibles que cela contribua peut-être à la première des attaques qui ruinèrent la santé de la fondatrice.

### ***L'ESPRIT DES COMMENCEMENTS***

Mère Marie-Amélie avait bénéficié de sa longue expérience du Tiers Ordre, et de la direction éclairée qu'elle avait trouvée auprès de l'abbé Chapron, du P. Louïs de la Morinière et surtout de l'abbé Rosty. Mais ses sœurs, surtout ces jeunes institutrices qui arrivaient nombreuses pour un noviciat souvent écourté, comment seraient-elles formées ?

Dès le début, la fondatrice avait confié la charge de Maîtresse des novices à celle qui jouissait de toute sa confiance et la méritait amplement, Sœur Marie-Thérèse, sa nièce.

Au début des petites écoles, il arriva plusieurs fois que l'institutrice arrivée comme postulante reçoive le voile dès la fin de la retraite de septembre, et reparte précipitamment avec son nouvel habit. Aucune sœur brevetée n'était disponible pour aller la remplacer dans l'école qu'elle venait de quitter. Dès que possible, elle reviendrait à Paramé pour faire un véritable noviciat. Mais au bout de quelques années, la formation devint celle des noviciats religieux de l'époque, avec quelques caractéristiques originales pourtant: la présence active de la Supérieure générale au milieu de ses sœurs, la place de l'asile au centre de la formation des novices, et le rythme annuel des rencontres.

173

Mère Marie-Amélie n'était jamais loin elle ne quittait pratiquement pas Notre-Dame-des-Chênes Certes le développement des écoles entraînait toute une correspondance administrative avec les maires, les curés de toutes les paroisses, pour préparer les implantations, en régler les conditions, apaiser les désaccords. A la mort de la fondatrice, en dehors de la maison-mère, il y avait déjà trente-quatre postes en écoles. E fallait aussi recevoir de nombreuses visites, et Mère Marie-Amélie n'avait jamais été très douée pour écarter les importuns. Mais, en dehors de ces charges, Mère Amélie mettait sa joie à vivre au milieu de ses sœurs, sans privilèges, et les sœurs qui la voyaient prier, travailler, prendre ses repas, égayer la récréation, y recevaient une leçon de vie religieuse plus frappante que les plus doctes conférences.

De plus, vivre à la maison-mère, c'était vivre au milieu des vieillards. Toutes les sœurs présentes prenaient leur part du service de l'asile et Mère Amélie y tenait beaucoup. Elle disait souvent: « Nous ne faisons qu'une famille ici, les religieuses et les vieillards, ça ne fait qu'un; regardons-les comme de vieux parents bien-aimés et soignons-les avec dévouement ». « Quand nous arrivions des paroisses à la Maison-Mère, rappelle Sœur Angélique, le premier bonjour après nos Mères était pour les vieillards. C'était l'ordre de la Supérieure, et avant de retourner dans nos postes, nous avons bien soin d'aller leur dire au revoir » (100).

Sœur Angélique a d'ailleurs fort bien décrit le rythme annuel de la vie religieuse de ce temps: le départ en mission à l'automne, le retour en fin d'année scolaire (101).

174

« Au moment du départ, la bonne Mère nous faisait prier avec elle Notre-Seigneur de bénir notre année. Puis, nous ayant donné sa bénédiction, elle venait nous conduire à la voiture (qui était, à cette époque, une « voiture de louage », comme on les appelait). Son dernier mot était: « Courage, mes enfants, je vais prier les Saints-Cœurs de vous protéger... » Elle nous embrassait. *Nous* partions le cœur réjoui avec la volonté ferme d'observer fidèlement notre règle... *Nous* rivalisions de zèle, dans nos petites paroisses, pour que le bon Dieu soit plus content de nous, et aussi pour faire plaisir à celle qui nous témoignait une si grande affection... Enfin nous rendions service aux bons recteurs en nous occupant des enfants, de l'ornementation de l'église, du soin des malades.

»

Lorsque revenait l'été, c'était le retour des hirondelles toutes les sœurs se retrouvaient à Notre- Dame-des-Chênes pour vivre un temps de repos, d'échanges fraternels et de retraite. C'était d'autant plus nécessaire que ces sœurs des petites écoles vivaient le plus souvent isolées, ou à deux, sans soutien immédiat sauf celui du recteur. Quand celui-ci était - cela pouvait arriver - d'un caractère difficile ou trop original, M. Bessaiche était le premier à conseiller de fréquenter un confessional un peu plus éloigné. Mais ces petites écoles n'étaient jamais très distantes de Paramé. Monseigneur s'était fermement opposé à des fondations dans d'autres diocèses, même voisins. Aussi était-il possible, une fois l'année scolaire terminée, et après les remises en ordre, de partir passer le mois d'août à Paramé, aux bains de mer !

Il faut dire en effet qu'à partir de 1850 la mode des bains de mer s'était répandue, et que sur la côte sauvage de Paramé, jusque-là presque déserte, se construisaient quelques

175

villas du côté de Rochebonne. Plus tard, il y aura même un « casino » à Paramé, et le journaliste Eugène Herpin lancera, à partir de 1890, le nom de « côte d'Emeraude » ! On n'en était pas encore là, mais précisément, avant l'envahissement du tourisme, les sœurs, au cours des vacances d'été, pouvaient pratiquer les bains de mer. Le « Journal de la maison » note en 1863 (102):

*« Dès les premiers jours d'août, toutes les sœurs se sont trouvées réunies et toutes semblaient très heureuses de revoir leur mère supérieure, et de pouvoir passer quelques jours en famille. Tout le temps qui a précédé la retraite, elles ont fait des fréquentes visites sur les bords de la mer. Plusieurs d'entre elles étaient fatiguées des travaux de l'année; elles ont retrouvé leur appétit et refait leurs forces dans ces promenades et dans les bains qu'elles ont eu soin de prendre. »*

Ce retour du mois d'août nous vaut une page de sœur Angélique qui a un petit parfum d'Évangile (103):

*« Lorsque nous revenions des paroisses, chaque année, pour la retraite, comme les Apôtres nous racontions à notre bonne Mère tout le bien que nous avons fait (un peu plus, nous aurions-fait des miracles !). La bonne Mère nous écoutait attentivement. Je crois qu'elle était heureuse de voir le dévouement de ses filles... Mais, avec des yeux un peu malins et scrutateurs, elle nous regardait en disant: « Ne nous vantons point . , nous*

*perdrions le mérite de nos bonnes actions, travaillons toujours pour la plus grande gloire de Dieu ». Elle ajoutait: « Pauvres enfants que nous sommes, les dernières venues, nous sommes nées d'hier, comment pourrions-nous croire à notre importance ? »*

176

Le rassemblement se terminait toujours par la retraite commune, souvent conclue par des prises d'habit et par des professions religieuses. Le choix du prédicateur était tous les ans un souci pour Mère Marie-Amélie; en 1862, ce fut le cher Abbé Rosty, qui devait mourir deux ans après, en 1864.

### **GOUVERNER DANS LA CHARITÉ**

Il ne semble pas que la fondatrice ait multiplié les lettres de conseils ou de direction aux sœurs dispersées dans les paroisses; Sœur Marie-Thérèse passait leur rendre visite, et Mère Marie-Amélie, avec ses mauvais yeux, se contentait de dicter à la secrétaire des lettres d'affaires, tout en ajoutant souvent avant la signature un mot d'encouragement: « Gagnons du temps, c'est la grande affaire; un jour nous serons heureuses de l'avoir bien employé! »

Cela ne l'empêchait pas de suivre avec attention chacune de ses sœurs, dans leurs succès ou leurs échecs. On le sent bien dans un billet adressé à Sœur Marie-Thérèse, qui vient de visiter une sœur en paroisse (104):

*« M. Paris n'est pas fâché que Sœur Jean-Baptiste débute avec beaucoup de contradictions parce que les œuvres de Dieu doivent toujours commencer de même; il dit qu'elle s'affermira et sera en état plus tard de pouvoir supporter les petites épreuves qu'elle pourra rencontrer; qu'après tout, il faut du dévouement pour être missionnaire et travailler à la gloire de Dieu. Je pense comme lui; mais il ne faut pas qu'elle s'appuie sur elle, mais uniquement sur le bon Dieu à qui elle s'est donnée, et tout ira bien. Toutes les novices vont bien, je m'en occupe le plus que je peux. »*

177

De quand date ce billet qui évoque les difficultés de sœur Jean-Baptiste ? Il semble qu'il soit de peu antérieur à un fait dramatique que nous a rapporté Sœur Angélique, alors toute jeune novice (105).



L'école de Cornillé, près de Vitré, avait été confiée à la congrégation, en 1856. A ce poste de Cornillé était morte, le 28 octobre 1861, la jeune sœur Marie-Hélène, après un an seulement d'enseignement. La sœur Jean-Baptiste y fut envoyée à son tour, pour y faire la classe et s'occuper un peu du soin des malades.

« Peu après son arrivée, le choléra sévit dans la commune, et fit de grands ravages dans la population. La sœur, prise de peur, abandonna son poste et revint à Paramé, sans même avertir le recteur de la paroisse. Elle pensait être bien reçue, mais Mère Marie-Amélie fut très mécontente. Elle réunit le noviciat. Y avait-il une volontaire ? Aussitôt Sœur Lucie se leva, disant qu'elle s'offrait pour partir à Cornillé, ce qui fut fait aussitôt. Au chapitre des coupes qui eut lieu le vendredi suivant, Mère Marie-Amélie témoigna son mécontentement, devant toute la communauté, à la sœur qui avait manqué de courage en abandonnant son poste; ensuite elle lui enleva le Christ qu'elle portait au cou (c'était une sœur professe) en lui disant: « Je vous le rendrai lorsque vous l'aurez gagné ! Vous avez besoin de faire du noviciat ».

« La sœur se soumit bien humblement, poursuit sœur Angélique, et la bonne Mère, qui avait beaucoup souffert d'avoir à donner cette correction, lui rendit son Christ quelque temps après... Sœur Jean-Baptiste fut envoyée à Saint-Thual pour y faire la classe; moins d'un an après, elle mourut

178

de la variole noire qui sévissait dans la contrée. Cette fois, elle n'avait pas déserté, elle était morte à son poste ».

Gouverner, c'est parfois faire souffrir, et Marie-Amélie en a donc fait l'expérience. Mais c'est aussi savoir redonner du courage lorsque l'on sent autour de soi le désarroi ou l'inquiétude. Les sœurs ne s'y trompaient pas et auraient certainement approuvé ce qu'écrivit une d'elles, Sœur Lucie: « Vous saviez, par la grâce de Dieu, nous châtier et en même temps nous soutenir, nous humilier sans nous abattre. Le bon Dieu vous avait donné le secret, après la réprimande, de nous remplir de courage. Vous agissiez sur nos âmes, nous le comprenons, au nom et dans l'esprit de Notre Seigneur ».

Sœur Lucie, que nous venons de citer, entra au noviciat en 1861, et fut une disciple fervente de Mère Marie-Amélie. Elle nous a laissé des souvenirs dans le style un peu ampoulé et sentimental de l'époque, certes,

mais avec une touche de simplicité et d'affection qui évoque souvent les « Fioretti » de saint François d'Assise. Voici comment elle décrit, quarante ans après, un entretien personnel avec la Mère fondatrice (106):

*« Un jour, rencontrant une de ses chères filles, notre Mère lui dit de se rendre dans sa chambre, qu'elle désirait lui parler. La sœur parut surprise. Notre bonne Mère la fixa, et vit qu'elle s'inquiétait, craignant d'avoir fait quelque chose qui eût déplu à sa Révérence. Elle lui dit alors: « Ma fille, venez en paix près de votre Mère qui vous aime ». La sœur vint s'asseoir. Le sourire de bonté avait calmé ses inquiétudes. « Ma chère enfant, je le sais, vous êtes sujette à des inquiétudes, des craintes d'offenser Notre Seigneur, cela ne*

179

*cesse de vous tourmenter et pourrait bien dégénérer en scrupules ou pusillanimité. Ecoutez-moi, ma fille, je vous offre de la part de Notre Seigneur le moyen de calmer vos craintes. Ma pauvre enfant, nos fragilités, nos faiblesses, nos légèretés mêmes n'irritent jamais ce divin Maître, tant qu'elles nous déplaisent. Souvenez-vous donc bien que c'est la seule attache à ces manquements qui offense Notre Seigneur et refroidit son amour. Dieu, qui voit le fond de votre cœur, sait que le vôtre est toujours entièrement à lui malgré vos inattentions et vos surprises. Mais, ma chère fille, comment ce Dieu si bon cesserait-il de chérir son enfant qu'il aime ? Allons vite à l'œuvre, à l'œuvre, pas de retard, faites cesser vos craintes, repoussez-les bien vivement, car elles feraient une grande injure au Cœur Sacré de Jésus qui ne cesse de vous prouver sa tendresse... »*

« A l'œuvre, à l'œuvre ! Pas de retard ! » Ce chemin de courage et de confiance, Mère Marie- Amélie n'a cessé de le proposer à ses sœurs, car c'était celui qu'elle suivait elle-même. Un jour, sachant qu'elle portait une lourde épreuve, une sœur lui dit: « Oh bonne Mère Supérieure, que vous devez souffrir ! Quelle grande croix pour vous ! » Mais elle, le sourire aux lèvres: « Ma fille, Dieu ne se trompe jamais, il a parfaitement pris la mesure de mes épaules, je ne puis tomber sous son poids si je mets tout mon bonheur à adorer sa volonté... Quand Dieu veut nous soumettre à la souffrance, c'est pour nous conduire à la perfection qu'il attend de nous et nous donner quelques traits de ressemblance à son divin Fils ».

Tel fut le secret de Mère Marie-Amélie, éducatrice spirituelle, et ses sœurs le savaient bien. « Sitôt du reste, que nous approchions d'elle, plus ou moins abattues, il nous suffisait

180

de voir la sérénité qui brillait constamment sur son visage pour retrouver l'énergie et le courage. Toutes nos peines disparaissaient, et on se retirait, le cœur rempli de joie, portées à imiter ses exemples... »

181

**LE JARDIN SECRET**

**« UNE PERSONNE DE BEAUCOUP DE RELIGION »**

Nous avons suivi jusqu'ici Amélie Fristel, tout au long de sa vie dans ses rapports avec sa famille, ses amis, son évêque, ses sœurs et avec les pauvres. Resterait à décrire sa relation la plus intime, celle qui unit et explique toutes les autres: sa relation avec Celui qui habitait toutes les heures de ses journées et de ses nuits et auquel elle revenait sans cesse, Dieu, son Père, son Maître et son Amour.

Mais il n'est pas facile d'entrer dans ce jardin secret. On ne peut guère se contenter de répondre, comme la bonne Marie Boisivon, interrogée au procès de béatification (107):

« Oh ! la Mère Marie-Amélie, c'était une personne de beaucoup de religion. C'est elle qui a bâti la chapelle. Elle se donnait beaucoup de peine pour les reposoirs de la Fête-Dieu. A la paroisse, elle s'était chargée de l'autel de saint Joseph. Elle me donnait de bons conseils: « Ma petite fille, il faut que tu sois toujours avec le Bon Dieu », et elle me recommandait de prier la Sainte Vierge, saint Joseph et le Sacré-Cœur. Oh ! le Sacré-Cœur, il fallait voir comme elle disait cela... ! »

« Une personne de beaucoup de religion » Il est certain que Mère Marie-Amélie, tout au cours de sa vie, a été cette

183

paroissienne modèle, fidèle à tous les exercices de piété largement proposés alors, attentive à développer autour d'elle la prière du rosaire et l'adoration du Saint Sacrement. Mais ce que nous aimerions sonder davantage, c'est ce fond du cœur où se nouait sa relation avec le Seigneur.

Ce n'est pas qu'elle ait voulu le cacher. Elle était assez simple pour répondre à qui l'interrogeait, et se laisser aller parfois à quelque confiance. Mais elle ne pensait pas avoir beaucoup à dire, et ne se souciait pas de composer des conférences spirituelles. Heureusement ses sœurs l'ont regardée vivre et ont ramassé les miettes... Parmi elles, sœur Marie-Lucie, que nous avons déjà citée. Entrée à la communauté en 1860, à 25 ans, elle a été, dit sa notice nécrologique (108), « une intime

confidente des pieux désirs de Mère Marie-Amélie et des faveurs dont le ciel la favorisait ». A la fin de sa vie, elle écrivit, sur deux petits cahiers d'écolier « à un sou », des souvenirs sur la vie religieuse de la fondatrice, telle qu'elle l'avait connue de 1860 à 1866. Sœur Marie-Lucie a laissé dans les paroisses où elle a été envoyée le souvenir d'une totale charité, et on la sentait en grande parenté d'âme avec la fondatrice qu'elle vénérât. Nous lui laisserons donc souvent la parole.

### ***COMMENT PRAIT MERE MARIE-AMÉLIE***

Dès son plus jeune âge, Amélie avait ressenti un appel profond à la prière: on se souvient de la petite fille qui voulait\_ait s'enfuir au désert, de la jeune fille, fidèle à la messe quotidienne, qui fit à dix-huit ans un vœu de virginité, et qui aspira, durant de longues années, à la consécration religieuse.

184

A Beaulieu, levée en toutes saisons à cinq heures du matin, ni la distance, ni le mauvais temps ne l'empêchaient d'assister à la première messe, et elle réservait à la prière tout le temps que lui laissaient les obligations familiales et le soin des pauvres.

Cet attrait de l'oraison ne fit que s'épanouir dans la vie religieuse. Ses sœurs se souviennent de son attitude dans la prière, où souvent elle ne voyait pas passer les heures. « Quand elle faisait son oraison, elle nous paraissait ravie en Dieu, immobile, elle perdait la notion du temps... Notre mère fondatrice était bien du nombre de ces âmes que la pure charité embrase et que rien ne peut distraire de la sainte présence de Dieu » (109).

S'il le fallait, elle rappelait à ses sœurs que toute prière doit être bien faite. Sœur Angélique s'en souvient: « Un jour, je récitais le « Souvenez-vous » un peu vite. Elle sortit de sa place, vint me trouver. Je n'étais pas fière. Elle me dit: « A qui parlez-vous ? » Je répondis: « A la sainte Vierge... » - « Eh bien ! Quand vous parlez au bon Dieu ou à la Sainte Vierge, parlez plus respectueusement. On doit leur rendre plus d'hommage que vous ne faites en ce moment-ci » (110).

Sœur Lucie se rappelle, pour sa part, les conseils qu'elle reçut, un jour, pour l'oraison (111):

« ... Tenez-vous en paix, je vous connais, ne vous inquiétez pas au sujet de votre oraison... Suivez votre attrait. Volez aux pieds de Notre Seigneur, ou plutôt tenez-vous-y constamment attachée comme la bien tendre Madeleine.. Là vous boirez le vin précieux de l'oraison. L'Esprit-Saint sera lui

185

même votre maître, c'est à lui seul de vous introduire dans le Cœur Sacré de votre divin époux. Contentez-vous de marcher bien humblement, mais d'un pas très ferme et soutenu dans la voie qu'Il vous aura tracée... »

Et encore:

« Je suis heureuse de vous voir penser sérieusement à bien faire votre oraison. Je vois que vous ne lisez pas à la légère le chapitre de notre Règle qui traite de l'oraison, où il est dit que tous les maîtres de la vie spirituelle regardent la sainte oraison comme le fondement de la vie intérieure. Ah ! ma chère fille, sans l'esprit d'oraison nous ne serions que de pauvres religieuses sans vertu solide ou sans la foi qui vivifie les œuvres. Que serait la prière, soit publique, soit particulière, sans l'esprit d'oraison qui en est l'âme? Rien d'autre qu'un exercice d'habitude, et bien souvent de pure routine, un fond de distractions presque inévitables... »

« Oh ! notre bonne Mère, conclut Sœur Lucie, suppliez les Cœurs de Jésus et de Marie d'accorder à toutes vos humbles filles le don d'oraison, afin qu'elles se perdent elles-mêmes pour ne vivre que dans les Cœurs de Jésus et Marie

là est le vrai secret de l'oraison ».

### ***L'UNIVERS SPIRITUEL DE MÈRE MARIE-AMÉLIE***

Amélie Fristel vit dans la foi. Pour elle, Dieu n'est jamais loin. C'est avec lui qu'elle chemine, avec le Christ Jésus, avec le monde des saints et des anges, avec l'Église tout entière, avec la Vierge Marie.

186

Nous avons trouvé la Vierge Marie présente à toutes les étapes de sa vie: jeune fille, elle entra dans la congrégation de la Sainte Vierge, puis dans le Tiers Ordre qui était dédié « au Très Saint Cœur de la Vierge Marie » et tout imprégné de la spiritualité mariale de saint Jean Eudes. Elle se

trouva comblée quand sa nouvelle famille religieuse reçut le nom de « Congrégation des Saints- Cœurs de Jésus et de Marie ». N'avait- elle pas, la première, baptisé l'asile établi à la métairie des Chênes du nom de « Notre-Dame » des Chênes ? Le Rosaire vivant, le scapulaire, le mois de Marie, autant de gestes d'amour envers celle qu'elle aimait invoquer, à l'asile des Chênes, comme « santé des malades, salut des infirmes ».

Sa confiance en la Vierge Marie devait s'affirmer dans une circonstance dramatique. Comme tous les catholiques de France, Mère Marie-Amélie avait appris l'apparition de la Vierge Marie, en 1846, à la Salette en Dauphiné. Aussi est-ce à Notre-Dame de la Salette qu'elle eut recours, lorsqu'elle faillit mourir d'un empoisonnement. Elle avait avalé par mégarde une potion à base d'opium qui la mit en danger de mort. Restant calme au milieu de l'affolement général, elle fit alors le vœu d'élever dans le jardin des Chênes une réplique en miniature de la « sainte Montagne »... Aussitôt, un vomissement la délivra du poison, absorbé pourtant depuis plus d'une heure. La statue de Notre-Dame de la Salette fut donc érigée dans le parc et Mère Marie-Amélie alla chaque jour la prier.

« Quand elle nous parlait de la Vierge Marie, disaient ses sœurs, son regard s'animait, elle aurait voulu nous voir embrasées de l'amour de la sainte Vierge ».

187

Dans la grande famille du paradis dont Marie est la mère, Amélie avait ses préférés: saint Joseph, instrument de la Providence, auquel elle recourait toujours en cas de besoin et qui ne se déroba jamais; sainte Anne, chère à tous les Bretons... et le Père Eudes, qu'elle priait tous les jours. « Elle nous parlait souvent de lui, de ses fondations, de ses missions. Elle avait son portrait dans sa chambre, et nous distribuait son image. D'ailleurs notre Règle est empruntée à celle qu'avait faite le P. Eudes pour le Tiers Ordre du Sacré-Cœur » (112).

Quant à l'Eglise de cette terre, Amélie s'y sentait à l'aise. Elle y vivait en confiance et redisait à ses filles: « Soyez respectueuses et soumises à l'Eglise, à l'Evêque diocésain, aux curés et à leurs vicaires. Soyez leurs auxiliaires dévouées et ayez soin d'inspirer à vos enfants un grand respect et une grande confiance pour les prêtres ».

Bien loin de se cantonner sur sa terre natale, elle, qui n'avait jamais voyagé, avait l'âme catholique. Elle s'était inscrite depuis longtemps dans l'« *Oeuvre de la Propagation de la foi* » et recevait les célèbres « Annales »

(113). On sait l'influence sur l'Eglise de France de cette petite publication toute simple qui fut une merveille de journalisme. Par la correspondance des missionnaires, par le récit de leurs souffrances et souvent de leur martyre, elle fit vibrer la France entière. Mère Marie-Amélie ne manquait pas d'y faire écho auprès de ses sœurs.

On pouvait enfin remarquer chez Mère Marie-Amélie un attachement filial à la personne du Pape. Les catholiques du XIXe siècle, émus par les épreuves de la papauté durant la Révolution et l'Empire, puis par les menaces qui pesaient

188

sur le pouvoir temporel de Pie IX, ont souvent nourri pour le Saint-Père un véritable culte. Ce fut le cas d'Amélie qui exprimait son amour de l'Eglise dans la vénération du Pape. Elle avait composé une prière que l'on récitait à la communauté: « Seigneur Jésus, couvrez de la protection de votre Divin Cœur notre saint Père le Pape; soyez sa force et son appui » (114).

De nombreux voyageurs français, durant le second Empire, se rendaient à Rome, où tenaient garnison à la fois l'armée française et les zouaves pontificaux. Ils apportaient des nouvelles à la communauté. Le 25 août 1861, un important prélat romain, Mgr Nardi, passait à Saint-Malo. Toute la communauté se massa sur son passage pour lui faire fête aux cris répétés de: « Vive Pie IX, pontife et roi » (115).

Mais n'oublions pas que si Mère Marie-Amélie entourait d'un grand respect la hiérarchie de l'Eglise, les traits du visage du Christ étaient, tout autant pour elle inscrits sur le visage des pauvres, des vieillards et des infirmes.

### ***LA PASSION DE JÉSUS, LE SACRÉ CŒUR ET LE PUR AMOUR***

C'est en Jésus Christ que Dieu a pris visage, c'est par Lui que nous pouvons connaître et aborder le Tout Autre. Il est le chemin, la vérité, la vie, et chaque chrétien fait de Jésus Sauveur le centre de sa propre vie, mais chacun à sa manière. D'Amélie Fristel nous pourrions dire que, pour



vivre en Jésus Christ

189

- elle est entrée dans sa Passion,
- elle s'est donnée au Cœur de Jésus,
- elle a suivi le chemin du pur amour.

Elle était entrée dans la Passion de Jésus, très jeune, par désir de s'unir au Christ dans le mystère où se manifeste le mieux son immense amour, et sans cesse elle méditait le mystère de la croix. Quand la fondation des Chênes échappa à la foudre, lors de l'orage de 1850, elle avait, en action de grâces, demandé aux sœurs d'honorer le vendredi par la pratique du chemin de croix. Car pour elle, le vendredi n'était pas un jour comme les autres. Ce jour-là, elle passait plus de temps encore en prière, et le Vendredi-Saint, elle ne quittait pas la chapelle, où elle revivait la passion du Christ. Elle disait à ses filles (116):

*« Suivons pas à pas notre adorable Sauveur portant sa croix sur le chemin du calvaire, épuisé de forces et de sang ! Combien de fois s'est-il arrêté, succombant sous ce fardeau. Arrêtez-vous avec lui, et faites autant de stations amoureuses pour pleurer vos péchés et ceux des hommes. Vos larmes couleront encore avec plus d'abondance quand vous songerez à la compassion de votre Sauveur, qui le porta à dire aux femmes sensibles à ses tourments de ne pas pleurer sur lui mais sur elles-mêmes.... Hélas, mes chères filles, près de Jésus, que sommes-nous ? L'amour de ce divin Maître est un mystère... Que nous serions coupables si nous ne lui rendions amour pour amour ! »*

Les sœurs, voyant pleurer leur mère, étaient tout émues devant cette évocation de la mort de Jésus. Elles savaient que la Passion du Christ revenait sans cesse dans la méditation de Mère Marie- Amélie. D'ailleurs, devant toutes les

190

épreuves, elle les invitait à considérer Jésus crucifié par amour et à y trouver le courage des renoncements difficiles.

« Sans doute vous aurez à souffrir bien des croix et contradictions; à ces moments, offrez-vous bien généreusement à Notre-Seigneur, pour

recevoir le don de son divin amour; soyez heureuses d'avoir ainsi plus de traits de ressemblance avec le divin modèle ».

Le regard que portait Mère Marie-Amélie sur le mystère de Jésus s'est exprimé plus vivement encore dans sa « dévotion au Sacré-Cœur ».

L'expression peut paraître aujourd'hui un peu passée de mode. Et ce n'est pas étonnant. Si le Seigneur Jésus est pour les chrétiens le centre unique de la Révélation et du Salut, chaque génération, depuis le quadruple portrait des évangiles, l'a salué de noms nouveaux, titres sans cesse renouvelés d'adoration et d'amour. La première chrétienté romaine a volontiers contemplé la silhouette robuste et le visage imberbe du Bon Pasteur. Le monde byzantin a salué le Christ « pantocrator », « Tout-puissant », sur les mosaïques des basiliques. Les hommes du Moyen Âge, avec saint François d'Assise, se sont attendris sur l'enfant de la crèche, sur les « Cinq plaies » et l'Homme des douleurs...

Au XVIIe siècle, devant les rigueurs du protestantisme et du jansénisme, la foi chrétienne a réagi en contemplant l'amour miséricordieux du Cœur de Jésus dont saint Jean Eudes et sainte Marguerite-Marie Alacoque ont répandu le culte. En face des philosophes du XVIIIe siècle et de la Terreur révolutionnaire, l'image du Christ sous le signe de l'amour s'est imposée.

191

Au XIXe siècle, on peut dire que pour tous les catholiques fervents, la foi et l'amour du Christ se résument dans le symbole du Cœur Sacré de Jésus, en qui se révèle l'Amour infini de Dieu . Des dizaines de congrégations se fondent, dédiées au Sacré-Cœur. Mère Marie-Amélie, elle, avait puisé dans la tradition de saint Jean Eudes. Son amour, son recours incessant au Sacré- Cœur, est tout autre chose qu'une dévotion de plus avec quelques pratiques supplémentaires c'est une manière de vivre l'union à Jésus-Christ.

Souvent aujourd'hui nous employons plus volontiers d'autres images pour saluer le Christ- Jésus. Mais nous pouvons comprendre pourquoi, pour Amélie, tout se résumait dans « le Sacré- Cœur ».

Elle avait fort bien compris, à l'école de saint Paul et de saint Jean Eudes, que le chrétien, greffé sur le Christ par le baptême, et devenu membre de son corps, peut unir son amour à celui du Cœur de Jésus. Elle a su exprimer magnifiquement cette forte théologie dans un dialogue où

sœur Lucie nous fait entrevoir tout l'itinéraire spirituel de la fondatrice (117).

- « *Ma chère fille, comprenez-vous bien ce que c'est que d'aimer Dieu purement ?* »

- « *Notre bonne Mère Supérieure, je ne crois pas, car si je le comprenais bien, il me semble que je serais ce que je ne suis pas* »

- « *Eh bien ! je vais vous dire comment moi, je le comprends. Je désire, plus pour vous que pour moi-même que vous soyez placée dans la vérité.* »

192

*Notre Mère tenait ses yeux fermés, sans doute ceux de l'âme étaient-ils grand ouverts sur les saints Cœurs de Jésus et de Marie:*

- « *Ma fille, on aime réellement Notre Seigneur quand on se renonce et se méprise en tout; pour que l'amour soit bien pur, il faut se mettre à la porte de soi-même, se dénuer de tout et s'unir à Notre Seigneur Jésus-Christ au fort de ses souffrances et de sa mort sur la croix.*

« *Si vous voulez posséder cet amour, comme je crois que vous en avez le désir, mettez-vous toujours sous sa main et abandonnez-vous à sa volonté dans tout ce qui pourra vous arriver de doux ou de pénible.*

« *Pour arriver au pur amour, ne pensez jamais à détourner vos regards de son infinie majesté.*

- « *O notre bonne Mère, tout ce que vous dites me ravit, mais, hélas ! je vois que je n'arriverai pas à aimer Notre Seigneur aussi parfaitement que vous le dites. Avec un cœur misérable comme est le mien, y songer, ce serait bien audacieux.* »

*Notre sainte Mère Amélie, dans l'ardeur de son zèle et son amour des âmes, s'écria: « Que dites-vous là ? » Elle leva alors les yeux vers le ciel, et dit:*

« *Ma chère fille, sachez bien que le Cœur Sacré de Jésus vous est donné pour aimer son Père céleste en vous et pour vous. Admirez donc la tendresse de ce Cœur miséricordieux qui daigne suppléer à votre extrême*

*pauvreté et à votre grande indignité. Vous pouvez donc prétendre, ma fille, à l'amour pur, et cette prétention sera bien agréable à Dieu*

193

Vraiment, la conclusion de ce dialogue le prouve, Mère Marie-Amélie avait pleinement assimilé tout ce que nous révèlent la doctrine et le symbole du Cœur de Jésus.

### **SE DONNER A L'AMOUR**

Le dialogue que vient de rapporter Sœur Lucie nous introduit jusqu'à l'intimité de Marie- Amélie, jusqu'à son jardin secret. Quand un cœur s'est donné à l'amour du Christ, il ne peut s'arrêter en chemin.

Nous avons signalé au cours de ce récit, sans nous y attarder, que plusieurs dons surnaturels s'étaient manifestés dans la vie d'Amélie Fristel: révélations et lumières intérieures qui ont jalonné sa recherche, prémonitions et protections extraordinaires dont elle fut l'objet en diverses circonstances. Ces signes accompagnent souvent ceux qui se sont abandonnés, livrés totalement à l'amour de Dieu

Mère Marie-Amélie n'a jamais voulu mettre de limites à cet abandon, tout au cours de sa vie... C'est encore Sœur Lucie qui en apporte le témoignage, en relatant ce que nous pourrions appeler « l'oblation du 25 mars ». Impossible de préciser l'année, mais il s'agit probablement de cette année 1861 où, jeune novice, elle entra si profondément dans l'intimité de la fondatrice.

Un matin, après la messe, Mère Marie-Amélie, frappant sur l'épaule de la jeune sœur, lui dit: « Restez ici »; elle la conduisit auprès du tabernacle et se mit à prier à mi-voix (118)

194

*« Seigneur, depuis que vous m'avez appelée, malgré mon indignité, à votre service, je crois . s pouvoir vous dire que j'ai consacré mon temps et les moyens que vous m'avez donnés à travailler pour votre gloire. Maintenant, le temps que vous me réservez, je veux l'employer à vous glorifier par la privation et la souffrance. Aujourd'hui, 25 mars, où, mon époux adorable, vous êtes descendu des splendeurs du ciel pour vous revêtir de la sainte pauvreté et de l'humiliation, je veux, par votre adorable volonté, être votre imitatrice ».*

Pourquoi cette démarche insolite ? Le 25 mars, fête de l'Incarnation du Verbe, unit étroitement l'enfant et sa mère, le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie, dans le Vouloir du Père et sous l'action de l'Esprit...

Au moment où la fondatrice sent s'appesantir sur elle le poids des ans, cet acte d'abandon répond très exactement à une de ses prières favorites, un « Acte d'amour » dont elle avait trouvé la formule dans un livre de son cher père Eudes:

*« O tout aimable et tout désirable Jésus, allumez en mon âme une soif ardente, une faim si extrême de votre Saint Amour, que ce soit pour moi un martyre continuel de ne pas vous aimer assez, et que rien ne puisse plus m'affliger en ce monde sinon de vous aimer trop peu » (119).*

**LES DERNIERES ANNÉES (1864-1866)**

***MÈRE MARIE-AMÉLIE ET LE CHEMIN DE FER***

Le « Journal de la maison » tenu par l'abbé Paris montre, nous l'avons déjà dit, une totale indifférence aux événements extérieurs à la Maison des Chênes et à la vie de la Congrégation. Une exception pourtant: l'arrivée à St-Malo du chemin de fer (120).

« Les trois jours du pardon viennent de se passer dans un pieux recueillement. Il n'y avait pas foule à nos cérémonies: le monde avait, tout près de nous, des fêtes plus bruyantes. C'était l'inauguration du chemin de fer de Rennes à Saint-Malo. La population des deux villes, Saint-Malo et Saint-Servan, était là et les habitants des campagnes environnantes avaient tout quitté pour accourir à ce spectacle ».

Il faut dire que l'événement était d'importance. Depuis vingt ans, la Bretagne attendait ce symbole de la modernité. Jusque-là tous les transports de Saint-Malo à Rennes se faisaient en carriole pour les paysans, en voiture de place pour les gens de la ville, ou par le courrier, qui demandait cinq heures de route. De même pour aller de Saint-Malo à Paramé ou à Cancale. Le premier signe de progrès avait été, en 1847,

197

un tramway sur rails, tiré par des chevaux, qui joignait Saint-Malo à Cancale par Paramé, La Croix Désilles et Saint-Méloir. L'aller et retour coûtait, paraît-il, un franc quatre-vingt-dix (121).

La Compagnie de l'Ouest, chargée de construire la ligne à vapeur Paris-Rennes, atteignait Rennes en 1858. Le prolongement sur Saint-Malo, aussitôt mis en chantier, fut achevé en 1864. L'emplacement de la gare avait été soigneusement choisi à égale distance de Saint-Malo et de Saint-Servan, les deux cités rivales. L'inauguration eut lieu le 27 juin dans la liesse populaire. Et désormais, chaque jour, on pouvait partir pour Rennes à 6h15, à midi ou à 5 h. de l'après midi.

Pour les derniers kilomètres jusqu'à Paramé, on trouvait un vieux fiacre. Quand la station balnéaire de Paramé fut lancée, et même très à la mode, mais ce fut un peu plus tard, il y eut un service de voitures Saint-Malo-Paramé à 1,25 F, puis un tramway à cheval, sur rails, à 0,75 F (122).

Mais Mère Marie-Amélie ne connaîtrait pas ce luxe.

Ce n'est pas dire qu'elle boudait le chemin de fer. Bien au contraire. En femme très pratique, elle s'empressa de solliciter de la Compagnie de l'Ouest des réductions de tarif pour ses institutrices, dont le lieu de travail se trouvait sur le trajet St-Malo-Rennes. Dès la rentrée de 1864, les sœurs payèrent denù-place, à condition d'avoir bien fait viser et timbrer leur lettre d'obédience. Le « Journal de la maison » note avec satisfaction que, pour la retraite du mois d'août, « toutes les sœurs échelonnées sur la ligne de chemin de fer ont pu jouir du privilège de demi-place et apprécier les autres avantages de la voie ferrée. Les plus éloignées de nous peuvent nous venir en moins de quatre heures de temps » (123).

198

Désormais la visite des écoles et le retour à l'été se trouvaient largement facilités.

On sait que Mère Marie-Amélie elle-même emprunta la ligne, mais toujours en 3e, classe, pour ne pas manquer à la pauvreté (124). Quand les sœurs lui faisaient remarquer qu'il n'était pas convenable pour une supérieure d'être mêlée à des gens de toutes sortes, elle répondait qu'elle était heureuse d'être confondue avec les déshérités de la fortune. D'ailleurs elle prenait habituellement le compartiment « dames seules » et trouvait l'occasion d'être utile et de faire du bien à ses compagnes de voyage, les amenant même à sanctifier ce voyage en récitant ensemble le chapelet

### **LA MAISON NAVIER**

Mère Marie-Amélie se sentait vieillir. Elle aurait bien voulu tout de même compléter la construction de Notre-Dame-des-Chênes. Dès que la reconnaissance légale de la congrégation l'avait rendu possible, elle avait fait à la congrégation par un acte du 23 mars 1857, la donation de l'ensemble de l'héritage Lemarié (125). Celui-ci comprenait, outre le domaine des Chênes, d'autres terres affermées dont le revenu contribuait à l'entretien des « bonnes gens ». De cet héritage restaient encore deux petites maisons et moins de deux hectares de terres; une nouvelle donation, en février 1864, les joignit au patrimoine de la congrégation (126).

Restaient les biens familiaux de Mère Marie-Amélie. Une fille de

notaire ne pouvait laisser ses affaires en désordre, et Mère Marie-Amélie veilla à faire un testament, daté du

199

13 avril 1860 (127). L'exécution des dispositions était confiée à ses deux vieux amis et conseillers, Messieurs Victor Ponphily et Malo Gilbert. Sa nièce Léocadie, Mère Marie-Thérèse, était instituée légataire universelle, à charge d'acquitter tout un ensemble de legs familiaux, et de faire passer à la propriété de la Communauté des Saints-Cœurs plusieurs maisons, champs ou terrains.

Mère Marie-Amélie aurait bien voulu réaliser pour ses vieillards et ses sœurs un dernier projet de construction. Comment faire ? « Et pourtant, confia-t-elle un jour à une religieuse, je me rappelle sans cesse les paroles d'un saint prêtre qui m'a annoncé que la communauté s'étendrait; j'ai tout préparé dans mon esprit, le plan de la maison à construire. Mais je crains d'avoir trop tardé à l'exécuter, et d'avoir ainsi manqué de confiance en Dieu » (128). Il lui fallait seulement attendre un peu encore, jusqu'à l'arrivée providentielle de Jenny Navier (129).

Jenny Navier, une vieille demoiselle de Paramé, ne semblait pas de celles qui termineraient leurs jours dans l'asile des Chênes. Née à Nantes, établie à Saint-Malo, puis à Paramé, elle connaissait bien Mademoiselle Fristel. Mais elle avait vieilli et n'avait plus pour vivre qu'une rente viagère de 300 francs que lui versait son frère. Ce dernier, de sept ans plus jeune qu'elle, habitait près de Paris et disposait d'une fortune considérable.

Trois cents francs, ce n'était pas rien du tout, mais c'était bien insuffisant pour vivre seule lorsque l'on est âgé et infirme. Mère Marie-Amélie offrit donc à Mademoiselle Navier l'hospitalité à l'Asile, mais, ajouta-t-elle, « puisque vous avez une petite rente, vous y serez comme dame pen

200

sionnaire. » Touchée de cette délicatesse, Mademoiselle Navier disait sa reconnaissance, annonçant que si elle survivait à son frère - ce qui était peu probable - et si elle héritait, - ce qui était encore moins sûr -, elle savait bien ce qu'elle ferait de sa fortune.

Or le frère mourut en novembre 1865. Son testament n'était pas très généreux pour sa sœur, dont il se bornait à doubler la rente viagère.



Mais ce testament comportait des erreurs qui permirent à un avocat de Saint-Malo de l'attaquer et d'arriver à une transaction qui laissa à Mademoiselle Navier une fortune rondelette.

Jenny Navier ne changea rien à son intention de se retirer aux Chênes, où elle entra le 6 avril 1866, mais avec sa petite fortune. Dès lors elle put aider Mère Marie-Amélie à réaliser son rêve. Le 1er mai 1866, était posée la première pierre du bâtiment qu'on appelle encore aujourd'hui la « maison Navier » : une belle construction de deux étages qui complétait l'ensemble. Au rez-de-chaussée, seraient installés les hommes; aux deux étages, les religieuses de la maison, du noviciat, ou celles qui rejoignaient la maison-mère durant les vacances scolaires. A l'extrémité nord, une aumônerie, qui permettrait à Monsieur Paris de quitter enfin son logement « sous le chaume ». Mère Marie-Amélie devait voir s'élever le bâtiment avant de mourir. Jenny Navier, elle, mourut en 1868, à 77 ans. Dans la légende, l'histoire fut encore embellie: Mlle Navier aurait été recueillie dans la misère la plus noire, et l'héritage inespéré arrivait naturellement d'Amérique

201

### ***MOURIR TOUT SIMPLEMENT***

Durant cet été de 1866, tandis que s'élevaient les murs de la « Maison Navier », les proches de Mère Marie-Amélie pouvaient constater que la santé de la fondatrice s'affaiblissait. Elle allait avoir 68 ans. Depuis des années on la voyait toujours semblable à elle-même, aller activement d'une tâche à une autre, disponible à tous. Mais depuis deux ans, on l'avait sentie vulnérable. Elle avait eu depuis décembre 1864 deux légères attaques cérébrales, qui avaient alourdi sa démarche, affaibli un peu sa mémoire, mais sans lui faire perdre l'attention à tout et à tous. L'unique photographie que nous avons d'elle, et qui date de ces années, montre une silhouette plus lourde, un visage un peu affaissé.

Comme tous ses amis, l'abbé Bessaiche s'inquiétait de la voir se soucier si peu de sa propre santé, elle qui se tracassait si souvent pour celle des autres. Il lui avait donc prescrit d'avoir auprès d'elle une de ses filles, Sœur Marie-Madeleine, chargée de veiller sur elle; Mère Marie-Amélie lui obéissait en tout comme elle avait obéi, jadis, aux moindres désirs de sa mère.

Sa vue avait baissé et elle devait recourir à une secrétaire pour sa correspondance. Monter et descendre l'escalier de sa chambre était devenu fatigant, mais Mère Marie-Amélie ne pouvait renoncer à tous les

rendez-vous quotidiens de la prière, ni à la visite de ses vieillards.

On célébra, une fois de plus, le 5 janvier 1866, la fête de sainte Amélie. Le « Journal de Maison » nous en décrit les festivités (130)

202

*« Les bonnes gens furent servis à trois plats, vin, café, eau-de-vie sur des tables bien dressées et de la main de leur supérieure. Il y eut de la gaieté et des chants au dessert. Un des bons hommes, vieux bas-breton, nous chanta dans sa langue et dans toute sa longueur, le cantique de saint Isidore, patron des laboureurs. Un ancien cuirassier retrouva toute son énergie pour nous redire la bataille de Waterloo. Les bonnes femmes, de leur côté, ne manquèrent pas de s'évertuer à leur manière; la doyenne d'âge, toute cassée et presque aveugle, voulut danser un rigodon... On cassa un immense gâteau des rois offert par une dame de Saint-Malo... C'était plaisir d'entendre les remerciements de tous ces braves gens qui s'estimaient plus heureux que l'Empereur et toute sa cour ».*

Les religieuses de leur côté partageaient aussi le gâteau des rois, et la reine de la fête fut une postulante qui venait d'arriver. Mais Mère Marie-Amélie, pour la première fois, semblait un peu absente et elle dit: « C'est vrai que je n'ai jamais été mieux fêtée, mais c'est la dernière fois ».

A la fin des vacances, on fêta la 34<sup>e</sup> fondation, une petite école mixte à Moussé, dans le canton de la Guerche. Mais au début d'octobre 1866, la supérieure dit à plusieurs sœurs institutrices qui regagnaient leurs écoles: « Vous ne me reverrez pas l'année prochaine ». Tout cela très paisiblement. Elle avait choisi depuis longtemps une place au cimetière paroissial voisin, dans l'angle le plus proche de la communauté, et, le jour même où elle allait être frappée, en se promenant dans l'enclos, elle montra de loin le cimetière

« Voilà où je serai bientôt » (131)

203

Ce lundi 8 octobre, Mère Marie-Amélie participa encore à la récréation du soir. Elle était remontée à sa chambre. Vers onze heures, les Sœurs voisines entendirent un grand bruit et accoururent pour la trouver étendue sur le sol. Une nouvelle attaque lui avait ôté l'usage de la

parole. L'abbé Paris lui donna bien vite l'onction des malades et l'absolution. Quant au médecin, le Docteur Bothrel, il ne put rien faire. « Je mourrai d'une maladie qui sera prompte » avait dit la Mère.

Durant cinq jours la malade survécut, paralysée, incapable de parler, mais non de comprendre. Et parfois elle levait la main, comme pour bénir une sœur qui venait d'entrer et de s'agenouiller auprès de son lit pour un dernier adieu. Les sœurs, les vieillards, les amis multipliaient prières et chapelets.

Dans la soirée du 13, la malade entra en agonie. Sœur Angélique, qui assista à ces derniers moments, les a décrits ainsi (132):

« Notre vénérée Mère avait souvent exprimé le désir de mourir dans la salle des pauvres, mais personne ne pensait à accomplir ce souhait. Le médecin, M. Bothrel, de Saint-Malo, trouva la chambre trop étroite, et recommanda de lui donner plus d'air. On la transporta dans la chambre voisine. C'était là où elle avait placé les premiers vieillards recueillis à l'Asile. Ainsi son désir était réalisé... Ce fut le dimanche 14 octobre 1866 à trois heures du matin que la vénérée et sainte Mère rendit son âme à son Créateur... »

A 68 ans, tout simplement, comme elle avait vécu, Amélie Fristel venait d'achever sa vie terrestre. Tous ceux qui

204

la pleuraient avaient le sentiment qu'elle ne s'était pas éloignée d'eux en atteignant la cité de Dieu.

La sépulture eut lieu le 16 octobre, présidée par le vicaire général Bessaiche dans la chapelle de Notre-Dame-des-Chênes. Monsieur Ponphily la décrit en quelques lignes (133):

« Les religieuses, les pauvres, les enfants, une foule nombreuse suivaient en larmes le cercueil. Les regrets étaient dans tous les cœurs, l'espérance glorieuse dans toutes les âmes. Aucune oraison funèbre ne fut prononcée. L'esprit de la chère défunte planait sur l'assistance. Quelle parole humaine eût pu atteindre la hauteur de son humilité et de son triomphe ? »

Une croix de marbre blanc fut élevée sur cette première tombe de

Mère Marie Amélie, au cimetière communal. Elle portait cette phrase, tirée du Livre des Proverbes: « Elle a ouvert sa main à l'indigent, elle a tendu ses bras aux pauvres ». Toute une vie résumée dans la passion de la charité, et d'une charité qui ne s'exprime pas de bouche et de langue, mais « en actes et en vérité » (1 Jn 3,18).

## LE SENS D'UNE VIE LIVRÉE AU CHRIST

Où est donc la source de cette inépuisable charité ? Certes il existe dans le cœur de l'homme une certaine générosité naturelle, qui peut l'engager parfois dans une bienfaisance courageuse, mais des limites finissent le plus souvent par apparaître. Devant les échecs , les ingratitude, les multiples blessures de la vie, et la fatigue de l'âge, l'amour d'autrui se refroidit peu à peu.

Or, chez Marie-Amélie, on ne constate, après des années de dévouement et d'oubli de soi, aucune faiblesse, aucune baisse de régime. Ouvert, ardent, entreprenant, son cœur reste d'une étonnante jeunesse, d'une rafraîchissante simplicité.

« Notre bonne mère, il faut l'avouer, vous êtes par trop simple ! » osa lui dire un jour une jeune religieuse. « Ah ! ma fille, répondit-elle, je ne le serai jamais assez. Que je souffrirais si mes filles cessaient de l'être ! »

Cette vie tout unifiée dans la charité s'est déroulée sans manifestations extraordinaires ni drames spectaculaires. D'autres fondateurs ont connu des destins plus heurtés. Et parmi ces dizaines de fondatrices qu'a connues le XIXe siècle, combien ont connu la persécution et les épreuves:

- persécution de leur famille, incapable de les comprendre,

207

- persécution des prêtres ou des évêques qui ont accompagné et souvent voulu diriger à leur gré les fondations,

- persécution de la part des gens à qui elles ont voulu faire du bien et qui les ont soupçonnées, voire chassées,

- jalousies et rivalités de congrégations concurrentes,

- persécutions de la part de leurs propres sœurs: celles qui les abandonnent, celles qui les trahissent, et, ce n'est pas si rare, les mettent à la porte de l'institut qu'elles ont fondé.

Rien de tout cela dans la vie d'Amélie. Certes on aura remarqué une certaine tyrannie feutrée de Madame Fristel, quelques remarques ironiques sur la « demoiselle d'œuvres », l'insistance de Mgr Brossais Saint-

Marc et de M. Maupoint pour diriger la fondatrice sur des chemins qui ne lui paraissaient pas correspondre exactement à sa vocation, l'affaire de la chapelle et, naturellement, les déceptions inséparables de l'exercice du gouvernement des personnes, fussent-elles des religieuses ferventes. Mais tout cela ne semble pas dépasser beaucoup le lot des épreuves qui marquent toute existence humaine.

Disons-nous donc qu'Amélie Fristel a exercé la vertu à peu de frais dans une existence somme toute assez paisible ? Ce serait un regard bien superficiel.

Il semble au contraire que si la vie d'Amélie Fristel s'est déroulée, tout compte fait, sans drame, c'est parce qu'elle s'est établie d'emblée dans la logique héroïque du baptême: mourir à soi-même, vivre au Christ.

208

En cherchant avant tout la volonté de Dieu, Amélie est attentive aux signes concrets de cette volonté: le soin de sa mère et de sa famille lui apparaît comme un devoir; du coup elle sacrifie sa jeunesse, ses goûts et même le profond désir qu'elle a de la vie religieuse, et cela, gentiment, apparemment sans efforts, pendant vingt ans.

Durant les années tournantes de 1846 à 1853, qu'il s'agisse de la fondation de Notre-Dame-des-Chênes ou de l'entrée tant attendue dans une vie religieuse, Amélie agit en toute humilité et obéissance, ce qui ne l'empêche pas d'agir en femme capable et décidée.

Et si elle semble ne rencontrer autour d'elle que des collaborateurs fidèles, des prêtres attentifs, des vocations généreuses, des bienfaiteurs, n'est-ce pas parce que sa bonté et sa bienveillance font s'affirmer chez l'autre le meilleur de lui-même ? Rappelons-nous qu'à trente-cinq ans, elle disait ne pas savoir ce qu'est un mauvais caractère !

Cette liberté intérieure, nul ne l'atteint sans combats. Nous ne pouvons que deviner ceux d'Amélie, mais nous admirons le résultat: une femme solide et libre, dépouillée d'elle-même et disponible à tout appel. Elle a vécu pleinement ce qu'elle conseillait à ses sœurs et qui est gravé sur sa tombe, dans la chapelle de Notre-Dame-des-Chênes:

« Je vous en supplie, mes chères et bien-aimées filles, suivez en tout

la volonté de Dieu. Nous ne sommes que ses pauvres et petites servantes. Tenons donc constamment nos regards fixés sur la main divine de notre adorable Maître pour agir à son moindre signe, dût-il nous en coûter la vie.  
»

209

Nul ne peut refléter totalement tous les aspects de la richesse insondable du Seigneur Jésus-Christ. Il semble que les saints ont chacun un appel spécial à faire resplendir dans leur vie l'un ou l'autre de ces aspects, ce que saint Jean Eudes, avec l'Ecole française, appelle les « états et mystères » du Verbe incarné. François d'Assise révèle sa pauvreté, Charles de Foucauld continue la vie de Nazareth. Peut-être la bonne demoiselle de Paramé, la fondatrice de Notre-Dame-des-Chênes a-t-elle eu vocation particulière à revivre l'amour de Jésus envers les petits et les pauvres, cet amour de Jésus qui « passe en faisant le bien », et prodigue à la fois la parole de vérité, le pain des affamés, la guérison des infirmes.

Son vieil ami Ponphily ne se trompait certes pas en citant, comme une parole adressée à Mère Marie-Amélie par Jésus lui-même, lors de la rencontre que fut sa mort, le 14 octobre 1866, ce verset de l'Evangile:

*« CE QUE VOUS AVEZ FAIT AU PLUS PETIT DE MES FRÈRES,*

*C'EST A MOI QUE VOUS L'AVEZ FAIT »*

*(MATTHIEU, 25,40).*

*LE 15 MAI 1976,  
L'ÉGLISE A PROCLAMÉ L'HÉROÏCITÉ DES VERTUS  
DE LA SERVANTE DE DIEU  
MARIE-AMÉLIE FRISTEL*

210

### **Sources**

Sigle

1. BIOGRAPHIES ET ÉTUDES. abrégé

Victor BOSSINOT-PONPHILY. - *La servante de Dieu Marie-Amélie Ponphily Fristel. Notice sur sa vie et son œuvre.* - St Malo, Hamel 1869; 21<sup>e</sup> édition Lafolye, Vannes 1925, 72 p., 14 x 21,5 cm.

Ami et conseiller juridique d'Amélie Fristel, il a réalisé, peu après la mort de la fondatrice, la première biographie.

Référence indispensable.

Théophile-Marie GUINÉ, eudiste. - *Fleur de Bretagne, Sœur Amélie Guiné*

*Marie Fristel, fondatrice...* - Vannes, Lafolye 1903. 274 p. 13 x 21 cm.

Cette biographie ajoute peu de chose aux autres témoignages, mais montre l'admiration des sœurs pour leur fondatrice, trente ans après sa mort.

Arsène LEROY. - *Histoire des Sœurs des Saints Cœurs.* - Simon, Leroy Rennes 1919, 560 p. 13,5 x 20 cm.

L'abbé Leroy, du diocèse de Rennes, avait été 22 ans aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, dont il écrivit l'histoire en 1902; aumônier de N.D. des Chênes de 1907 à sa mort en 1920, il écrivit une solide histoire des Sœurs des SS. CC., dont les 220 premières pages sont consacrées à la biographie de Sœur Marie-Amélie.

Joseph GAUDERON, eudiste. - *L'épanouissement de la doctrine ascétique de saint Jean Eudes en la servante de Dieu Amélie Fristel.* - Vannes, Lafolye 1922

Sans ajouter d'information nouvelle, l'auteur étudie la pratique, par Amélie Fristel, de la doctrine spirituelle de saint Jean Eudes.

Michel de LATTRE. - *Inquisitio historica.* - Romae 1974, 336 p. Lattre Lattre 21 x 30 cm.

Postulateur de la cause de béatification de Marie-Amélie Fristel, l'auteur, pour répondre à diverses questions posées lors du Congrès du 27 octobre 1970, a fait, dans les archives privées et publiques, une recherche qui lui a permis d'exhumer toute la documentation dont on peut espérer disposer. Étude fondamentale pour réaliser une biographie critique. L'abbé de Lattre est mort en 1976.



## II. SOURCES NON PUBLIÉES

Ces sources sont conservées aux archives de la Maison-Mère, à Paramé.

A. M~ M.

Elles sont décrites dans l'ouvrage de Michel de LATTRE, pp. 3 à 15.

Outre diverses correspondances, il faut mentionner surtout:

\* Sr Marie-Thérèse (Léocadie Fristel) notes manuscrites *Marie-7-hérèse*

(5 cahiers écolier).

\* Sr Marie-Lucie (Marie-Lucie Hay) Notes manuscrites *Marie-Lucie* (2 cahiers écolier).

\* Sr Marie-Angélique Dagnet: notes manuscrites (5 cahiers *Angélique* écolier non mentionnés dans l'abbé de Lattre).

\* « *Journal de la Maison* » ou « *Registre de maison-Asile des J. Maison vieillards, 1847-1879* ». 2 registres cartonnés 22 x 27 cm de 225 et 270 pages, entièrement rédigés par l'abbé Paris, aumônier de Notre-Darne-des-Chênes: annales de la vie de la maison.

Ces documents, et d'autres témoignages, sont reproduits presque

Cop. publ.

intégralement dans deux gros volumes manuscrits, appelés « *Copia publica* », réalisés en 1928 à la suite du procès diocésain de 1923-1925.

Un résumé en a été composé à Rome pour le procès de béatifi-

*Summ*

cation et imprimé en 1954 sous le nom de « *summarium* ».

## III. AUTRES PUBLICATIONS CONCERNANT MARIE-AMÉLIE FRISTEL.

A. LEROY. - *Fleur de Bretagne*. - Chatelaudren 1964, 64 p.

17 x 23 cm

Biographie d'Amélie Fristel illustrée de dessins de P. Guégan.

A. LEROY. - *Amélie Fristel*. - collection « Belles histoires, belles vies »,

Paris Fleurus 1967; album en images de 48 p., 18 x 25 cm.

Eugène ROYER. - *Sur un autre rivage - Jeu scénique*, Notre-Dame-des-Chênes, 1966, 62 p.

R. PEY, M. H. SIGAUT, etc. - *Amélie Fristel et la charité simple et discrète*.

- Univers Média 1983. - album illustré, 48 p., 22 x 28 cm.

212

**Notes**

## CHAPITRE I

- (1) Lespagnol, Dupuy etc. - Histoire de Saint-Malo et du pays malouin. Privat, Toulouse  
1984, pp.218-220.
- (2) Ibid. p. 233.
- (3) *Histoire des diocèses de France: Rennes.* - Paris, Beauchesne 1974, pp. 166-167.
- (4) Généalogie Fristel AMM 3. cf. dessin p. 5 bis.
- (5) Suram. p. 444; AMM 1
- (6) Sunim. p. 445 AMM 1

## CHAPITRE II

- (7) Ponphily p. 21.
- (8) Marie-Thérèse cf. Lattre p. 168.
- (9) AMM 1.
- (10) Marie-Thérèse; cf. Lattre, p. 172.

## CHAPITRE HI

- (11) *Histoire des diocèses: Rennes*, p. 198.
- (12) Lattre, pp. 36-42.
- (13) Lattre, p. 47. cf. aussi Dauphin « *Le P. Louis de la Morinière* », Paris, 1893.
- (14) Lettre du P. Louis, AMM 3; cf. Lattre, p. 46.

## CHAPITRE IV

- (15) Marie-Thérèse; cf. Lattre, p. 175.
- (16) Dict. de Spiritualité, Beauchesne; art- « Rosaire », col.972
- (17) Ibid. même colonne.
- (18) Archives communales Paramé: cf. Lattre, p. 201.
- (19) Guillotin de Courson *Pouillé historique de Rennes*, t. IH, p. 383.
- (20) Lettre du P. Louïs, AMM 3 cf. Lattre, p. 46~
- (21) Lettre du P. Louïs, AMM 3 cf. Lattre p. 18.
- (22) Témoignage Marie Boisivon, Surmn. p. 174-177. On notera que le salaire d'un journalier agricole était vers 1840 de 1,25 F par jour.
- (23) Ponphily, p. 29. cf. Lattre, p. 158.
- (24) Marie-Thérèse; cf. Lattre, p. 158.

- (25) Angélique: cf. Lattre, p. 174.
- (26) Marie-Thérèse AMM 3: cf. Lattre, p. 182.

213

## CHAPITRE V

- (27) Marie-Thérèse; cf. Lattre, p. 217.
- (28) Testament, Copia Publ. p. 826; cf. Lattre, p. 220,
- (29) J.Maison , AMM. cf. Lattre, p. 222,
- (30) Lettre du P. Louïs AMM 3; cf. Lattre p. 220.
- (31) J. Maison , AMM. cf. Lattre, p. 223.
- (32) Angélique AMM 2. Summ p. 25-26.
- (33) Ecrits d'Amélie Fristel. AMM 3. cf. Lattre, p. 226.
- (34) Marie-Thérèse AMM 2; Copia publica 1026.
- (35) Lettre Abbé Rosty AMM 3; cp. publ. 1027; cf. Lattre p. 56,

## CHAPITRE VI

- (36) Lespagnol, Dupuy, etc. p. 234.
- (37) Lettre du P. Louïs, AMM 3 cf. Lattre, p. 51.
- (38) Lattre, pp. 92-93.
- (39) Lattre, pp. 24-27.
- (40) Archives archevêché Rennes cf. Lattre, p. 239.
- (41) Cl.Langlois.- Le catholicisme au féminin: les congrégations religieuses à supérieure générale au 19, siècle. Paris, Cerf 1984. p. 203-208.
- (42) Lattre, p. 105.
- (43) Cette congrégation porte aujourd'hui le nom de Filles du Cœur Immaculé de Marie de la Guilmarais.
- (44) Marie-Thérèse; Cop.Publ.1058v-1062; cf. Lattre, pp. 234-236.
- (45) Lettre de l'abbé Rosty AMM, 3; cf. Lattre, p. 240.

## CHAPITRE VII

- (46) « Le commerce breton » du 28 juin 1850; cf. Lattre, p. 77.
- (47) Lattre, pp. 79-84.
- (48) Lattre, p. 107 et pp. 226-227.
- (49) Lattre, pp. 19-24.
- (50) Lettre de Mgr Maupoint. Cop. Publ. p. 271; cf. Lattre, p. 24.
- (51) AMM 3; cf. Lattre, p. 272.
- (52) J.Maison, AMM. cf. Lattre, p. 241.

- (53) Lettre de M. Maupoint, AMM 3; cf. Lattre, p. 243.
- (54) Lettre de M. Maupoint AMM 3: cf. Lattre, p. 244.
- (55) J.Maison: AMM. cf. Lattre, p. 245.
- (56) Marie-Thérèse AMM 2 cf. Lattre p. 62.
- (57) J.Maison: AMM.
- (58) J.Maison: AMM.
- (59) Marie-Thérèse AMM 3 cf. Lattre, p. 237.

214

## CHAPITRE VIII

- (60) J.Maison; AMM. Copia Publ.858; cf. Lattre, p. 255. (61) Lettre de Mgr Maupoint AMM3; cf. Lattre, p. 258. (62) Lettre de Mère Marie- Amélie, J. Maison, AMM; Cop. Publ. 866; cf. Lattre, p. 258. (63) Lettre de M. Maupoint; AMM 3. Cop. Publ. 1132; cf. Lattre p. 257. (64) Lettre de Mgr Brossais Saint-Marc, AMM 3: cf. Lattre, p. 257. (65) Lettre de M. Maupoint; AMM 3. Cop. Publ. 1132; cf. Lattre, p. 257. (66) Lettre de Mgr Maupoint AMM 3; Cop. Publ. 1140 et 1141.

## CHAPITRE IX

- (67) Lespagnol, Dupuy, etc. p. 237.
- (68) Amélie Fristel, Règlement de l'asile 1847; AMM 3; cf. Lattre, p. 267.
- (69) Marie-Lucie, AMM 2 , Sunim. p. 406.
- (70) Archives communales Paramé; cf. Lattre, p. 75.
- (71) Mémoire des habitants de Paramé. Arch. Institut de France 1855 cf. Lattre, p. 101;
- (72) Discours du Duc de Noailles, 18 août 1855. AMM 1; cf. Lattre, p. 103.
- (73) J.Maison AMM; Cop. Publ.867-868. cf. Lattre, p. 131.
- (74) « Journal de Rennes » du 21 mars 1859. Arch. départementales d'Ille et Vilaine, cf. Lattre, p. 137.
- (75) Lattre, p. 108.
- (76) Lettre de l'abbé Bessaiche, AMM3.; cf. Lattre p. 122.

## CHAPITRE X

- (77) Photographie AMM 1.La photographie était encore considérée comme un luxe. En 1865 précisément, l'Assemblée générale des Eudistes défend de se faire photographe

sans permission expresse du supérieur: « Il existe actuellement dans le monde la mode générale de se faire photographier, et cette mode tendrait à envahir la Congrégation Ceci ressent la vanité si contraire à notre esprit» (Actes des Assemblées, p. 262).

(78) Chambre et musée à Notre-Dame-des-Chênes.

(79) Analyse graphologique, AMM 1.

(80) Angélique AMM 2. Surrim. p. 7.

(81) Lettre de M. Bessaiche du 10 janv.63; AMM 3; cf. Lattre, p. 123.

(82) Lettre de Mgr Maupoint. Cop. Publ. 1140-1141. cf. Lattre, p. 262.

(83) Ponphily, p. 13.

(84) Lettres de M.Amélie, AMM 3.

(85) Leroy, p. 168.

(86) Marie-Lucie, AMM 2, Cop. Publ. 1 096.

(87) Lettre de Mgr Maupoint AMM 3; cf. Lattre p. 96.

(88) Angélique, cahier 5,10; AMM 2.

(89) Témoignage de Marie Boisivon, Sunun. p. 178.

(90) Angélique, cahier 1,6; AMM 2.

(91) Sr Marie Lefrançois dans Notes de M.Paris, AMM. cf. Lattre, p. 141.

(92) Règlement des Tertiaires chap. VI. cf. Lattre, p. 39.

(93) « Le commerce breton » 17 octobre 1866. cf. Lattre, p. 150.

215

## CHAPITRE XI

(94) Angélique, cahier 2,12. AMM 2. (95) Sr Marie du Sauveur Leroy, Sumin. p. 425. (96) Sr Marie de la Visitation, Summ. p. 272. (97) Marie-Thérèse, AMM 2. Cop. Publ. p. 1072v-1075. (98) Lettres de M.Amélie, AMM 3. (99) Ponphily, pp. 55-57. (100) Angélique, AMM 2. (101) Angélique, cahier 5,18-19, AMM 2. (102) J.Maison 1863, AMM. (103) Angélique, Cahier 5,22, AMM2. (104) Lettres de M.Amélie, AMM 3. (105) Angélique, Cahier 5,31, AMM 2; Summ. p. 41. (106) Marie-Lucie , AMM 2; Cop. Publ. p. 1 11 Iv.

## CHAPITRE XII

(107) Témoignage de Marie Boisivon, Summ. p. 177.

(108) Lattre, p. 183.

(109) Marie-Lucie AMM3; cf. Lattre p. 187

(110) Angélique, Sumun. p. 14; cf. Lattre, p. 280.

(111) Marie-Lucie, AMM 2; Cop. Publ. p. 1 110-1 111.

- (l 12) Angélique, AMM 2 Summ. p. 15.
- (113) Angélique, AMM 2: Suram. p. 10.
- (114) Angélique, AMM 2 Sutura. p. 9.
- (115) J.Maison 1863. AMM.
- (116) Marie-Lucie, AMM 2 Cop. Publ. p. 1 113.
- (117) Marie-Lucie, AMM 2 Cop. Publ. p. 1 109-1 110.
- (118) Marie-Lucie, AMM 2 Cop. Publ. p. 1 104.
- (119) St Jean Eudes, Oeuvres complètes, Vannes-Paris 1905-1912. Tome 1, p. 385.

### CHAPITRE XIII.

- (120) J.Maison 1864. AMM.
- (121) Francis Tuloup.- Saint-Malo, Histoire Générale, Paris, Klincksieck 1965, p. 514~
- (122) Lespagnol, Dupuy, etc, p. 237.
- (123) Francis Tuloup.- Saint-Malo, p. 467.
- (124) J.Maison 1864. AMM.
- (125) Marie-Thérèse, AMM 2, cahier complémentaire 2, p. 8.
- (126) J.Maison 1864, AMM.
- (127) Testament de M.Marie-Amélie AMM 3.
- (128) Marie-Lucie, AMM 2, cahier 1; Cop. Publ. p. 1 103 v~
- (129) J.Maison 1866, AMM.
- (130) J.Maison 1866, AMM.
- (131) Ponphily, p. 67.
- (132) Angélique, AMM 2. Suram. P. 50. cf. Ponphily, p. 68.
- (133) Ponphily, p. 70.

216

### **Table des illustrations**

- 1 . Saint-Malo au XV<sup>111</sup> siècle
2. La cathédrale de Saint-Malo au XIX, siècle
3. Acte de naissance d'Amélie FRISTEL, 10 octobre 1798
4. Maison natale d'Amélie FRISTEL 1, rue Ste-Anne, St-Malo
5. Villa Saint-Dominique à Beaulieu en Paramé où vécut Amélie de 1818 à

1836

6. Amélie FRISTEL et ses jeunes élèves. (d'après aquarelle de Mixi Bérel)
7. Saint Jean EUDES (1607-1680)  
Portrait par Leblond (1673)

8. Manuel du Tiers Ordre

9. La Croix de Carouges

10. Ancienne église de Paramé  
(d'après aquarelle de Mixi Bérel)

11. Bureau de Charité (peinture à N.-D.-des-Chênes)

12. La « Maison Lemarié » léguée en 1846

La Chapelle construite par Mère Marie-Amélie en 1852.

13 Le premier pauvre accueilli à N.-D.-des-Chênes

Noël 1846 (d'après aquarelle de Mixi Bérel)

Dans la vie de la Fondatrice Figures de prêtres

14. Vitrail

Amélie écrit au curé d'Ars

15. M. Louis de la MORINIÈRE

Supérieur général des EUDISTES

(1830-1849)

217

16. L'abbé BESSAICHE Vicaire général de Rennes supér. de la  
Congrégation (1857-1880)

17. Mgr A. R. MAUPOINT Vicaire général de Rennes Évêque de St-Denis  
de la Réunion -r 1871

18. Mgr BROSSAIS ST-MARC

Archevêque de Rennes  
(1841-1878)

19. L'Abbé P. ROSTY Vicaire à Paramé (1829-1848)

20. L'Abbé A PARIS Aumônier de la Communauté (1854-1879)

21. Lettre et enveloppe de Mère MARIE AMÉLIE, 1861

22. Mère MARIE-THÉRÈSE, Léocadie FRISTEL 21 Supérieure générale  
(1866-1883)

23. Escalier de la Maison LEMARIE

24. Extrait du JOURNAL de la Maison

25. Chambre de Mère MARIE-AMÉLIE

26. Tombeau de Mère MARIE-AMÉLIE à N.-D.-des-Chênes

27. Les SACRÉS-CŒURS au fronton de la Maison-Mère

28. Monument N.-D.-des-Chênes

29. Vue aérienne actuelle de la Communauté N.-D.-des-Chênes

30. « *Elle a ouvert sa main à l'indigent, et tendu ses bras aux pauvres* ». (d'après sculpture Terpereau)

### **Dans le texte**

1. Saint-Malo et ses environs (plan).

2. Généalogie.

3. Propriété de N.-D.-des-Chênes en 1900 - en grisé les bâtiments d'origine.

218-



**TABLE DES MATIÈRES**

PRÉFACE par Mgr Clément GUILLON, évêque de Quimper	5
INTRODUCTION	9
Chap. I - ANNÉES DE JEUNESSE .....	13
- Saint-Malo à la fin du XVIIIe siècle	
- La fin de la tempête	
- Fille de notaire	
- Les années rennaises	
Chap. II - LE NOVICIAT DE LA FAMILLE	33
- Une fille et sa mère	
- Une tante et ses neveux	
- La vie de famille à Paramé	
Chap. III - LE TIERS ORDRE DU SACRÉ-COEUR	43
- Les « religieuses de la maison »	
- Portrait d'une véritable fille du Sacré-Cœur	
- Amélie et les Tertiaires de Paramé	
Chap. IV - LE MINISTÈRE DE LA CHARITÉ	57
- Mort de Madame Fristel (1838)	
- Les œuvres de la paroisse	
- Le Rosaire vivant	
- Le « Bureau de charité »	
- Cœur ouvert à toute misère: « Discrètement et en abondance ».	
Chap. V - UN HÉRITAGE INATTENDU	73
- Le testament de Monsieur Lemarié	
- Les soucis d'une succession	
- La première installation	
- Les débuts de Notre-Dame-des-Chênes	
- Départ de l'abbé Rosty	
Chap. VI - VERS LA VIE RELIGIEUSE	93
- Les « dames de Paramé »	
- Déjà trop de congrégations ?	
- S'associer avec les « Incurables »?	
- Et les petites Sœurs des Pauvres?	

220-

Chap. VII - LA CONGRÉGATION DES SAINTS-COEURS	111
- La foudre et la chapelle	
- « Le bon Dieu a ses moments ! » Naissance de la congrégation	
Chap. VIII - SOEURS DES PETITES ÉCOLES	127
- Partir aux écoles?	
- Comme de petites glaneuses	
Chap. IX - PRIX DE VERTU ET RECONNAISSANCE LÉGALE	139
- « Traités comme des princes »	
- Le « Prix Montyon» (1855)	
- Reconnaissance légale (1859)	
- Un nouveau Supérieur: l'abbé Bessaiche	
Chap. X - ESQUISSE D'UN PORTRAIT	153
- « Rien de remarquable si ce n'est sa bonté »	
- Un caractère bien trempé	
- Un cœur fait pour aimer	
- Le chemin des béatitudes	
Chap. XI - UNE MÈRE AU MILIEU DE SES FILLES	167
- Une grande famille	
- Mère Marie-Amélie et l'accueil des vocations	
- L'esprit des commencements	
- Gouverner dans la charité	
Chap. XII - LE JARDIN SECRET	183
- « Une personne de beaucoup de religion »	
- Comment priait Amélie Fristel	
- L'univers spirituel de Mère Marie-Amélie	
- La Passion, le Sacré-Cœur et le pur amour	
Chap. XIII - LES DERNIÈRES ANNÉES (1864-1866)	197
- Mère Marie-Amélie et le chemin de fer	
- La maison Navier	
- Mourir tout simplement	
CONCLUSION: LE SENS D'UNE VIE LIVRÉE A JÉSUS-CHRIST	207

SOURCES ET NOTES		211-213
TABLE DES ILLUSTRATIONS	217	
TABLE DES MATIÈRES	219	



